

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

LABORATOIRE D'ANALYSE DES POLITIQUES
DE DEVELOPPEMENT (LAPD)



Améliorer le ciblage des politiques
publiques pour l'emploi décent en
Afrique francophone dans le cadre
de la pandémie de COVID 19

Rapport technique 1

Caractérisation des effets de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales sur les petits acteurs informels au Sénégal

Auteurs

Assane BEYE/LAPD-UCAD

Khady Yama SARR/LAPD-UCAD

Abdou Khadre DIENG/LAPD-UCAD

Mohamed Ben Omar NDIAYE/LAPD-UCAD

LABORATOIRE D'ANALYSE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT



Rapport technique 1

Caractérisation des effets de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales sur les petits acteurs informels au Sénégal

Auteurs

Assane BEYE

Khady Yama SARR

Abdou Khadre DIENG

Mohamed Ben Omar NDIAYE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
CHAPITRE 1 : ANALYSE DU SECTEUR INFORMEL AU SÉNÉGAL AVANT LA COVID-19	14
1.1. Profil des entreprises informelles	14
1.1.1. Secteurs d'activités de concentration de l'informel	14
1.1.2. Entrepreneurs informels par sexe et par secteurs d'activités	15
1.1.3. Âge moyen des entrepreneurs informels	16
1.1.4. Niveau moyen d'instruction des employés de l'informel	16
1.1.5. La situation matrimoniale	17
1.1.6. Faible productivité des entreprises informelles	18
1.1.7. L'origine des entrepreneurs informels	18
1.2. Analyse des avantages et inconvénients des entreprises informelles.....	19
1.2.1. Les avantages des entreprises informelles	19
1.2.2. Les inconvénients des entreprises informelles	19
1.3. Les politiques publiques mises en œuvre pour renforcer l'informel.....	20
1.3.1. La fiscalisation de l'informel.....	20
1.3.2. La création de centres de gestion agréés (CGA)	21
1.3.3. Stratégies pour la promotion de l'emploi formel	22
CHAPITRE 2 : LES ENTREPRISES INFORMELLES FACE À LA PANDÉMIE DE LA COVID 19.....	25
2.1. La propagation de la Covid-19 au Sénégal	25
2.2. Les effets sanitaires, politiques et économiques de la Covid-19 sur les activités du secteur informel	27
2.3. Analyse des mécanismes de mise en œuvre des programmes d'appui aux activités informelles pour faire face à la Covid 19	30
2.3.1. Mesures économiques	31
2.3.2. Mesures sociales	33
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE LA COVID 19 SUR LES UNITÉS DE PRODUCTION INFORMELLES.....	35
3.1. Méthodologie de collecte des données	35
3.1.1. Analyse quantitative.....	35
3.1.2. L'analyse qualitative	36

3.2. Caractérisation des Unités de Production Informelles	36
3.2.1. Localisation géographique des UPI	36
3.2.2. Profil sociodémographique des UPI	38
3.2.3. Caractéristiques de l’UPI	39
3.2.4. Perception du système de protection sociale par les UPI	45
3.3. Impact de la Covid 19 sur les activités des entreprises informelles	46
3.4. Stratégie d’adaptation mise en œuvre par les entreprises informelles.....	54
3.5. Soutien du gouvernement	58
CONCLUSION GÉNÉRALE	61
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	67
Annexe 1 : Focus group avec l’Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal	67
Annexe 2 : Focus group avec les acteurs du secteur du commerce	74
Annexe 3 : Focus group avec les acteurs du secteur du transport.....	80
Annexe 4 : Focus group avec les vendeuses de poisson	87
Annexe 5 : Focus group avec la chambre de commerce de Dakar.....	95
Annexe 6 : Entretien au ministère du Commerce et des PME (Section entreprise).....	104
Annexe 7 : Focus Group des acteurs du Secteur des Services	107

TABLEAUX

Tableau 1: Secteurs d'activités de concentration de l'informel au Sénégal (en %)	14
Tableau 2: Répartition des entrepreneurs informels par sexe et secteurs d'activités	15
Tableau 3: Répartition des entrepreneurs informels selon l'âge moyen	16
Tableau 4: proportion des employés suivant le niveau d'éducation (en %)	17
Tableau 5: Répartition des entrepreneurs de l'informel selon leur situation matrimoniale (en %)	17
Tableau 6: Répartition des entrepreneurs informels selon leur origine (en %).. Erreur ! Signet non défini.	
Tableau 7: Evolution du nombre de cas graves et de décès liés à la covid-19 de Mars 2020 à Janvier 2021	27
Tableau 8: Localisation de l'UPI en fonction du genre	37
Tableau 9: Localisation des UPI en fonction du secteur d'activité	37
Tableau 10: Statut matrimonial en fonction du secteur d'activité	38
Tableau 11: niveau d'instruction du dirigeant de l'entreprise en fonction du secteur d'activité	38
Tableau 12: Type de local en fonction du secteur d'activité	39
Tableau 13: Temps nécessaire pour faire fonctionner les activités de l'entreprise en fonction du secteur d'activité	39
Tableau 14: Tenue de compte et possession de NINEA en fonction du secteur d'activité	40
Tableau 15: Raisons de création en fonction du secteur d'activité	41
Tableau 16: Principal client en fonction du secteur d'activité	42
Tableau 17: Principal fournisseur en fonction du secteur d'activité	42
Tableau 18: Principal concurrent en fonction du secteur d'activité	42
Tableau 19: Pays de provenance des concurrents en fonction des secteurs d'activité	43
Tableau 20: Origine du capital utilisé pour le démarrage de l'activité en fonction du secteur	44
Tableau 21: Enregistrement de l'entreprise en fonction du secteur d'activité.... Erreur ! Signet non défini.	
Tableau 22: Raison de non enregistrement en fonction du secteur d'activité Erreur ! Signet non défini.	
Tableau 23: Service à disposition des UPI en fonction du secteur d'activité	44
Tableau 24: Relations des entreprises informelles avec les services financiers	45
Tableau 25: Pourcentage d'UPI non inscrites et leurs raisons	45
Tableau 26: Perception sur la création d'un système de protection sociale	46

Tableau 27: Fermeture temporaire de l'établissement en fonction du secteur	46
Tableau 28: Variation de la fourniture de matières premières en fonction du secteur (comparaison avec l'avant Covid).....	47
Tableau 29: Variation de la demande en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant covid).....	47
Tableau 30: Variation du nombre d'heures par semaine en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant Covid).....	48
Tableau 31: Variation des ventes en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant Covid).....	48
Tableau 32: Variation du prix de vente en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant Covid).....	49
Tableau 33: Variation de la vente de biens ou de services en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant covid).....	49
Tableau 34: Fermeture de marchés importants et secteur d'activité	50
Tableau 35: Difficultés rencontrées depuis le début de la pandémie en fonction du secteur d'activité	50
Tableau 36: Démarrage ou augmentation d'activité en fonction du secteur d'activité.....	51
Tableau 37: Impact de la pandémie sur l'activité des entreprises informelles en fonction du secteur.....	52
Tableau 38: Impact des mesures barrières sur l'activité en fonction du secteur	53
Tableau 39: Perte de clients et fournisseurs en fonction du secteur d'activité	54
Tableau 40: Modification du travail pour le respect des mesures préventives en fonction du secteur d'activité	54
Tableau 41: Mesures prises dans les entreprises informelles pour réduire la contamination ..	55
Tableau 42: Stratégies d'adaptation mises en oeuvre dans les entreprises informelles en fonction du secteur d'activité.....	56
Tableau 43: Investissements prévus après la covid 19.....	56
Tableau 44 : Types d'investissements prévus après la Covid	57
Tableau 45: Aide du gouvernement en fonction du secteur d'activité	58
Tableau 46: Type d'intervention reçue en fonction du secteur d'activité	59

Résumé

Les effets de la pandémie de la Covid 19 ont été ressentis à travers le monde entier. En Afrique, les prédictions les plus sombres ont été faites sur la catastrophe sanitaire, en raison de la situation économique et sociale du continent. Ces prédictions sanitaires n'ont pas eu lieu comme prédit, néanmoins la pandémie a causé des pertes d'activités qui sont considérables pour l'ensemble du continent, même si elles se différencient selon les pays et les régions. Le secteur informel qui représente la principale source de moyens de subsistance pour une grande partie de la population africaine a été affecté. La pandémie a accentué la vulnérabilité de ce secteur en révélant sa grande sensibilité aux chocs sanitaires. Ce rapport a pour objectif d'analyser la manière dont les petits acteurs informels du Sénégal, tout comme l'économie dans son ensemble, sont impactés par la crise sanitaire et les mesures de distanciation sociale qui lui sont liées. Des données quantitatives et qualitatives, collectées à travers des focus groups et un questionnaire administré à 2000 unités de production industrielle (UPI), ont été utilisées. Les principaux résultats ont montré que la majorité des entreprises informelles enquêtées s'activent dans le secteur du commerce. Les restrictions physiques et de mobilité, destinées à empêcher la propagation du virus, ont été difficilement vécues par les travailleurs informels. En effet, 43.21% des entreprises informelles ont fermé temporairement leurs établissements surtout celles évoluant dans les secteurs services (46.21) et commerce (43.41%). Cette réduction de l'activité est la conséquence de la fermeture des marchés mais aussi de la baisse de la demande. Même s'il n'y a pas eu de confinement strict au Sénégal, les couvre-feux et la fermeture des marchés ont entraîné une forte réduction des revenus des acteurs informels et donc de la demande de biens et services. Au total 68.18% des UPI ont réduit le nombre total d'heures de travail par semaine par rapport à la période d'avant Covid 19. Les entreprises informelles ont eu à développer des stratégies pour s'adapter aux effets néfastes de la Covid 19. Parmi les stratégies d'adaptation mises en œuvre, la réduction des charges est la plus utilisée par les unités de production informelles. Concernant les mesures de soutien, l'écrasante majorité des entreprises informelles déclarent ne pas avoir reçu d'appui du gouvernement. En somme, la viabilité des entreprises informelles a rudement été remise en cause par la pandémie et nécessite de la part de l'État un soutien spécifique et adapté par le financement et l'accompagnement.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dès les premiers cas du Coronavirus en Afrique, les prédictions les plus sombres ont été faites sur la catastrophe sanitaire à venir sur le continent africain, en raison d'un certain nombre de caractéristiques supposées favoriser la gravité de l'épidémie. Ces prévisions s'expliquaient par la forte concentration de la population urbaine dans les bidonvilles surpeuplés et mal équipés et le manque d'accès aux services sociaux de base (CEA, 2022). Aujourd'hui, les statistiques existantes sur tous les indicateurs de suivi de la pandémie montrent que le virus semble se propager plus lentement à travers le continent africain que dans d'autres régions du monde. Cependant, si le chaos sanitaire n'a pas eu lieu comme prédit, la propagation de la pandémie a néanmoins eu de lourdes répercussions sur les performances économiques des pays africains et sur l'état social des populations africaines. Les pertes d'activité sont considérables pour l'ensemble du continent, même si elles se différencient selon les pays et les régions. L'amplification des conséquences de la crise sur les secteurs économiques s'explique par la prépondérance du secteur informel qui représente la principale source de moyens de subsistance pour une grande partie de la population. Si la récente littérature sur l'informel a beaucoup contribué à mettre en évidence son caractère tentaculaire et la vulnérabilité de ses acteurs, la pandémie du COVID 19 vient révéler sa grande sensibilité aux maladies à transmission contagieuse.

Le secteur informel est sans conteste la colonne vertébrale des économies africaines. Il représente autour de 50% du PIB en Afrique de l'Ouest et plus de 95% des emplois totaux. Selon les résultats de l'enquête de suivi de la pauvreté de l'ANSD, plus de 97% des entreprises privées au Sénégal sont des entreprises familiales, de micro entreprises non-agricoles, des entreprises individuelles ou coopératives, toutes informelles. Le système d'interactions sociales, en particulier, la nature fondamentalement informelle du système de production qui repose sur un complexe écosystème de petits acteurs informels, sur lesquels l'État n'a que très peu de visibilité, encore moins de contrôle rend inopérant les politiques de confinement et de distanciation sociale. Dans une telle configuration, toute mesure de distanciation sociale passera forcément par une forte contraction, voire un arrêt total d'une bonne partie des activités productives du pays entraînant une rupture des chaînes de production et de distribution des produits de consommation de masse, largement dominées par l'informel. Alors que le secteur informel a fait l'objet de beaucoup d'études en Afrique, très peu de littérature existe sur la

sensibilité de ses acteurs aux épidémies et le niveau auquel l'organisation de la production informelle peut en favoriser la propagation.

C'est dans ce contexte que le projet « *Améliorer le ciblage des politiques publiques pour l'emploi décent en Afrique francophone dans le cadre de la pandémie de COVID 19* » a été initié par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) pour évaluer l'impact de la crise sur les petites entreprises informelles, et déterminer comment un appui ciblé et efficace à ces acteurs pourrait aider à mieux contrôler la propagation du COVID 19, et aussi développer des résiliences à long terme, pour ces travailleurs vulnérables. Il porte sur le Secteur Informel et concerne quatre pays d'Afrique francophone notamment le Bénin, le Cameroun, le Maroc et le Sénégal. Il est hébergé par les universités et géré dans leurs structures de recherches. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), à travers son Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement (LAPD) en assure la coordination pour les quatre pays concernés.

L'objectif visé dans ce présent rapport est d'analyser la manière dont les petits acteurs informels, tout comme l'économie dans son ensemble, sont impactés par la crise sanitaire et les mesures de distanciation sociale qui lui sont liées. Spécifiquement, il s'agira de :

- générer des connaissances permettant de comprendre l'impact de la pandémie de COVID 19 sur le secteur informel sénégalais afin de proposer une cartographie des secteurs/acteurs les plus touchés.
- identifier les mécanismes qui pourraient favoriser une reprise progressive de l'économie, à travers le développement de mécanismes de résilience pour soutenir les moyens de subsistance des pauvres, et notamment les femmes qui sont les plus vulnérables, de manière durable.

L'approche méthodologique qui a été utilisée combine des données secondaires essentiellement macroéconomiques et primaires collectées à travers des outils qualitatifs et quantitatifs. Les données qualitatives seront collectées à travers des interviews semi-structurées et des focus groupes, auprès des individus, des responsables d'entreprises, des organisations professionnelles (regroupements de producteurs, organisations faitières et autres) et les services publics chargés de la mise en œuvre des plans de résilience face à la Covid pour mieux appréhender les éléments de contexte, les idiosyncrasies et d'affiner l'interprétation faite des données d'enquête. Les enquêtes quantitatives permettront de collecter les informations pertinentes pour (i) caractériser le profil sociodémographique des acteurs informels (ii) documenter les moyens de subsistance des acteurs de l'informel et leur niveau d'exposition à

l'épidémie (ii) dresser une cartographie complète des activités informelles, les restrictions auxquelles elles font face avec la crise, et les baisses d'activités encourues (iii) , d'évaluer les filets de sécurité sociale existants, les dispositifs institutionnels d'encadrement et d'appui existants, ainsi que leur efficacité. Finalement, une base de données d'enquêtes qualitatives et quantitatives sur plusieurs aspects du mode opératoire de l'informel, dans un contexte de crise sanitaire évaluant la pertinence des mesures de soutien pour lever les contraintes afin de générer des emplois décents, a été constituée.

La suite du présent rapport est structurée en trois chapitres conformément au plan général arrêté pour toutes les équipes. Le premier chapitre porte sur l'analyse du secteur informel au Sénégal avant la Covid 19. Le deuxième s'intéresse aux entreprises informelles face à la pandémie et enfin le dernier se rapporte à l'analyse de l'impact de la maladie sur les Unités de production informelles (UPI).

CHAPITRE 1 : ANALYSE DU SECTEUR INFORMEL AU SÉNÉGAL AVANT LA COVID-19

Dans les pays d’Afrique subsaharienne et particulièrement au Sénégal, le secteur informel est caractérisé par la petite taille des entreprises, la prépondérance de l’auto-emploi, le faible niveau de productivité et l’instabilité du lieu d’exploitation. Le gouvernement sénégalais a mis en place différents programmes et politiques pour soutenir l’emploi et créer un environnement propice à la formalisation des activités économiques. En outre, l’accompagnement des entrepreneurs informels par la création de structures publiques et privées agréées est de plus en plus posé comme un moyen d’appuyer les initiatives de l’informel.

Dans ce chapitre, nous allons dans une première section, analyser le profil des unités de production informelles. La deuxième section fera l’objet d’évaluation des avantages et des inconvénients des entreprises informelles. La troisième et dernière section évaluera les politiques publiques mises en œuvre pour renforcer l’informel.

1.1. Profil des entreprises informelles

Cette première section sur le profil permettra de passer en revue les caractéristiques socio-économiques et démographiques des acteurs du secteur informel. Nous allons analyser les secteurs d’activités de concentration, la répartition des acteurs par secteur et par sexe, l’âge moyen des entrepreneurs informels, le niveau moyen d’instruction des employés, la situation matrimoniale des acteurs, la productivité des firmes informelles et l’origine des acteurs informels.

1.1.1. Secteurs d’activités de concentration de l’informel

Les unités de production informelles interviennent dans plusieurs secteurs d’activités de l’économie sénégalaise. Cependant, le tableau suivant montre que les trois principaux secteurs d’activités de l’informel sont le commerce, l’industrie et les services.

Figure 1: Secteurs d’activités de concentration de l’informel au Sénégal (en %)

		Statut		
		Formel	Gros informel	Petit informel
Secteurs	Industrie	27	43	52
	Commerce	59	51	30
	Services	14	6	18

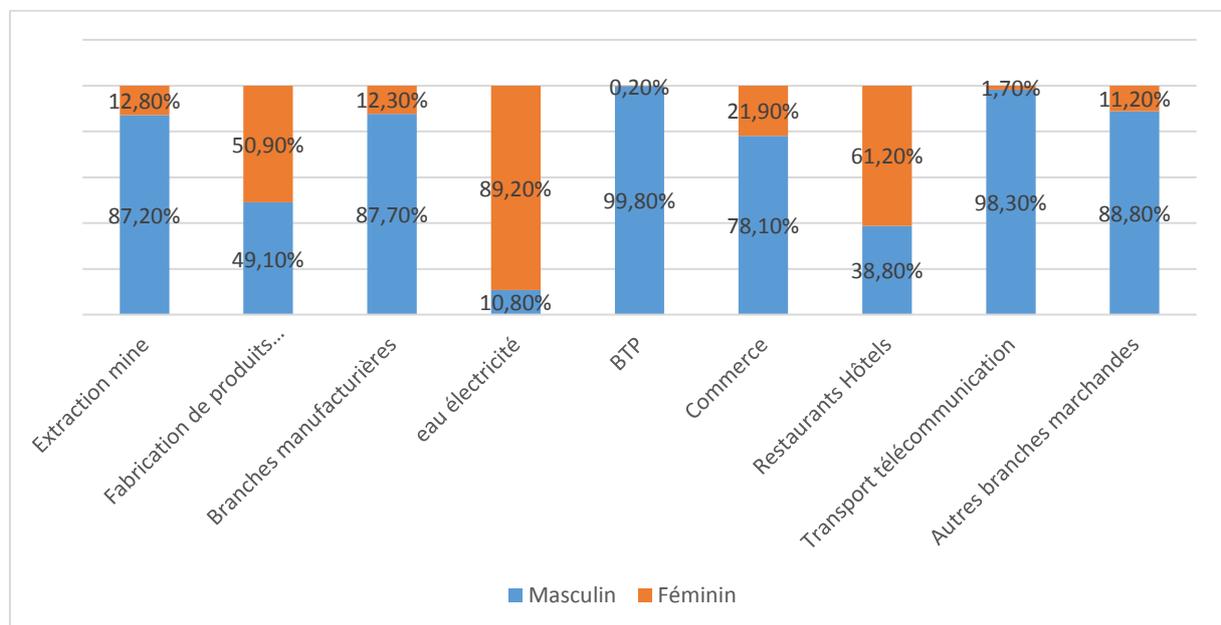
Source : Auteurs à partir des données du CREA et de la banque mondiale, 2013.

Nous retrouvons une forte présence des entreprises informelles du Sénégal dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Le petit informel se concentre davantage dans le secteur de l'industrie avec en moyenne 52% contre 30% pour le secteur du commerce et 18% pour le secteur des services. Cette concentration dans l'industrie peut être expliquée par la facilité d'exercice dans le domaine (moins d'exigence en termes de qualification et de savoir-faire mais aussi en termes de capital). Le gros informel se démarque par sa forte concentration dans le secteur commercial avec 51% en moyenne contre 43% pour le secteur industriel et 6% pour le secteur des services.

1.1.2. Entrepreneurs informels par sexe et par secteurs d'activités

Les données de la figure ci-dessous révèlent que l'essentiel des intervenants du secteur informel sont des hommes (79,9% de la population). Les femmes sont plus présentes dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, de la restauration et des hôtels et de la fabrication de produits alimentaires. Quant aux UPI dirigées par les hommes, elles sont plus présentes dans les secteurs des manufactures, des BTP, du commerce, du transport et des télécommunications. Concernant la fabrication de produits alimentaires, les proportions entre les hommes et les femmes sont quasi-égales.

Figure 2: Répartition des entrepreneurs informels par sexe et secteurs d'activités



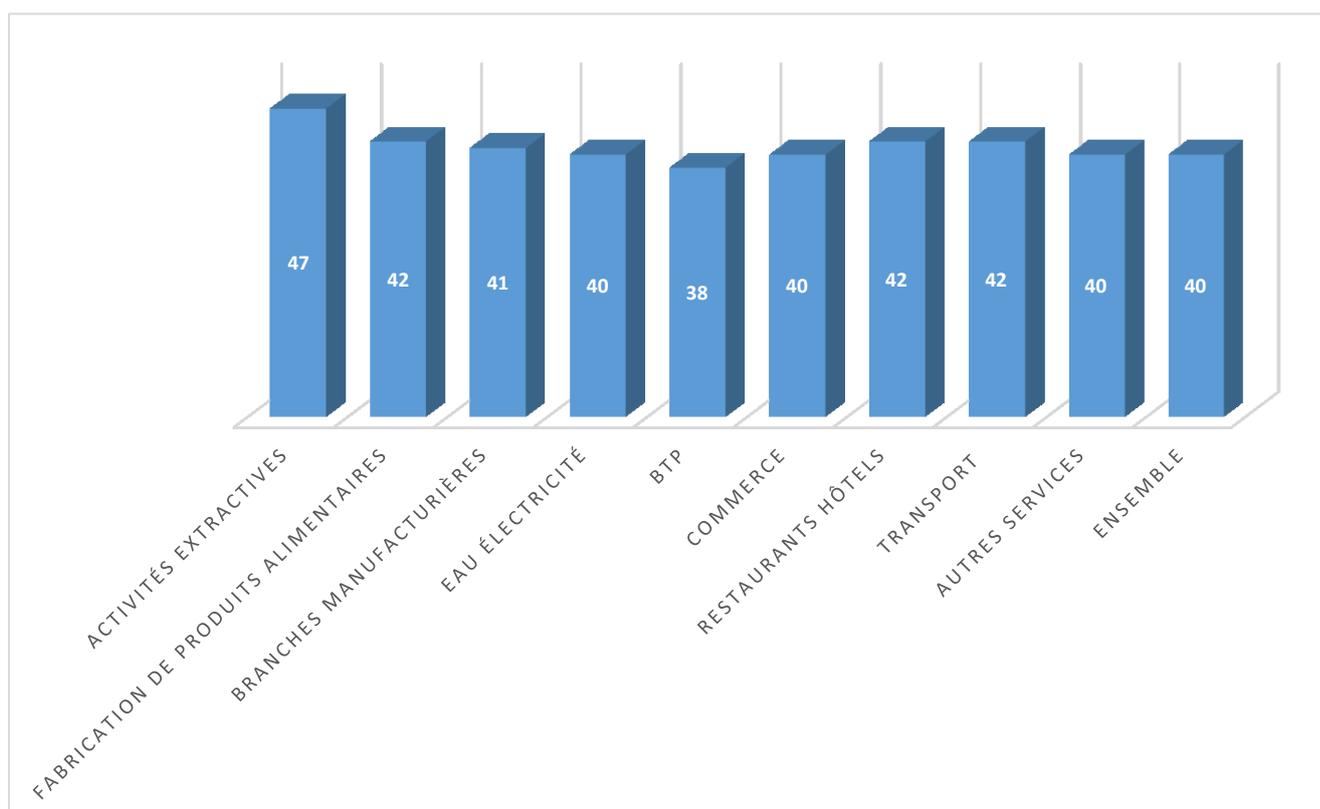
Source : Auteurs à partir des données de l'ENSIS, 2013.

1.1.3. Âge moyen des entrepreneurs informels

L'âge moyen des entrepreneurs informels est d'environ 40 ans. Les entrepreneurs informels qui ont un âge moyen le plus élevé sont dans le secteur des activités extractives avec 47ans. Par contre, le moins élevé est retrouvé dans le secteur des BTP avec 38 ans.

L'analyse de la figure ci-dessous montre que les acteurs du secteur informel sont relativement jeunes à l'exception de ceux des activités extractives.

Figure 3: Répartition des entrepreneurs informels selon l'âge moyen



Source : Auteurs à partir des données de l'ENSIS, 2013.

1.1.4. Niveau moyen d'instruction des employés de l'informel

La plupart des acteurs de l'informel ont fait uniquement le cycle primaire surtout ceux du petit informel. Quelque que soit le compartiment analysé, nous remarquons qu'un peu plus du quart des entrepreneurs ont le niveau secondaire. Nous retrouvons une faible proportion d'acteurs ayant fréquenté le cycle supérieur. Cela fait montre d'un niveau d'instruction relativement faible des acteurs évoluant dans le secteur informel.

Figure 4: proportion des employés suivant le niveau d'éducation (en %)

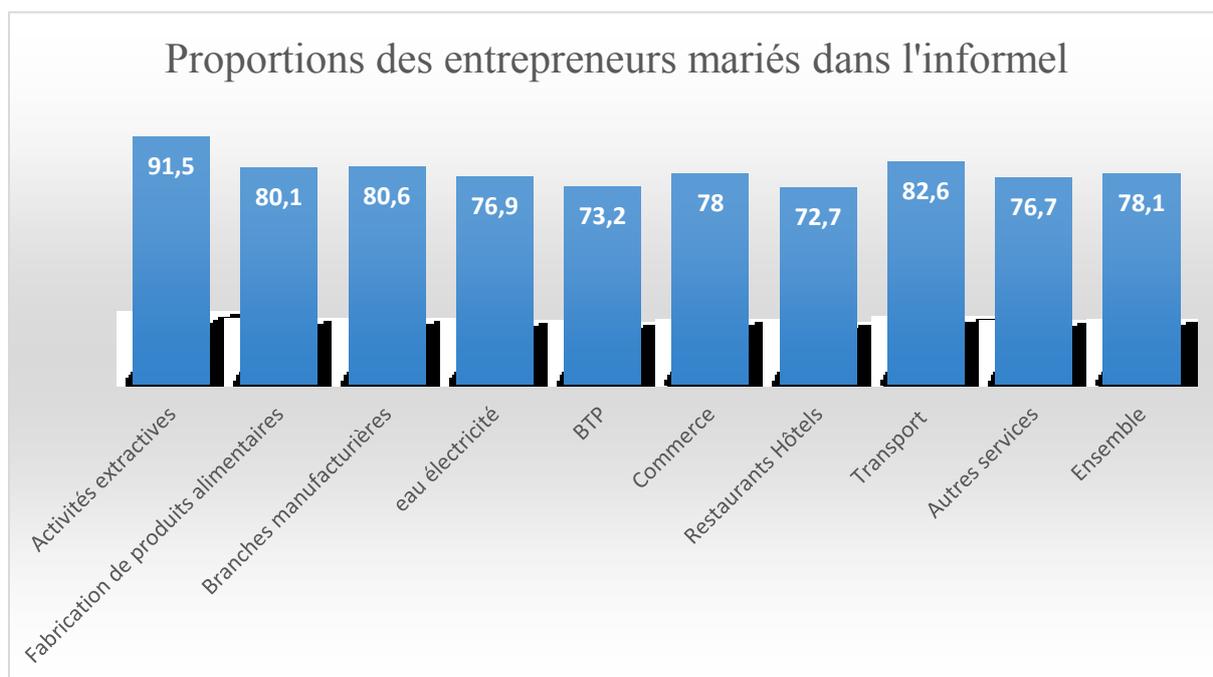
		Niveau d'instruction			
		Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur
Statut	Petit informel	11	53	26	10
	Gros informel	3	48	28	21

Source : Auteurs à partir des données du CREA/Banque mondiale, 2013.

1.1.5. La situation matrimoniale

Les entrepreneurs informels sont essentiellement des mariés avec des taux qui dépassent qui dépassent 70%, quelle que soit la branche d'activités considérée. Les activités extractives enregistrent le taux de mariés le plus élevé avec 91,5% contre le taux le moins élevé pour les restaurants et les hôtels avec 72,7%. Cette situation pourrait se justifier par le fait que la plupart des acteurs de l'informel y restent par manque de moyens d'une part et pour assurer la survie de la famille d'autre part.

Figure 5: Répartition des entrepreneurs de l'informel selon leur situation matrimoniale (en %)



Source : Auteurs à partir des données de l'ENSIS, 2013.

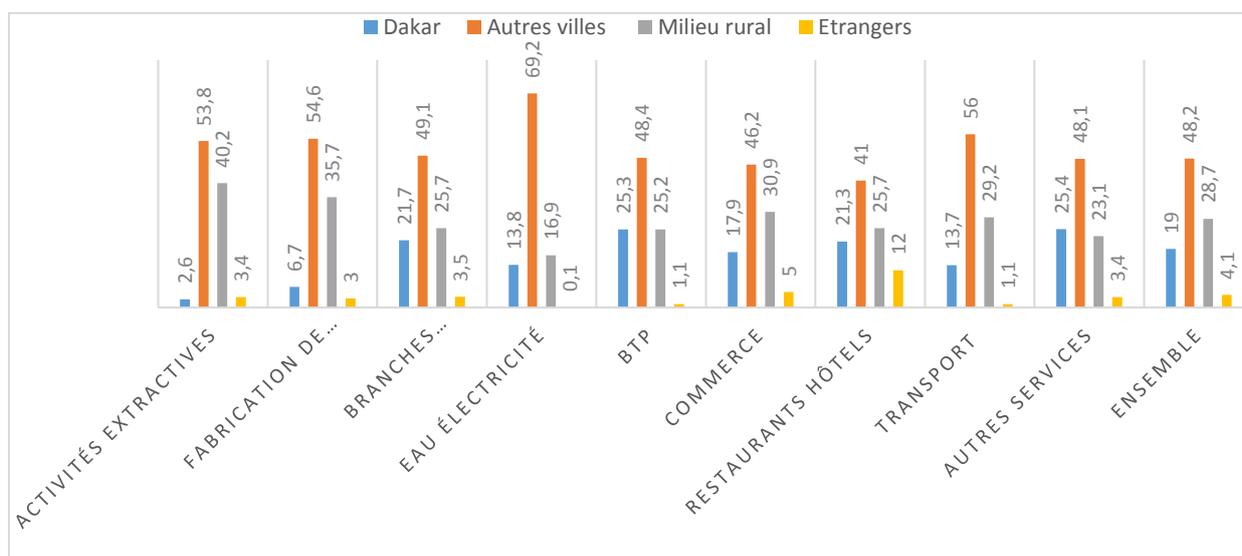
1.1.6. Faible productivité des entreprises informelles

La faible productivité est une caractéristique des firmes informelles au Sénégal. L'analyse des données du CREA et de la Banque Mondiale (2009 et 2013) fait apparaître la faible productivité des entreprises du petit informel relativement à celles du formel. Toutes les entreprises du petit informel ont une productivité de moins de 50 millions. Ces résultats corroborent l'hypothèse d'une corrélation négative entre l'informel et le niveau de productivité des firmes. Toutefois, l'écart de productivité entre le formel et le gros informel est très petit, voire négligeable contrairement à celui entre le gros et le petit informel. Et ceci confirme les résultats de Mbaye et Benjamin (2012) selon lesquels en terme de productivité, les grandes entreprises informelles ressemblent beaucoup plus au formel qu'au petit informel.

1.1.7. L'origine des entrepreneurs informels

Les entrepreneurs informels viennent essentiellement des villes du Sénégal autres que la capitale. Ils se retrouvent principalement dans les secteurs de l'eau et de l'électricité (69,2%), du transport (56%) et de la fabrication de produits alimentaires (54,6%). Les entrepreneurs informels venant des zones rurales viennent en deuxième position et sont plus recensés dans les secteurs des activités extractives (40,2%), de la fabrication de produits alimentaires (35,7%) et du commerce (30,9%). Quant aux entrepreneurs informels originaires de Dakar, ils se retrouvent plus dans les secteurs du BTP (25,3%), des industries manufacturières (21,7%) et des autres services (25,4%).

Figure 6: Répartition des entrepreneurs informels selon leur origine (en %)



Source : Auteurs à partir des données de l'ENSIS, 2013.

1.2. Analyse des avantages et inconvénients des entreprises informelles

Dans cette section, nous allons analyser les avantages des entreprises informelles mais également les inconvénients.

1.2.1. Les avantages des entreprises informelles

Les entreprises informelles subissent moins la concurrence étrangère que les entreprises formelles car elles sont moins contraintes à la qualité des produits.

Au Sénégal, la proportion de dirigeants d'entreprise ayant exprimé leur mécontentement quant à l'utilisation des recettes fiscales par le gouvernement varie entre 65 et 100 %, en fonction de la taille des entreprises. Les enquêtés ont mis en relief un élément, à savoir le harcèlement fiscal et l'ampleur avec laquelle les autorités fiscales ciblent de manière disproportionnée les entreprises formelles. Au Bénin, entre 17 et 60 % des dirigeants d'entreprise interrogés se plaignent que, une fois que les autorités fiscales les identifient en tant que contribuables importants, ils sont soumis à des inspections récurrentes et à des redressements fiscaux. Au Sénégal, 41 à 55 % des entreprises ont déclaré subir le même sort (CREA et Banque Mondiale, 2013). Les entreprises informelles échappent à ce phénomène. Les agents du fisc rencontrés reconnaissent eux-mêmes le ciblage des entreprises formelles. Dans un environnement de corruption endémique, les entreprises informelles semblent posséder une plus grande souplesse dans leurs relations avec l'État (Mbaye et Benjamin, 2012). En matière fiscale, l'établissement du régime de la contribution globale unique (CGU) est également un avantage pour l'informel. En outre, l'intérêt de la CGU, pour les acteurs de l'informel est de s'acquitter en une seule fois et définitivement de leurs obligations fiscales.

Les PME formelles et informelles qui entrent en relations sécurisées avec les banques, bénéficient d'exonération fiscale de la part de l'État et intègrent un réseau d'experts et sont assistées par un gestionnaire d'entreprise.

1.2.2. Les inconvénients des entreprises informelles

Le secteur formel sert une clientèle plus diversifiée que le secteur informel. Les clients les plus importants des entreprises formelles sont le secteur public et les entreprises privées (grandes et petites, commerciales et non commerciales). Pour les entreprises informelles, les principaux clients sont les ménages et les microentreprises. Ces informations illustrent l'exclusion des entreprises informelles des marchés publics (Mbaye et Benjamin, 2012).

Comme pour beaucoup d'autres pays africains, les exportations représentent souvent une faible part des ventes des entreprises. Les exportations en pourcentage du chiffre d'affaires sont les

plus élevées dans le secteur formel, suivi des grandes entreprises informelles et enfin des petites entreprises informelles ; dans tous les cas, elles sont cependant assez faibles. Pour les entreprises informelles sénégalaises, les exportations n'excèdent pas 10 % des ventes totales. Le faible accès au crédit est aussi un critère distinctif du secteur informel (Mbaye et Benjamin, 2012). Le crédit bancaire semble être pour l'informel, comme pour la plupart des petites entreprises, une option presque fermée. Cela les confine à des formes de prêts assez informelles, qui se limitent aux emprunts auprès d'amis ou de parents, ou aux tontines, et ils font généralement face à des taux d'intérêt relativement élevés (Johnson, 2004 ; Akoten et al., 2006). Dans la littérature, l'accès au financement bancaire est l'une des difficultés que rencontrent les acteurs de l'informel. Ce phénomène pourrait être lié à la rigueur de la réglementation bancaire et des difficultés de disposer de garantie crédible. Seuls 12,5% des entrepreneurs du petit informel et 26% de ceux du gros informel accèdent à un financement bancaire (Dieng, 2015). Les taux d'intérêt très élevés payés par les entreprises informelles peuvent se justifier par le niveau élevé de risque associé à ces prêts et par les coûts d'exploitation élevés auxquels font face les institutions de microfinance.

La relation positive entre l'accès à une couverture sociale et la productivité a été établie (Mbaye et Benjamin, 2012). Seuls 14% des travailleurs du petit informel et 36% de ceux du gros informel ont bénéficié d'une couverture sociale (Dieng, 2015).

1.3. Les politiques publiques mises en œuvre pour renforcer l'informel

Les autorités publiques ont mis en place différentes politiques de soutien aux acteurs du secteur informel. Ces politiques concernent la fiscalisation de l'informel, la création de centres de gestion agréés, la création d'agences de facilitation à l'emploi formel et la stratégie d'appui à la promotion de l'emploi dans les secteurs économiques traditionnels.

1.3.1. La fiscalisation de l'informel

Au Sénégal, la politique fiscale mise en œuvre depuis quelques décennies traduit la volonté des pouvoirs publics de faire de la fiscalité un instrument apte à mobiliser de façon optimale les ressources nécessaires à la couverture des charges publiques, à promouvoir la croissance économique et à améliorer l'environnement des affaires. Les améliorations en matière de régime fiscal se sont traduites par l'instauration de deux types de régime : le régime du réel applicable aux entreprises formelles et la Contribution Globale Unique (CGU) appliquée aux entreprises informelles et établie au profit de l'État et des collectivités locales. Le régime de la CGU a été adopté par la loi n°2004-12 du 6 février 2004 portant réforme du Code Général des Impôts. Ce code a été révisé en 2012 et autorisé par la loi numéro 2012-31 du 31 décembre

2012 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Toutefois, concernant la CGU, on n'a pas constaté de changement. La Contribution Globale Unique constitue un impôt synthétique regroupant à la fois l'impôt sur le revenu assis sur les bénéfices industriels et commerciaux, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la contribution des patentes, la contribution des licences, l'impôt du minimum fiscal et la contribution forfaitaire à la charge des employeurs. À l'instauration de la CGU, les objectifs visés par le gouvernement du Sénégal sont les suivants :

- la simplification et l'équité du système fiscal ;
- la rationalisation de l'assiette et la promotion du consentement volontaire à l'impôt ;
- la promotion de l'investissement et de la compétitivité ;
- l'amélioration des garanties du contribuable et la lutte contre la fraude fiscale.

D'après l'article 131 du présent CGI, « Sont assujetties à la contribution globale unique, les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel, tous droits et taxes compris, n'excède pas cinquante (50) millions de francs lorsqu'elles effectuent des opérations de livraison de biens ou des opérations de prestation de services. Le chiffre d'affaires annuel prévu pour l'application du régime de la contribution globale unique est déterminé en tenant compte de l'ensemble des opérations réalisées dans tous les établissements de l'entreprise, y compris celles exonérées ». L'analyse de cet article montre que les autorités fiscales doivent davantage prendre en compte la fiscalisation de l'informel. Cet article ne peut concerner les entreprises du gros informel qui réalisent un chiffre d'affaires largement supérieur à 50 millions. En outre, l'intérêt de la CGU, pour les acteurs de l'informel est de s'acquitter en une seule fois et définitivement de leurs obligations fiscales. Ainsi, la CGU est établie chaque année en considérant la totalité du chiffre d'affaires réalisé du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente, déduction faite des opérations soumises au précompte de la TVA. Les tarifs de la CGU varient selon le chiffre d'affaires de l'entreprise et la nature de son activité. En effet, il existe trois barèmes distincts de la CGU, suivant que l'activité de l'entreprise tient du commerce, de la prestation de services ou de la livraison d'autres types de produits.

1.3.2. La création de centres de gestion agréés (CGA)

Au Sénégal, les CGA sont des organismes publics institués par la loi du 29 décembre 1995, avec pour objectif d'amener les PME vers le formel au moyen d'incitations fiscales. Le Centre de Gestion Agréé Pilote de Dakar (CGAPD) a obtenu son agrément et a ouvert ses portes en 1998. Il est le premier centre de gestion agréé de toute l'Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, les centres de gestion agréés sont mis en place par les Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CCIA) avec l'appui du Ministère du Commerce, des chambres de métiers, des organisations professionnelles et des experts comptables. Les centres sont localisés dans les

régions de Dakar, Thiès, Saint Louis, Ziguinchor et Kaolack. Ces CGA sont administrés par une assemblée générale et un conseil d'administration qui nomme le président et le directeur général. En tant qu'association à but non lucratif, les missions assignées aux CGA visent à :

- tenir pour chaque adhérent dans les six mois de la clôture de chaque exercice, un dossier de gestion comportant des ratios et leur commentaire ;
- élaborer des déclarations fiscales sur une période au cours de laquelle les intéressés étaient membres du CGA ;
- tenir la comptabilité des adhérents à la demande de ces derniers ;
- organiser des sessions de formation sur la gestion et des sessions sur la formation professionnelle au profit de ses adhérents ;
- faire un examen des documents comptables qui sont transmis par l'adhérent dont il ne tient pas la comptabilité et un examen de cohérence et de vraisemblance des documents et recueillir des informations complémentaires auprès de l'adhérent ;
- tenir des réunions d'information sur la réglementation fiscale et les modifications qui lui sont apportées ;
- exploiter les renseignements collectés auprès des adhérents pour produire des statistiques par branches ou par filières ou des indicateurs de synthèse.

1.3.3. Stratégies pour la promotion de l'emploi formel

Au Sénégal, beaucoup d'initiatives ont été mises en œuvre pour l'amélioration de l'environnement des PME et plus particulièrement des entreprises informelles. Ces initiatives se sont concrétisées par la mise en place d'agences d'appui aux petites et moyennes entreprises rattachées aux ministères respectifs. C'est le cas de l'Agence de Promotion et Développement de l'Artisanat (APDA) rattaché au Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat et de l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) dépendant du Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. Créée en novembre 2001, l'ADEPME exprime l'intérêt du Gouvernement sénégalais d'encadrer les petites et moyennes entreprises et plus particulièrement les entreprises informelles. L'ADEPME a pour mission d'aider les promoteurs des PME à lever les contraintes qui entravent le développement et la croissance de ces dernières, notamment celles liées à l'accès au crédit et à la lourdeur du système fiscal. Elle a pour objectifs d'aider au renforcement des capacités de gestion des PME et de l'artisanat, de favoriser l'accès au crédit, de former, d'informer et d'encadrer les chefs d'entreprises, de faire des propositions d'amélioration de la législation et de la réglementation. Les initiatives développées par le Sénégal pour réduire les lourdeurs administratives en matière de création d'entreprises et de formalisation des unités

informelles se sont réalisées par la mise en place d'un guichet unique au niveau de l'agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux (APIX). Ce guichet unique a sensiblement simplifié les procédures d'enregistrement des PME, avec une fiche d'immatriculation unique et une réduction des délais de traitement qui sont passés de 4 à 1 mois. Cette amélioration se poursuit avec le projet de mise en place d'un centre de formalité à la chambre de commerce de Dakar disposant d'un accès télématique dans les régions.

CHAPITRE 2 : LES ENTREPRISES INFORMELLES FACE À LA PANDÉMIE DE LA COVID 19

Ce chapitre vise à analyser la propagation de la Covid-19 au Sénégal depuis la détection du premier cas. Il étudie les effets sanitaires, politiques et économiques sur les activités du secteur informel et examine la mise en œuvre des programmes d'appui aux activités informelles pour faire face à la Covid-19.

2.1. La propagation de la Covid-19 au Sénégal

Depuis décembre 2019, le monde vit au rythme d'une épidémie à syndrome respiratoire aigu, qui s'est propagée très vite pour devenir une pandémie mondiale. La rapidité avec laquelle la maladie s'est propagée a mis à rude épreuve les systèmes de santé, qui même dans les pays développés ont peiné à rassembler les ressources matérielles nécessaires pour prendre en charge un nombre de patients croissant à un rythme exponentiel.

Le Sénégal a enregistré son premier cas d'infection le 2 mars 2020 via l'importation. Après une progression faible, le pays passe à soixante et onze (71) cas sous traitement, dans les quatre (4) arrondissements de Dakar, à Mbao, Yeumbeul, Guédiawaye, Rufisque, Touba, Mbour, Thiès, Popenguine, Saint-Louis et Ziguinchor, le 23 mars 2020¹. Depuis son apparition, le virus a gagné du terrain. Sur toute cette période, les cas de contamination se comptaient quotidiennement. Il ne se passait pas un jour sans que le Ministère de la Santé et de l'Action sociale ne fasse le bilan du jour. Les cas positifs du jour attiraient l'attention de la population. La flambée des cas communautaires de Covid 19 a causé une psychose générale.

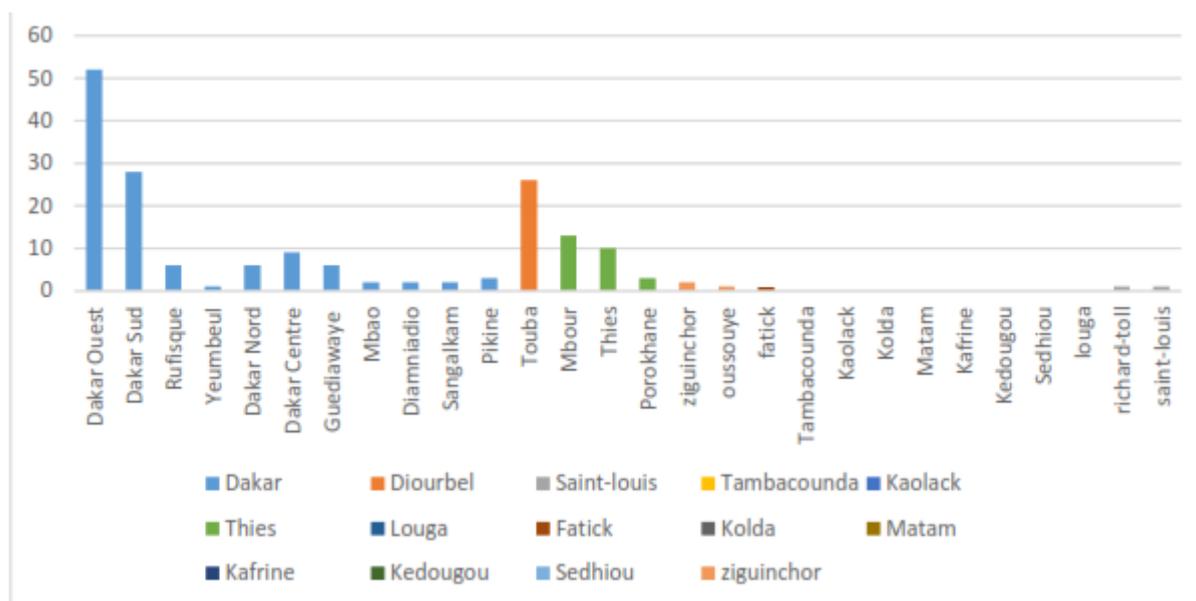
Après un pic de contamination à la Covid-19 observée en juillet et décembre 2021, les cas ont baissé avec moins de 100 nouvelles contaminations recensées en moyenne chaque jour et un nombre de décès très faible². Après avoir très fortement augmenté en décembre et début janvier 2022, le taux de positivité était désormais faible (environ 5 %). Le 20 octobre 2022, le Sénégal comptait officiellement 88 679 cas d'infection à la Covid-19 et 1 968 personnes décédées (2,1 %) depuis le début de la pandémie³.

¹ Communiqué du Ministère de la Santé et de l'Action sociale en date du 14 mars 2020

² <https://www.sante.gouv.sn/>

³ Communiqué du Ministère de la Santé et de l'Action sociale en date du 20 octobre 2022

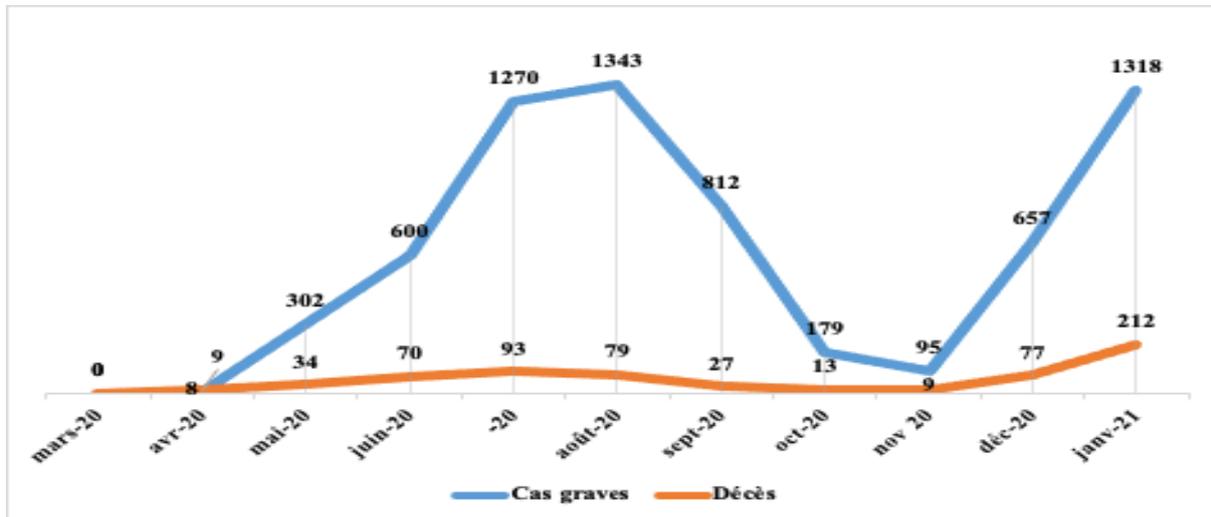
Figure 7.: Répartition des cas de COVID-19 au sein des régions du Sénégal



Source : DPRS, 2020

Durant le premier mois de la pandémie, l'épicentre était devenu la région de Dakar qui a détrôné la région de Diourbel à un temps record. Cette région a enregistré 66,857% des cas sur l'ensemble du territoire national dont 49,524% se trouvent dans la zone ouest de la capitale, 26,667% dans la zone sud et le reste est partagé entre quelques communes de la région. Ces deux zones prises individuellement, chacune d'elle dépassait la région de Diourbel plus précisément à Touba qui a été le principal foyer de la Covid-19 dans le pays. Une propagation rapide du virus a été observée dans la région de Thiès avec 14,857% des cas positifs, soit la même proportion que la région de Diourbel, reparti dans trois sites Mbour, Thiès et Popenguine. Les 3,429% des cas restants sur le plan national sont partagés par la région de Ziguinchor, Saint-Louis et Fatick (voir figure 4).

Figure 8: Évolution du nombre de cas graves et de décès liés à la covid-19 de mars 2020 à janvier 2021



Source : *Sante.gouv.sn*

La figure ci-dessus décrit l'évolution du nombre de cas graves et de décès liés à la Covid-19 sur la période de mars 2020 à janvier 2021. En effet, le nombre de cas graves a connu une hausse d'avril à août 2020 passant de 8 à 1343 avant de baisser progressivement jusqu'à 95 au mois de novembre 2020 pour ensuite augmenter jusqu'à 1318 au mois de janvier 2021. La courbe du nombre de décès liés à la Covid-19 a connu la même tendance sauf sur la période juillet-août 2020 où elle est passée de 93 à 79 au moment où le nombre de cas graves a augmenté de 1270 à 1343.

Au regard de l'accroissement du nombre de cas positifs et du nombre de décès, le Sénégal commença sa campagne de vaccination à la mi-février 2021, pour les personnes âgées et celles avec des comorbidités. Actuellement, 2 074 162 personnes, soit près de 10% de la population, ont été vaccinées⁴.

2.2. Les effets sanitaires, politiques et économiques de la Covid-19 sur les activités du secteur informel

La pandémie de la Covid-19 a eu des effets sanitaires et économiques dévastateurs à l'échelle mondiale en 2020, et ses effets se feront sentir probablement au-delà. Elle a eu et continuera d'avoir un impact majeur sur la santé et le bien-être de nombreux groupes vulnérables (OCDE, 2020b). Au-delà des pertes humaines considérables qu'elle a entraînées, la pandémie a produit un choc économique et social sans précédent sur cette dernière décennie. Ses effets ont été

⁴ <https://www.sante.gouv.sn/>

accentués par la vitesse de propagation de la maladie qui a nécessité des mesures drastiques de confinement, d'espacement social et de limitation des déplacements. Le confinement d'une part considérable de la force de travail mondiale a engendré une baisse inévitable de la production, débouchant sur des pertes d'emploi et de revenus et donc sur un ralentissement de la consommation globale. Cette simultanéité des chocs d'offre et de demande a plongé le monde dans une récession dont l'ampleur dépasse largement celle de 2008, selon le FMI. Les mesures de confinement et de distanciation sociale rendues nécessaires pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont menacé la croissance mondiale, encore fragilisée par la dernière crise économique et financière de 2008.

Au Sénégal, la crise sanitaire occasionnerait une perte de 7,1 et 5,04 points de pourcentage de croissance du PIB respectivement pour les scénarios « choc Covid -19 » et « riposte ». Dans le scénario choc, les conséquences sont importantes sur la consommation et l'investissement privé avec des baisses de l'ordre 4,64 % et 7,73 %. Ces pertes engendreraient des effets néfastes sur les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la pauvreté, la faim, les inégalités, la croissance économique (DGPPE, 2020).

La pandémie de la Covid-19 a impacté pratiquement tous les secteurs de l'économie sénégalaise avec des proportions différentes. Toutefois, le secteur des services semble être le plus touché, viennent ensuite le commerce, le transport, l'industrie et l'artisanat. Il est à préciser, à ce niveau, que le secteur informel est très représentatif dans ces secteurs touchés. Les petites entreprises informelles jouent un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire et sont susceptibles de se retrouver en situation de détresse et d'insolvabilité due à des problèmes logistiques pendant les périodes de confinement (Dieng, 2020). Au Sénégal, le secteur informel représente 90% de l'emploi total et 41,6% du PIB. Plus de 70% de l'emploi informel se trouve dans les entreprises informelles (DPEE, 2018).

Les impacts de la pandémie ont porté sur différentes dimensions. Par exemple dans le secteur du transport, l'impact le plus visible était l'interdiction des lignes interurbaines avec ses conséquences induites sur les autres secteurs. Les transports urbains ne sont pas épargnés. Ils font face à une réduction de moitié du nombre de passagers entraînant des pertes de revenus considérables. Un autre impact direct est la réduction des heures de travail et des revenus des transporteurs, une augmentation du chômage dès le premier mois sans revenu de remplacement et la perte plus généralisée de revenu pour les ménages. Cette paralysie des transports a eu des conséquences multiples indirectes à savoir le retard des travailleurs pour gagner leurs lieux de travail et difficultés pour le retour au domicile le soir, problème d'approvisionnement en

matières premières et d'écoulement des produits divers dans les marchés et les grandes surfaces (OIT, 2020).

Étant donné que 40% des actifs travaillent dans des secteurs impactés par la pandémie du Covid-19 (Commerce de détail, hôtels, restaurants, industrie de fabrication), il est noté une hausse du taux de chômage global de respectivement, 0,20% et 0,15% en 2020 et 2021. À cet égard, si on considère que le revenu du travail représente, en moyenne, 67% du revenu des ménages au Sénégal, il devient évident que cette crise de l'emploi aura un impact considérable sur le bien-être des ménages (PNUD, 2020).

Les activités des femmes ont été particulièrement affectées par la pandémie. Une étude de l'IPAR (2020) a montré que les activités des femmes, tous secteurs et catégories confondus, ont été toutes confrontées à des difficultés d'écoulement de leur production. L'étude a révélé que 100 % des productrices horticoles et des transformatrices de produits halieutiques, 95 % des micro-mareyeuses, 92,3 % des commerçantes revendeuses de produits horticoles, 81,8 % des transformatrices de produits horticoles et 80 % des avicultrices déclarent avoir rencontré des difficultés de commercialisation. Au regard de ces statistiques, les avicultrices semblent relativement moins touchées, cependant, elles font partie de celles qui ont été le plus affectées par les conséquences de ces difficultés d'écoulement. La fermeture des lieux de vente et la restriction de la mobilité constituent les mesures qui ont le plus entravé l'écoulement des productions et la commercialisation par les revendeuses.

Les femmes du secteur de la pêche ont subi les conséquences des difficultés d'accès aux quais. Si l'ensemble des mesures restrictives a concouru aux difficultés de commercialisation, la fermeture des quais de pêche, leurs principaux lieux d'activité, a particulièrement affecté les transformatrices de produits halieutiques et les micro-mareyeuses. Cette mesure a restreint l'accès à ces sites aussi bien pour elles que pour les acheteurs. Le couvre-feu a empêché aux micro-mareyeuses d'aller travailler alors que leurs activités se passent le soir et l'inaccessibilité des quais de pêche qui ont davantage entravé leurs activités de commercialisation du poisson frais. Ceci a causé une baisse de revenus des femmes de ce secteur (IPAR, 2020).

L'encadré ci-dessous montre les conséquences de la pandémie en termes de pertes d'emplois, de revenus et de pouvoir d'achat des travailleurs du secteur de l'informel au Sénégal.

Encadré : les conséquences de la pandémie en termes de pertes d'emplois, de revenus et de pouvoir d'achat des travailleurs du secteur de l'informel

Marché du travail et activités économiques :

- Toutes les activités économiques sont à l'arrêt ou font face à une forte baisse d'activité : baisse ou arrêt de la production, diminution des heures de travail et du personnel.
- Les contraintes sont multiples : i) pour les entreprises : problème de transmission des intrants et des commandes entre clients et fournisseurs, perte de partenaires, absence ou baisse des profits, difficultés pour les employés à se rendre au travail ; ii) pour les travailleurs : chômage sans indemnisation, difficultés de transport pour se rendre au travail lorsque l'activité est maintenue, perte ou réduction des heures de travail, perte ou réduction des salaires ;
- Les entreprises ne pensent plus à recruter, mais plutôt à réduire les effectifs ;
- Les ambulants ne parviennent plus à vendre, les restaurants sont désertés de peur d'attraper la maladie ;
- Dans le meilleur des cas, reconversion pour certains et réorganisation du travail pour d'autres et pour la majorité, prise en compte des mesures préventives sanitaires mais cela représente un sacrifice et génère des attentes en termes d'appui.

Pouvoir d'achat :

- Une baisse drastique du pouvoir d'achat en conséquence directe de la baisse des flux commerciaux, des tensions sur la trésorerie, une réduction importante voire l'arrêt du volume des activités et du changement des modes de consommation.

Source : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sro-dakar/documents/publication/wcms_763402.pdf

2.3. Analyse des mécanismes de mise en œuvre des programmes d'appui aux activités informelles pour faire face à la Covid 19

Au Sénégal, le Président de la République a mis en place un Programme de Résilience économique et sociale (PRES) qui comprend une série de mesures visant à renforcer le système de santé, soutenir les ménages et la diaspora, et soutenir les entreprises et leurs salariés. Un Fonds de Riposte contre les effets de la Covid-19, dénommé FORCE-COVID-19, a été créé pour couvrir les dépenses de ce programme. D'un montant de mille (1000) milliards de FCFA, le fonds est financé par l'État et des donations volontaires du secteur privé et des partenaires

au développement. Le gouvernement a contribué à l'effort budgétaire en dégagant un montant global de 159 milliards FCFA via des réduction et report de dépenses de fonctionnement et d'investissements, et en sécurisant 178 milliards FCFA pour couvrir partiellement des pertes de recettes budgétaires induites par la crise. Un Comité de pilotage comprenant des représentants de l'État, de l'Assemblée nationale, toutes sensibilités confondues, et de la société civile a été mis en place le 29 avril 2020 pour suivre et superviser le Fonds Force-Covid-19, afin d'en assurer la transparence et la bonne gouvernance⁵.

Les mesures prévues par le PRES, ont été déclinées en quatre (4) axes, incluant un plan de contingence d'un montant de 64 milliards de FCFA pour couvrir les dépenses de santé liées à la riposte contre la Covid-19 et une large gamme de mesures économiques et sociales. Afin de préserver les emplois et l'activité économique, des mesures dérogatoires relatives au licenciement et au chômage technique durant la période de la pandémie ont également été prises

2.3.1. Mesures économiques⁶

Les mesures économiques prises par le gouvernement sont les suivantes :

- Paiement dû aux fournisseurs de l'État pour 302 milliards en fonction de règles et priorités de paiement concourant à l'objectif de stabilité économique qui seront publiées et connues de toutes les entreprises ; celles-ci s'engageront à maintenir les salaires ;
- Appui direct aux secteurs de l'économie les plus durement touchés par la crise, notamment les transports, l'hôtellerie mais également l'agriculture, pour un montant global de 100 milliards ;
- Remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019 due par les entreprises et les particuliers, pour un montant global de 200 milliards ;
- Différé de déclaration et de paiement jusqu'au 15 juillet 2020 de tous les impôts et taxes dus pour la période d'avril à juin 2020; cela concerne les particuliers et les petites et moyennes Entreprises (PME) dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 100 millions de francs CFA ainsi que les entreprises évoluant dans les secteurs les plus impactés par la pandémie de la Covid-19, à savoir le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, le transport de personnes, l'éducation, la culture, l'agriculture et la presse, quel que soit leur niveau de chiffre d'affaires;

⁵ https://www.presidence.sn/actualites/les-reponses-du-president-macky-sall-aux-questions-sur-le-programme-de-resilience-economique-et-sociale-et-le-plan-de-relance-de-lEconomie_2090

⁶ <https://www.francophonie.org/senegal-covid19>

- Report jusqu'au 30 juin 2020 du dépôt des états financiers, initialement fixé au 30 avril 2020 pour les entreprises relevant de la Direction des grandes Entreprises (DGE) et de la Direction des moyennes Entreprises (DME) ; cela ne concerne pas les déclarations d'Impôt sur les Sociétés (IS) et d'Impôt sur le Revenu (IR) dont le délai de souscription reste maintenu au 30 avril 2020, ainsi que le paiement du deuxième acompte;
- Remises et suspensions d'impôts aux entreprises qui s'engageront à maintenir leurs travailleurs en activité pour la durée de la crise, ou à payer plus de 70% du salaire des employés mis en chômage technique pendant cette période ; cette facilité de trésorerie concerne les retenues opérées sur les salaires et les cotisations sociales que les entreprises du secteur privé versent à la Caisse de sécurité sociale et à l'IPRES ; les règles concernant les engagements de l'État et la responsabilité des entreprises pour la mise en œuvre de cette mesure seront fixées en toute transparence ;
- Suspension du recouvrement de la dette fiscale et douanière des entreprises les plus affectées par la Covid-19, qui s'engageront en contrepartie à maintenir les salaires de leurs employés ou à payer plus de 70% du salaire des employés mis en chômage technique ;
- Pour soutenir l'investissement, prolongation de 12 à 24 mois du délai général de paiement de la TVA suspendue recouvrée par la douane et les services fiscaux, ce qui représente un report de paiement de 15 milliards en 2020;
- Remboursement dans des délais raccourcis des crédits de TVA pour remettre de la trésorerie aux entreprises ;
- En lien avec le secteur financier, mise en place d'un mécanisme de financement à hauteur de 200 milliards, accessible aux entreprises affectées selon une procédure allégée ;

Malheureusement, concernant les mesures des remises partielles de la dette fiscale, l'extension de la TVA suspendue et les exonérations fiscales, les caractéristiques de l'économie informelle limitent les possibilités de bénéficier de ces avantages. En effet, en l'absence de reconnaissance légale des activités et des emplois et l'accès très limité aux structures financières, l'allocation de fonds de soutien pour les besoins de fonds de roulement, les allègements fiscaux, les nouvelles lignes de crédit et les subventions restreignent ces réponses aux entreprises formelles et aux travailleurs formels.

2.3.2. Mesures sociales⁷

Les mesures sociales sont les suivantes :

- Prise en charge du paiement des factures d'électricité des ménages abonnés de la tranche sociale, pour un bimestre, soit environ 975 522 ménages (15,5 milliards FCFA) ;
- Prise en charge des factures d'eau de 670 000 ménages abonnés de la tranche sociale, pour un bimestre (3 milliards FCFA) ;
- Mise en place d'un fonds d'aide sectoriel dédié à la diaspora, notamment les étudiants (12,5 milliards FCFA).
- Achat de vivres au bénéfice d'un million de ménages éligibles (69 milliards FCFA) ;

Concernant le dernier point, un programme de distribution de denrées alimentaires a été adopté. Le programme était constitué d'un comité de pilotage créé par le décret N° 2020 - 965 du 17 avril 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du comité de suivi de la mise en œuvre des opérations de FORCE-COVID-19. L'État s'est appuyé sur le Registre national unique (RNU) pour la distribution des denrées alimentaires afin de toucher entre 462 000 et 600 000 familles dans un premier temps puis remplir l'objectif de servir un million de ménages vulnérables.

Au Sénégal, la majorité des femmes se trouve dans le secteur informel ; or l'argent mobilisé par le Fonds Covid-19, principal moyen financier du gouvernement sénégalais pour aider la population et les entreprises, a plus visé le secteur privé. Le programme de distribution de vivres allait dans le sens de soutenir les femmes, mais beaucoup de ménages n'ont rien reçu selon les résultats des focus group organisés avec les femmes du secteur informel. Le gouvernement et les partenaires ont organisé des cérémonies de remise de dons de vivres et de masques, mais ces actes symboliques sont loin de répondre aux besoins des femmes.

⁷ <https://www.francophonie.org/senegal-covid19>

CHAPITRE 3 : ANALYSE DE L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE LA COVID 19 SUR LES UNITÉS DE PRODUCTION INFORMELLES

Dès les premiers cas de Covid-19, les pires prédictions de catastrophe sanitaire ont été faites sur le continent africain en raison d'un certain nombre de caractéristiques supposées favoriser la propagation de l'épidémie. Aujourd'hui, ces prévisions sanitaires ne se sont certes pas réalisées mais les conséquences économiques restent désastreuses en raison de la structure des économies dominées par l'informel. Les entreprises informelles sont, en moyenne, moins productives que les entreprises formelles parce qu'elles ont tendance à employer davantage de travailleurs peu qualifiés, qu'elles ont un accès plus restreint aux financements, aux services et aux marchés et qu'elles ne réalisent pas d'économies d'échelle et les travailleurs informels ont tendance à être moins bien payés que les travailleurs formels, en partie parce qu'ils sont moins qualifiés. Avec de faibles revenus et peu d'économies sur lesquelles s'appuyer, les travailleurs informels ont du mal à respecter les mesures prises par les pouvoirs publics pour atténuer la propagation du virus et les programmes d'aide gouvernementaux ne peuvent souvent pas les atteindre. Dans ce chapitre, nous analyserons comment l'informel est exposé au COVID-19, mais aussi comment les mesures de distanciation sociale les ont affectées ainsi que leurs moyens de subsistance. Nous nous intéresserons également

3.1. Méthodologie de collecte des données

Cette étude utilise une combinaison de méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives proviennent de l'enquête sur l'impact de la pandémie du covid 19 sur les entreprises du secteur informel à Dakar alors que les données qualitatives ont été collectées à travers des interviews et focus groupes réalisés dans la même période.

3.1.1. Analyse quantitative

L'enquête sur l'impact de la pandémie du covid 19 sur les entreprises du secteur informel à Dakar est une enquête statistique visant à obtenir une meilleure compréhension des conditions relatives aux entreprises du secteur informel. Il s'agit d'une enquête auprès des ménages de l'agglomération de Dakar.

Le plan de sondage retenu utilise la technique des enquêtes stratifiées aréolaires à deux degrés, le premier consistant en un tirage de Districts de Recensement (DR), et le second sélectionnant des ménages dans ces DR. L'agglomération de Dakar est définie comme un ensemble d'habitations connexes (les départements de Dakar, de Pikine et de Guédiawaye, Rufisque et

Keur Massar). A l'intérieur de l'agglomération de Dakar, les 100 DR tirés au premier degré proviennent de la base de sondage obtenue à partir de la cartographie du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) réalisée en 2013. La base contient 17 164 Districts de Recensement (DR) avec leurs identifiants (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), leur taille en nombre de ménages et leur type de milieu de résidence (urbain ou rural). Il s'agit d'un sondage stratifié (8 strates ont été retenues en fonction du niveau d'informalité des DR). Ensuite, un dénombrement exhaustif des ménages a été effectué dans l'ensemble des 100 segments tirés au premier degré. Au second degré, un échantillon de 2000 ménages a été constitué par un tirage (systématique sur liste) stratifié des ménages selon le sexe du chef de ménage.

3.1.2. L'analyse qualitative

L'analyse qualitative consiste essentiellement à mener des interviews semi-structurées et des focus groupes, pour recueillir l'opinion des différents acteurs sur différentes dimensions de l'informel. Ces interviews visent une cible plus élargie que les enquêtes : les agents de l'administration en charge de l'emploi (ministères et directions en charge de l'emploi, les syndicats de travailleurs, les organisations patronales, l'institut national de la statistique, les partenaires économiques et financiers intervenant sur les questions d'emploi, la chambre de commerce et d'industrie, les services fiscaux, les ministères chargés du commerce, des petites et moyennes entreprises, de l'industrie et de l'artisanat, les agences nationales chargées du développement des petites et moyennes entreprises, les organisations d'entreprises et de producteurs du formel et de l'informel, etc. L'objectif de ces interviews est surtout de recueillir les opinions des acteurs qui connaissent bien la question du secteur informel et qui sont donc capables de livrer un avis pertinent là-dessus. Elles serviront aussi de base à partir de laquelle certaines informations provenant des enquêtes peuvent être vérifiées.

L'analyse qualitative permettra également de passer en revue toute la documentation pertinente permettant de saisir la question de l'informel, l'emploi et les conflits, provenant des sources nationales et internationales, académiques et non académiques.

3.2. Caractérisation des Unités de Production Informelles

3.2.1. Localisation géographique des UPI

Les enquêtes ont concerné strictement la région de Dakar avec ses cinq (5) départements. La majorité des entreprises informelles enquêtées sont localisées dans le département de Keur Massar (32.07%) qui n'a été érigé en département qu'en 2021. Les départements de Rufisque

et Pikine suivent avec respectivement 19.34 % et 19.22 % de l'échantillon. Dans les départements de Dakar et Guédiawaye 120 UPI ont été enquêtées, soit 14.69% de l'échantillon total. Il montre l'importance des femmes dans le secteur informel particulièrement dans le département de Pikine, Guédiawaye et Keur Massar où notre échantillon compte plus de femmes propriétaires d'UPI que d'hommes.

Figure 9 : Localisation de l'UPI en fonction du genre

Département	Homme	Femme	Freq.	Percent
Dakar	19,08	12,09	120	14,69
Pikine	19,08	19,30	157	19,22
Guediawaye	13,49	15,40	120	14,69
Rufisque	23,03	17,15	158	19,34
Keur Massar	25,33	36,06	262	32,07
Total	100,00	100,00	817	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Le tableau (9) présente la distribution des entreprises informelles enquêtées en fonction du secteur d'activité. L'analyse en fonction des secteurs d'activité montre que la majorité des entreprises informelles enquêtées s'activent dans le secteur du commerce. Ce résultat confirme l'attractivité du secteur du commerce qui est passé de 39.6% (Mbaye, 2012) à 56.67% selon nos enquêtes dans la région de Dakar. En effet, beaucoup d'études menées dans les pays latino-américains et africains montrent que l'informel se développe surtout dans les secteurs du commerce, des services et dans certaines activités manufacturières. Mbaye (2012) distingue le petit informel du gros informel qui opère dans l'import-export, le commerce de gros et de détail, le transport, et les bâtiments et travaux publics. Liedholm (2001) ajoute que les circuits de distribution pour ces entreprises du commerce informel sont assez rudimentaires puisque la plupart d'entre elles vendent directement au consommateur final.

Figure 10: Localisation des UPI en fonction du secteur d'activité

Secteur d'activité de l'UPI		Département où se trouve l'entreprise					Total
		Dakar	Pikine	Guediawaye	Rufisque	Keur Massar	
Industrie	15,91	9,23	20,77	20,77	20,77	28,46	100,00
Commerce	56,67	17,28	18,36	13,61	19,01	31,75	100,00
Services	27,42	12,50	20,09	13,39	19,20	34,82	100,00
Total	100,00	14,69	19,22	14,69	19,34	32,07	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

3.2.2. Profil sociodémographique des UPI

L'analyse du statut matrimonial du dirigeant d'entreprise informelle montre une forte présence de mariés monogame (59.7%) et polygame (17.26%). Il convient de souligner également la présence des propriétaires veufs (ves) qui représentent 11.02% de l'échantillon. Les célibataires s'activent surtout dans les secteurs de l'industrie (11.54%) et des services (10.71%) tandis que la plupart des divorcés enquêtés s'activent dans le secteur des services.

Figure 11: Statut matrimonial en fonction du secteur d'activité

	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Célibataire	Divorcé(e) / séparé(e)	Veuf (veuve)	Total
Industrie	62,31	10,00	11,54	1,54	14,62	100,00
Commerce	56,59	19,65	5,83	5,18	12,74	100,00
Services	64,73	16,52	10,71	2,68	5,36	100,00
Total	59,73	17,26	8,08	3,92	11,02	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Le tableau (11) concerne le niveau d'instruction du dirigeant de l'UPI en fonction du type et niveau d'instruction. Les résultats montrent que plus de la majorité des dirigeants d'UPI enquêtés ont été à l'école française même si plus du tiers n'ont qu'un niveau primaire (34.52%). On note également l'importance de l'école coranique comme type d'instruction pour les dirigeants d'UPI puisque 30.60% d'entre eux déclarent y avoir été tandis que 15.06% n'ont reçu aucune éducation. Il est aussi important de noter que le secteur commerce concentre les taux les plus élevés de dirigeants n'ayant pas été à l'école française avec 31.32% qui ont été à l'école coranique et 18.57% qui n'ont reçu aucune éducation. En ce qui concerne le secteur des services, 37.5% disent avoir été à l'école française avec un niveau primaire 31.25% ont fait l'école coranique. Il faut souligner que le secteur des industries concentre le taux le plus élevé de dirigeant ayant été à l'école française.

Figure 12: niveau d'instruction du dirigeant de l'entreprise en fonction du secteur d'activité

	Primaire	Secondaire	Supérieur	École- coranique	Aucune éducation	Total
Industrie	43,08	13,08	3,08	26,92	13,85	100,00
Commerce	30,67	17,06	2,38	31,32	18,57	100,00
Services	37,50	18,75	4,02	31,25	8,48	100,00
Total	34,52	16,89	2,94	30,60	15,06	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

3.2.3. Caractéristiques de l'UPI

Globalement, l'écrasante majorité des UPI n'ont pas de local professionnel (69.4%). Parmi eux, une bonne partie mène leurs activités à domicile (38.8%) ou sont des ambulants (20.46%). Une bonne partie d'entre eux déclare occuper la voie publique avec un poste fixe (18.69%) ou improvisé (12.35%). Quel que soit le secteur d'activité concerné, le pourcentage d'UPI exerçant leurs activités à domicile reste dominant. Il s'en suit une importance relative des UPI disposant de poste fixe occupant la voie publique dans le secteur industriel (14.94%) et d'UPI ambulant pour les secteurs commerce et service. En ce qui concerne les UPI qui disposent de local professionnel pour l'exercice de leurs activités, 58.00% déclarent avoir loué tandis que 22.8% sont propriétaires. Aussi, on note que les propriétaires s'activent surtout dans le secteur industriel (25.58%).

Figure 13: Type de local en fonction du secteur d'activité

	Sans local professionnel	Avec local professionnel	Total
Industrie	66,92	33,08	100,00
Commerce	73,22	26,78	100,00
Services	62,95	37,05	100,00
Total	69,40	30,60	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Le tableau 13 montre le temps de travail nécessaire pour faire fonctionner les activités de l'entreprise informelle en fonction du secteur d'activité. Globalement, les résultats montrent que la majorité des entreprises informelles ont eu besoin de moins d'un mois pour faire fonctionner les activités de leurs entreprises (64.01%) dans l'ensemble des secteurs d'activité. Toutefois, il faut souligner qu'une partie importante des entreprises évoluant dans les secteurs industrie (11.54%) et services (18.30%) déclarent avoir besoin de plus d'un an pour faire fonctionner leurs activités.

Figure 14: Temps nécessaire pour faire fonctionner les activités de l'entreprise en fonction du secteur d'activité

	Moins d'un mois	Un à 3 mois	Trois à six mois	Six à douze mois	Plus de 12 mois	Total
Industrie	58,46	16,92	6,15	6,92	11,54	100,00
Commerce	71,06	15,12	6,48	3,02	4,32	100,00
Services	52,68	11,61	8,04	9,38	18,30	100,00
Total	64,01	14,44	6,85	5,39	9,30	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Les enquêtes montrent que les entreprises informelles ne tiennent pas régulièrement des comptes et ne disposent pas de NINEA. En effet, sur la totalité des entreprises informelles enquêtées, seules 17.44% ont un NINEA et 22.77% tiennent régulièrement leur compte. Il faut souligner que c'est dans le secteur des services que l'on compte le plus d'entreprises informelles qui disposent d'un NINEA (27.44%) et qui tiennent régulièrement leur comptabilité (24.55%) contre respectivement 12.59% et 16.15% pour le secteur industriel. Les documents comptables produits concernent les états financiers non certifiés (24.19%) et le TAFIRE (25.27%). Pour justifier le non tenu de la comptabilité, la majorité des entreprises informelles enquêtées, soit 52.75% évoquent le fait qu'elle n'est pas nécessaire et 26.96% ne savent pas s'il faut faire les comptes. Fort de ce constat, l'État à travers le 3FPT a mis en place un vaste programme d'éducation financière à l'endroit des chefs d'unités informelles afin de les inciter à différencier la comptabilité de l'entreprise des dépenses du ménage. Il convient de souligner aussi 11.75% des entreprises informelles trouvent que les démarches nécessaires pour la tenue d'une comptabilité sont très compliquées et 3.67% estiment le coût élevé.

Figure 15: Tenue de compte et possession de NINEA en fonction du secteur d'activité

	NINEA	Tenue régulière des comptes
Industrie	12,59	16,15
Commerce	13,32	23,76
Services	27,44	24,55
Total	17,44	22,77

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Les enquêtes montrent que les entreprises informelles sont généralement créées par les propriétaires seuls. En effet, 94.49% des enquêtés déclarent avoir créé leur entreprise eux-mêmes tandis que 2.45% l'ont créé avec des membres de leur famille et 3.06 avec d'autres personnes. À la question de savoir la motivation des propriétaires pour avoir décidé de créer ou de diriger une entreprise, plus du tiers des entreprises informelles enquêtées évoquent le besoin d'autonomie (32.68%) tandis qu'à peine le quart sont poussés par la recherche de revenus plus élevés. On note également l'absence d'emploi salariale parmi les motifs de création d'entreprises informelles puisque 16.65% et 7.47% déclarent n'avoir pas pu trouver une occupation dans les grandes et petites entreprises. Dans le secteur des services et des industries, la tradition familiale semble importante pour motiver les dirigeants d'UPI à créer leur propre affaire tandis que l'héritage ou la perte de conjoint sont évoqués dans le secteur du commerce (2.81%).

Figure 16: Raisons de création en fonction du secteur d'activité

	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant	Par tradition familiale	Perte du conjoint – héritage	Autre	Total
Industrie	16,15	5,38	30,77	29,23	8,46	2,31	7,69	100,00
Commerce	17,93	8,21	23,11	31,10	6,48	2,81	10,37	100,00
Services	14,29	7,14	23,21	37,95	8,48	1,79	7,14	100,00
Total	16,65	7,47	24,36	32,68	7,34	2,45	9,06	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Les tableaux (16) et (17) montrent, respectivement, les principaux clients et fournisseurs des unités de production informelles en fonction du secteur d'activité. En ce qui concerne les clients, les résultats montrent l'importance des ménages dans le marché des entreprises informelles puisque 94.86% des répondants les ont identifiés comme principal client. La part des autres catégories d'acteurs dans le portefeuille clientèle des entreprises informelles est assez faible notamment les petites et grandes entreprises commerciales qui ne représentent que 3.18% et 1.22%, respectivement. Il convient de souligner la faible part du secteur public et parapublic (0.49%) et des petites et grandes entreprises privées non commerciales. En ce qui concerne les fournisseurs, il faut noter l'importance des petites entreprises commerciales identifiées par 48.23% des entreprises informelles enquêtées comme étant leur principal fournisseur. On note également l'importance des grandes entreprises privées commerciales et des ménages ou particuliers parmi les clients des entreprises informelles évoluant dans les secteurs du commerce (29.16%) et des services (19.07%). Les entreprises publiques et parapubliques ne représentent que 0.49% du portefeuille des fournisseurs des entreprises informelles.

Figure 17: Principal client en fonction du secteur d'activité

	Secteur public et parapublic	Grande entreprise privée commerciale	Petite entreprise commerciale	Grande entreprise privée non commerciale	Petite entreprise non commerciale	Ménage/ Particulier	Total
Industrie	0,00	0,77	3,85	0,00	0,00	95,38	100,00
Commerce	0,43	1,30	3,67	0,22	0,22	94,17	100,00
Services	0,89	1,34	1,79	0,00	0,00	95,98	100,00
Total	0,49	1,22	3,18	0,12	0,12	94,86	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Figure 18: Principal fournisseur en fonction du secteur d'activité

	Secteur public et parapublic	Grande entreprise privée commerciale	Petite entreprise commerciale	Grande entreprise privée non commerciale	Petite entreprise non commerciale	Ménage/ Particulier	Importations directes	Non concerné	Total
Industrie	0,00	15,38	72,31	0,00	1,54	10,00	0,00	0,77	100,00
Commerce	0,22	29,16	45,79	3,24	0,22	19,65	1,08	0,65	100,00
Services	1,34	16,07	39,29	1,79	0,00	26,34	0,00	15,18	100,00
Total	0,49	23,38	48,23	2,33	0,37	19,95	0,61	4,65	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Selon les entreprises informelles enquêtées, les petites entreprises commerciales et les ménages ou particuliers représentent leurs principaux concurrents (Tableau 18). En effet, 46.37% et 37.61% des entreprises informelles enquêtées ont identifiées, respectivement les ménages ou particuliers et les petites entreprises commerciales comme étant leurs principaux concurrents. Les petites entreprises commerciales représentent le principal concurrent pour les entreprises informelles du secteur du commerce (42.67%). Dans l'ensemble, les entreprises du secteur public et parapublic et les grandes entreprises non commerciales ne constituent pas de gros concurrents pour les entreprises informelles tandis que les petites entreprises non commerciales représentent des concurrents relativement importants surtout les entreprises informelles du secteur des industries.

Figure 19: Principal concurrent en fonction du secteur d'activité

	Secteur public et parapublic	Grandes entreprises commerciales	Petites entreprises commerciales	Grandes entreprises non commerciales	Petites entreprises non commerciales	Ménages / Particuliers	Total
Industrie	1,08	6,45	31,18	1,08	8,60	51,61	100,00
Commerce	2,67	4,53	42,67	0,27	5,60	44,27	100,00
Services	1,55	7,22	30,93	4,12	8,25	47,94	100,00
Total	2,11	5,59	37,61	1,51	6,80	46,37	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

L'essentiel des concurrents des entreprises informelles sont localisées dans le marché national selon 96.98% des répondants. Ce résultat est similaire aussi bien dans les secteurs industrie (98.92%), commerce (96.00%) et services (97.94%). La faible présence des entreprises provenant des autres pays d'Afrique de l'Ouest confirme la faible intégration économique avec 2.57% des répondants qui ont déclaré avoir des concurrents provenant de la sous-région ouest-africaine. Même si les entreprises européennes restent les premiers concurrents des entreprises informelles sénégalaises, il convient de souligner la part relativement importante des entreprises chinoises (4.38%), surtout dans le secteur du commerce où elles représentent des concurrents pour 5.60% de notre échantillon. Les entreprises provenant des autres pays asiatiques et américaines représentent de faibles parts des concurrents selon les entreprises enquêtées.

Figure 20: Pays de provenance des concurrents en fonction des secteurs d'activité

sect_activ	Marché national	Autres Afrique de l'Ouest	Autre Afrique	Europe	Chine	Autres Asie/Amérique
Industrie	98,92	0,00	0,00	4,30	4,30	0,00
Commerce	96,00	4,27	1,87	9,07	5,60	1,07
Services	97,94	0,52	0,00	1,55	2,06	1,55
Total	96,98	2,57	1,06	6,19	4,38	1,06

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Le tableau (20) montre l'origine du capital utilisé pour le démarrage de l'activité en fonction du secteur d'activité. Les résultats de nos enquêtes montrent que l'essentiel des entreprises informelles ont dû compter sur leur épargne personnelle pour démarrer leurs activités (62.79%). On note aussi l'importance de l'épargne de la famille (15.98%) et des dons (20.52%) dans le démarrage des activités des entreprises du secteur du commerce. Les entreprises informelles qui ont eu pour origine du capital l'héritage et les subventions représentent finalement une part relativement faible puisqu'ils ne représentent, respectivement que 1.35% et 0.24% des entreprises informelles enquêtées.

Figure 21: Origine du capital utilisé pour le démarrage de l'activité en fonction du secteur

sect_activ	Epargne de la famille	Epargne personnelle	Prêt bancaire	Don	Subvention	Autre financement	Héritage
Industrie	5,38	70,00	0,77	22,31	0,00	5,38	1,54
Commerce	15,98	59,18	3,67	20,52	0,43	7,56	0,65
Services	9,38	66,07	2,23	17,41	0,00	7,14	2,68
Total	12,48	62,79	2,82	19,95	0,24	7,10	1,35

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

L'accès des entreprises informelles aux services de base notamment l'eau, l'électricité, le téléphone et le site web pour contacter les clients et fournisseurs reste très limité pour l'écrasante majorité des entreprises répondantes (Tableau 23). En effet, seules 1.35% des entreprises informelles enquêtées disent avoir un site web pour contacter leurs clients et fournisseurs et 8.57% disposent de téléphone au sein de leurs unités de production. L'accès à l'électricité est assuré pour 25.09% des entreprises informelles surtout ceux évoluant dans les secteurs de l'industrie (36.92%) et des services (13.39%). En ce qui concerne l'eau, seules 9.18% des entreprises informelles enquêtées déclarent y avoir accès même si, respectivement, 11.54% et 13.39% des entreprises informelles du secteur des industries et des services y ont accès.

Figure 221 : Service à disposition des UPI en fonction du secteur d'activité

sect_activ	Eau	Electricité	Téléphone	site web pour contacter ses clients et fournisseurs
Industrie	11,54	36,92	10,77	1,54
Commerce	6,48	18,57	6,48	1,30
Services	13,39	31,70	11,61	1,34
Total	9,18	25,09	8,57	1,35

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Dans leur majorité, les entreprises informelles n'ont pas bénéficié de prêt. En effet, seules 5.39% des entreprises informelles enquêtées ont bénéficié d'un prêt des banques durant ces cinq

dernières années. La plupart d'entre elles soit 5.83% sont dans le secteur du commerce avec un montant moyen de 647 414 FCFA reçus pour une durée moyenne de 12. 692 mois. Dans le secteur des services, les 5.36% d'entreprises informelles ayant reçu un prêt ont perçu en moyenne 808 666.7 FCFA pour une durée moyenne de 14.833 mois. Toutefois, peu d'entreprises du secteur industrie (3.85%) ont reçu un montant moyen de 150 000 FCFA pour 10.4 mois.

Figure 23: Relations des entreprises informelles avec les services financiers

sect_activ	Obtention un prêt bancaire les cinq dernières années	Montant Moyen	Durée de remboursement (nombre de mois)
Industrie	3,85	150000	10,4
Commerce	5,83	647414	12,692
Services	5,36	808666,7	14,833
Total	5,39		

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

3.2.4. Perception du système de protection sociale par les UPI

Les enquêtes confirment la vulnérabilité des entreprises informelles exerçant des activités dans la région de Dakar puisque 96.94% des entreprises enquêtées déclarent ne pas être inscrites à une mutuelle de sécurité sociale aussi bien dans le secteur industriel (99.23%), dans le secteur commercial (96.54%) que dans le secteur des services (96.43%). Parmi les raisons évoquées par les entreprises informelles pour justifier leur non inscription, le manque d'information (34.72%), la limitation de l'offre de couverture sociale (23.11%), la complexité des prises en charge (23.74%) et la complexité des formalités d'inscription (14.39%) sont le plus souvent évoquées. Il convient de souligner que 4.04% des entreprises informelles enquêtées ont identifiées la faiblesse des prestations offertes par les mutuelles de sécurité sociale pour justifier leur non inscription.

Figure 24: Pourcentage d'UPI non inscrites et leurs raisons

Secteur d'activité	Non inscription à une mutuelle de Sécurité Sociale	Raisons évoquées					Total
		Couverture de la population limitée	Prestations insuffisantes	Complexité des formalités d'inscription	Complexité des prises en charge	Manque d'information	
Industrie	99,23	26,36	2,33	18,60	19,38	33,33	100,00
Commerce	96,54	23,94	3,58	13,65	24,83	34,00	100,00
Services	96,43	19,44	6,02	13,43	24,07	37,04	100,00
Total	96,94	23,11	4,04	14,39	23,74	34,72	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Dans l'ensemble, les entreprises informelles enquêtées sont sans opinion (74.42%) ou pas satisfait (14.69%) par rapport au niveau de protection sociale des travailleurs tandis que 6.36% trouvent qu'il est satisfaisant. Toutefois, 28.27% et 12.61% sont respectivement favorables et très favorables d'un système de cotisation. En fonction des secteurs d'activités, ce sont les entreprises informelles évoluant dans les services qui semblent plus favorables à un système de cotisation sociale. Dans les secteurs industriels et commerciaux, la majorité des entreprises informelles enquêtées ne sont pas favorables à la création d'un système de cotisation sociale.

Figure 25: Perception sur la création d'un système de protection sociale

	Très favorable	Favorable	Peu favorable	Pas favorable	Total
Industrie	6,92	28,46	6,92	57,69	100,00
Commerce	13,17	24,84	8,64	53,35	100,00
Services	14,73	35,27	8,48	41,52	100,00
Total	12,61	28,27	8,32	50,80	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

3.3. Impact de la Covid 19 sur les activités des entreprises informelles

Les mesures prises par les gouvernements pour atténuer la propagation du virus ne sont pas sans effets sur le fonctionnement des UPI. En effet, la réduction des déplacements des personnes et des biens a été le premier réflexe des gouvernants. Cette mesure a réduit l'activité des entreprises informelles dont certains ont dû fermer temporairement leur établissement. En effet, 43.21% des entreprises informelles déclarent avoir fermé temporairement leurs établissements surtout celles évoluant dans les secteurs services (46.21) et commerce (43.41%). Cependant, c'est dans le secteur industrie que sont dénombrées le plus d'entreprises n'ayant pas fermé leur établissement (63.08%).

Figure 26: Fermeture temporaire de l'établissement en fonction du secteur

	Oui	Non	Total
Industrie	36,92	63,08	100,00
Commerce	43,41	56,59	100,00
Services	46,43	53,57	100,00
Total	43,21	56,79	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

La fermeture des frontières et la réduction des déplacements entre zones ont réduit le trafic de matières premières aussi bien au niveau national qu'international. Pour les entreprises informelles, elle s'est manifestée pour l'écrasante majorité par une diminution de la fourniture matières premières. Nos enquêtes révèlent que 70.87% ont noté une diminution de la fourniture

d'intrants et de matières premières. Cette difficulté semble plus accentuée pour les UPI s'exerçant dans le secteur du commerce où 73.22% ont enregistré une baisse de leur accès aux intrants. Il faut souligner, toutefois que 22.03% des UPI ont vu leur approvisionnement en intrants stagner alors que 7.10% disent noter une augmentation notamment dans le secteur industrie où 14.62% ont signalé une hausse de leur approvisionnement.

Figure 27 : Variation de la fourniture de matières premières en fonction du secteur (comparaison avec l'avant Covid)

	Augmenter	Diminuer	Rester le même	Total
Industrie	14,62	60,77	24,62	100,00
Commerce	6,05	73,22	20,73	100,00
Services	4,91	71,88	23,21	100,00
Total	7,10	70,87	22,03	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Durant toute la pandémie, l'urgence sanitaire aura pris le dessus sur celle économique avec comme conséquence une baisse de l'activité économique. Même s'il n'y a pas eu de confinement strict au Sénégal, les couvre-feux et la fermeture des marchés ont entraîné une forte réduction des revenus des acteurs informels et donc de la demande de biens et services. En effet, 77.97% des UPI déclarent constater une diminution de la pandémie par rapport à l'avant pandémie. Une analyse par secteur permet de constater que les UPI du secteur des services et du commerce ont le plus subi la diminution de la demande avec des baisses respectives de 80.80% et 78.19% de leur demande. Globalement, 16.40% des UPI enquêtés déclarent que la demande pour les biens et services qu'ils offrent est restée la même alors que 5.63 disent noter une augmentation. Ce pourcentage d'UPI ayant constaté une hausse est surtout tiré par les UPI du secteur de l'industrie.

Figure 28: Variation de la demande en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant covid)

	Augmenter	Diminuer	Rester le même	Total
Industrie	10,77	72,31	16,92	100,00
Commerce	4,75	78,19	17,06	100,00
Services	4,46	80,80	14,73	100,00
Total	5,63	77,97	16,40	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Les mesures du gouvernement pour atténuer la circulation du virus ont poussé la plupart des entreprises informelles à réduire leur activité. En effet, cette réduction de l'activité est la conséquence de la fermeture des marchés mais aussi de la baisse de la demande. Au total

68.18% des UPI ont affirmé avoir réduit le nombre total d'heures de travail par semaine par rapport à la période d'avant Covid-19. Les entreprises informelles exerçant dans le secteur des services semblent le plus avoir réduit le nombre d'heures de travail hebdomadaire (73.21%) suivi des entreprises commerciales (66.74%) et industrielles (64.62%). On note également que plus d'un quart des entreprises informelles ont maintenu leur activité hebdomadaire surtout dans les secteurs industriel et commercial.

Figure 29: Variation du nombre d'heures par semaine en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant Covid)

	Augmenter	Diminuer	Rester le même	Total
Industrie	9,23	64,62	26,15	100,00
Commerce	7,13	66,74	26,13	100,00
Services	2,68	73,21	24,11	100,00
Total	6,24	68,18	25,58	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Le tableau (31) montre l'effet de la pandémie sur les ventes. L'écrasante majorité des UPI enquêtées déclarent enregistrer des baisses de leur vente durant la pandémie (77.72%). Selon les réponses obtenues, ce sont les UPI du secteur des services qui semblent le plus subir ces baisses de vente (82.59%) suivies des UPI du secteur commerce (77.97%) et des UPI du secteur industrie (68.46%). Il convient de souligner aussi que, quoique faible, 8.46% des UPI ont enregistré une augmentation de leur vente. C'est dans le secteur des industries et que sont enregistrés le plus d'UPI mentionnant une hausse (17.69%) ou même une stagnation de leur vente (13.85%).

Figure 30: Variation des ventes en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant Covid)

	Augmenter	Diminuer	Rester le même	Total
Industrie	17,69	68,46	13,85	100,00
Commerce	6,91	77,97	15,12	100,00
Services	6,25	82,59	11,16	100,00
Total	8,45	77,72	13,83	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

En dépit de la réduction de la demande, la majorité des entreprises informelles déclarent que leur prix est resté le même avant et pendant la pandémie (58.51%) tandis que plus du quart ont dû augmenter leur prix (25.34%). C'est dans le secteur du commerce que l'on note le plus d'entreprises informelles déclarant avoir augmenté leur prix (30.67%) suivi du secteur des

services (20.09%). Dans le secteur industriel, 71.54% des entreprises enquêtées ne se sont pas ajustées par les prix. Il est aussi constaté que 16.16% des entreprises informelles ont eu à s'ajuster à la baisse de l'activité et de la demande par une baisse des prix.

Figure 31: Variation du prix de vente en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant Covid)

	Augmenter	Diminuer	Rester le même	Total
Industrie	15,38	13,08	71,54	100,00
Commerce	30,67	15,77	53,56	100,00
Services	20,09	18,75	61,16	100,00
Total	25,34	16,16	58,51	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Au total, la majorité des entreprises informelles enquêtées disent diminuer leurs ventes de biens et services par rapport à la période d'avant pandémie. En effet, plus de 65.73% des entreprises informelles ont déclaré avoir diminué leurs ventes surtout celles évoluant dans les secteurs services (69.20%) et commerce (65.87%). En ce qui concerne les entreprises opérant dans le secteur industriel, même si la majorité a observé une diminution (59.23%), on note que 30.77% ont déclaré que leur vente est restée la même tandis que 10% signalent une hausse de leurs ventes.

Figure 32: Variation de la vente de biens ou de services en fonction du secteur d'activité (comparaison avec l'avant covid)

sect_activ	5. Ventes de biens ou de services			
	Augmenter	Diminuer	Rester le même	Total
Industrie	10,00	59,23	30,77	100,00
Commerce	5,40	65,87	28,73	100,00
Services	8,48	69,20	22,32	100,00
Total	6,98	65,73	27,29	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

L'effet de la pandémie sur les entreprises informelles s'est aussi manifesté par la perte de marchés importants même si plus de la moitié ont déclaré avoir maintenu leurs marchés importants. En effet, 52.26% des entreprises informelles enquêtées déclarent avoir maintenu leurs marchés importants durant la pandémie. Il s'agit surtout des entreprises informelles des secteurs du service (54.46%) et du commerce. Le résultat reste mitigé pour les entreprises informelles du secteur de l'industrie où la juste moitié des entreprises informelles a su maintenir leurs marchés importants.

Figure 33: Fermeture de marchés importants et secteur d'activité

	Oui	Non	Total
Industrie	50,00	50,00	100,00
Commerce	48,16	51,84	100,00
Services	45,54	54,46	100,00
Total	47,74	52,26	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Les problèmes rencontrés par les entreprises informelles de la région de Dakar sont très variés (Tableau 35). Si dans l'ensemble, la difficulté liée à l'écoulement de la production semble plus partagée par les entreprises informelles enquêtées (56.92%), on note également la contrainte liée au respect des mesures préventives du covid 19 parmi les difficultés les plus importantes. Il a aussi été relevé entre autres difficultés le coût élevé du transport et d'approvisionnement en matière première surtout pour les entreprises informelles du secteur du commerce. La difficulté d'accès au financement a aussi été évoquée parmi les contraintes par 22.03% des entreprises informelles enquêtées dont 24.19% dans le secteur du commerce, 20.98% dans le secteur des services et 16.15% dans le secteur des industries. Le manque de technologie adaptée au système du télétravail n'a été évoqué que par 0.98% des entreprises informelles enquêtées dont la majorité (2.23%) est dans le secteur des services. Enfin, on note que 10.16% des entreprises informelles déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté depuis le début de la pandémie. C'est dans le secteur des industries qu'est constaté le pourcentage le plus élevé d'entre eux (14.62%).

Figure 34: Difficultés rencontrées depuis le début de la pandémie en fonction du secteur d'activité

Secteur d'activité	Pas de difficultés	Respect des mesures préventives du covid19	Coût élevé du transport	Difficultés d'approvisionnement en matières premières	Difficultés d'écoulement de la production	Non accès au financement	Manque de technologie adaptée au télétravail
Industrie	14,62	53,85	13,85	32,31	56,15	16,15	0,77
Commerce	9,07	50,32	33,48	38,01	62,85	24,19	0,43
Services	9,82	57,59	16,52	19,20	45,09	20,98	2,23
Total	10,16	52,88	25,70	31,95	56,92	22,03	0,98

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

La pandémie à Covid 19 a mis à rude épreuve la capacité des entreprises informelles à mettre en place des stratégies pour maintenir leur clientèle. Dans le cas de nos enquêtes, il est révélé que 7.34% des entreprises informelles de la région de Dakar ont lancé ou augmenté leurs

activités commerciales en ligne tandis que 4.90% ont dû accroître leur livraison de biens et services et 1.22% ont démarré ou augmenté les modalités de travail à distance pour leur main d'œuvre. Quoique faible, le lancement ou l'augmentation d'activités commerciales en ligne reste la principale innovation des entreprises informelles des secteurs commerce (8.21%) et service (6.70%) tandis que pour le secteur industrie le démarrage ou l'augmentation des modalités de travail à distance est la plus utilisée (1.54%)

Figure 35: Démarrage ou augmentation d'activité en fonction du secteur d'activité

sect_activ	Activité commerciale lancée ou augmentée en ligne ?	Livraison ou exécution de biens ou de services lancée ou augmentée	Démarrage ou augmentation des modalités de travail à distance pour sa main-d'œuvre
Industrie	5,38	2,31	1,54
Commerce	8,21	6,48	1,30
Services	6,70	3,13	0,89
Total	7,34	4,90	1,22

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

La pandémie de COVID-19 a durement touché le secteur informel. L'OIT (2020) estime que les trois quarts des travailleurs informels dans le monde ont été fortement touchés par les fermetures au début de 2020. Au Sénégal, nos enquêtes révèlent que la réduction de la production et le manque de liquidité ou de financement sont les principaux impacts subits par les entreprises informelles puisqu'ils sont déclarés respectivement par 78.53% et 52.45% des répondants. Les résultats révèlent des différences dans les impacts en fonction des secteurs. En effet, si dans les secteurs industriels et commerciaux la réduction de la production est la principale conséquence de la pandémie sur l'activité, dans le secteur des services, le manque de liquidité reste l'effet le plus ressenti (58.42%). La diminution de la relation entreprise-client, les problèmes d'approvisionnement et la mise en chômage technique auront été les principaux impacts subits respectivement par 39.13%, 25.00% et 15.08% des entreprises informelles enquêtées. Cependant, il faut souligner que dans les secteurs industriels et des services, 19.82% et 18.81% des entreprises informelles déclarent avoir mis en chômage technique une partie de leur personnel. Toutefois, très peu des répondants ont déclaré avoir diminué leur personnel (5.57%) ou les salaires (0.82%). On note également qu'en dépit des difficultés occasionnées par la pandémie, seules 5.30% des entreprises informelles enquêtées ont eu à ne pas payer leurs charges courantes notamment la location, l'eau, etc. parmi elles, on dénombre 9.01% dans le secteur industriel et 6.93% dans le secteur des services.

Figure 36: Impact de la pandémie sur l'activité des entreprises informelles en fonction du secteur

sect_activ	Réduction de la production / vente	Diminution de la Relation entreprise-client	Diminution du personnel	Continuité d'exploitation compromise	Problèmes d'approvisionnement	Non-paiement des charges courantes (location, eau etc.)	Diminution des salaires	Manque de liquidités ou de financement	Non-paiement des charges fiscales	Mise en chômage technique
Industrie	84,68	48,65	12,61	7,21	18,92	9,01	2,70	44,14	0,90	19,82
Commerce	80,14	39,95	2,60	7,80	33,81	3,55	0,47	51,77	0,47	12,06
Services	71,78	32,18	7,92	8,91	9,90	6,93	0,50	58,42	1,49	18,81
Total	78,53	39,13	5,57	8,02	25,00	5,30	0,82	52,45	0,82	15,08

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

À l'instar des autres pays du monde entier, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre plusieurs mesures pour diminuer la propagation du virus et ainsi atténuer les impacts sanitaires de la Covid 19. Les résultats de nos enquêtes montrent que ces mesures barrières ont eu des impacts différents sur les activités des entreprises du secteur informel. En effet, la réduction des déplacements au strict minimum est ressortie comme étant la mesure la plus durement ressentie puisqu'elle est déclarée par 49.08% des entreprises informelles enquêtées. Cette mesure s'est surtout fait ressentir dans le secteur du commerce où plus de la moitié a déclaré l'avoir subie (50.54%). Entre autres mesures ayant impacté les activités de production du secteur informel, on peut citer la distanciation sociale (33.90%), le cordon sanitaire (32.31%), le port obligatoire de masque (25.58%) et l'interdiction de surcharge dans les transports en commun (23.75%). Si dans le secteur industriel, le port de masque obligatoire a aussi été sévèrement ressenti (40.77%), la distanciation sociale et le cordon sanitaire semblent avoir fatigué, respectivement, les entreprises informelles opérant dans les secteurs des services (36.61%) et du commerce (31.97%). Peu d'entreprises informelles ont déclaré avoir subi les mesures relatives à l'obligation d'installation du dispositif de lavage des mains (3.30%), la fermeture des bars, discothèques et autres lieux de réjouissance (3.06%) et la mise en quarantaine systématique des personnes revenant de voyage (1.22%).

Figure 37: Impact des mesures barrières sur l'activité en fonction du secteur

sect_activ	Le cordon sanitaire	Interdiction de surcharge dans les transports en commun	Mise en quarantaine systématique des personnes revenant du voyage	Distanciation sociale de 1 m	Fermeture des bars, discothèques et autres lieux de réjouissance	Obligation d'installation du dispositif de lavage des mains	Réduction des déplacements au strict minimum	Port obligatoire de masque
Industrie	29,23	14,62	2,31	37,69	3,08	6,15	43,85	40,77
Commerce	31,97	25,49	1,30	31,53	3,02	3,02	50,54	22,68
Services	34,82	25,45	0,45	36,61	3,13	2,23	49,11	22,77
Total	32,31	23,75	1,22	33,90	3,06	3,30	49,08	25,58

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

La pandémie à Covid 19 s'est aussi matérialisée par une perte de clients et fournisseurs dans les entreprises informelles. En effet, 61.57% des répondants ont affirmé avoir perdu des clients depuis le début de la pandémie tandis que 35.25% déclarent avoir perdu des fournisseurs. Si la perte de fournisseurs s'est fait plus sentir dans le secteur des services avec 63.84% des enquêtés, c'est dans le secteur commerce que sont déplorées le plus de pertes de fournisseurs (39.31%). Par contre, dans le secteur industrie, 61.54% des entreprises informelles ont perdu des clients tandis que 30.00% ont déclaré avoir perdu des fournisseurs depuis le début de la pandémie.

Figure 38: Perte de clients et fournisseurs en fonction du secteur d'activité

sect_activ	Perte des fournisseurs	Perte de clients
Industrie	30,00	61,54
Commerce	39,31	60,48
Services	29,91	63,84
Total	35,25	61,57

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

3.4. Stratégie d'adaptation mise en œuvre par les entreprises informelles

Face aux mesures préventives édictées par le gouvernement, les entreprises informelles ont dû modifier leurs approches de travail afin de maintenir leurs activités. Dans le cas du Sénégal, la réduction des heures de travail semble être la stratégie d'adaptation mise en œuvre par la majorité des entreprises informelles enquêtées puisqu'elle est déclarée par 58.02% d'entre elles. Cette approche semble être partagée aussi bien par les entreprises des secteurs industriels (63.85%), commercial (56.16%) que des services (58.48%). L'alternance sur le lieu de travail été mise en œuvre par 2.94% des entreprises informelles enquêtées notamment celles du secteur des services où 4.91% ont eu à l'utiliser. Le télétravail et la suppression des réunions en présentiel et des voyages n'ont été mises en œuvre que par une infime partie des entreprises informelles enquêtées. Cependant, il est important de souligner que 36.35% des entreprises informelles de notre échantillon ont déclaré n'avoir adopté aucune forme de modification du travail pour le respect des mesures préventives. Parmi elles, on note la forte présence des entreprises opérant dans le secteur du commerce (39.09%) et des services (33.48%).

Figure 39: Modification du travail pour le respect des mesures préventives en fonction du secteur d'activité

Secteur d'activité	Aucune	Réduction des heures de travail	Télétravail	Alternance sur le lieu de travail	Suppression des réunions en présentiel et des voyages
Industrie	31,54	63,85	0,00	2,31	0,77
Commerce	39,09	56,16	1,51	2,16	0,86
Services	33,48	58,48	0,45	4,91	0,45
Total	36,35	58,02	0,98	2,94	0,73

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Afin de limiter la propagation du virus au sein même de l'unité de production, certaines entreprises informelles ont dû mettre en place un système interne de prévention contre la

pandémie. En effet, 55.69% des entreprises informelles enquêtées déclarent avoir distribué du savon, du gel désinfectant et des masques à leurs employés pour limiter la propagation du virus surtout dans le secteur des services (65.63%). En dehors de cette mesure, il est à souligner que la distanciation sociale et la sensibilisation ont aussi fait l'objet de mesures prises par les entreprises informelles puisqu'utilisées, respectivement, par 42.35% et 47% des répondants. Si la distanciation sociale a particulièrement été mise en œuvre dans le secteur industriel par 47.69% des répondants, dans le secteur des services, c'est la sensibilisation qui a été mise en avant par 48.66% des entreprises informelles enquêtées pour réduire le risque de contamination au sein même de l'unité. Toutefois, il faut noter que 20.69% des entreprises informelles de notre échantillon n'ont utilisé aucune mesure pour réduire le risque de contamination dans les unités de production. Il s'agit surtout des entreprises opérant dans le secteur

Figure 40: Mesures prises dans les entreprises informelles pour réduire la contamination

	Aucune	Distribution de savons, gel désinfectant et de masques	Prise de température	Distanciation sociale	Sensibilisation
Industrie	18,46	56,15	3,85	47,69	46,92
Commerce	23,97	50,76	1,30	39,74	46,22
Services	15,18	65,63	1,34	44,64	48,66
Total	20,69	55,69	1,71	42,35	47,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

De manière générale, les entreprises informelles ont eu à développer des stratégies pour s'adapter aux effets néfastes de la Covid 19. Parmi les stratégies d'adaptation mises en œuvre, la réduction des charges semble être la plus utilisée par les unités de production informelles. En effet, cette stratégie est mise en œuvre par 41.13% des entreprises informelles enquêtées dont le pourcentage le plus élevé opère dans le secteur du commerce (44.71%). Il convient de souligner que, respectivement, 42.31% et 33.04% des entreprises informelles des secteurs industrie et service ont dû réduire leurs charges pour faire face à la pandémie. On note aussi que 29.25% des entreprises informelles enquêtées ont eu à solliciter de l'aide pour s'adapter à la pandémie. Entre autres stratégies d'adaptation, la diversification des produits et le renforcement de la proximité avec les clients sont aussi utilisés par les entreprises informelles. En effet, 9.91% des répondants avouent avoir diversifié leurs produits et 6.71% déclarent avoir renforcé la proximité avec leurs clients surtout dans les secteurs commerce et service. Le changement d'activité et la délocalisation des activités de production sont aussi mis en œuvre par, respectivement, 5.39% et 2.08% des entreprises informelles enquêtées. Il faut souligner que c'est dans les secteurs industrie et (6.92%) et services (6.70%) que sont déplorés la plupart des changements d'activités.

Figure 41: Stratégies d'adaptation mises en œuvre dans les entreprises informelles en fonction du secteur d'activité

sect_activ	Solliciter de l'aide	Diversifier les produits	Réduire les charges	Renforcer la proximité avec les clients	Solliciter un prêt	Sous-traiter avec d'autres entreprises	Changer d'activité	Délocaliser le lieu de l'unité
Industrie	28,46	10,77	42,31	5,38	2,31	1,54	6,92	1,54
Commerce	28,94	11,45	44,71	6,26	4,54	0,43	4,32	2,59
Services	30,36	6,25	33,04	8,04	3,57	4,46	6,70	1,34
Total	29,25	9,91	41,13	6,61	3,92	1,71	5,39	2,08

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

La majorité des entreprises informelles enquêtées ne prévoient pas de faire des investissements après la Covid 19. En effet, à la question de savoir s'ils prévoient de faire des investissements après la Covid 19, 54.47% des entreprises informelles ont répondu par la négation. Parmi eux, le pourcentage d'entreprises exerçant des activités dans le secteur service est le plus élevé (58.93%). Cependant, 20% des entreprises du secteur industrie et 20.54% des entreprises du secteur services ont déclaré être prêtes à investir après la Covid 19.

Figure 42: Investissements prévus après la covid 19

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
Industrie	20,00	57,69	22,31	100,00
Commerce	15,98	51,40	32,61	100,00
Services	20,54	58,93	20,54	100,00
Total	17,87	54,47	27,66	100,00

Parmi les entreprises informelles qui sont prêtes à investir après la covid 19, les nouveaux créneaux (26.71%), la machinerie, l'équipement et les véhicules et la construction et rénovation sont les types d'investissement qui sont plus déclarés par les entreprises informelles enquêtées.

Figure 43 : Types d'investissements prévus après la Covid

sect_activ	Aucun	Achat d'immeubles commerciaux et de terrains	Construction et rénovation	Machinerie, équipement et véhicules	Formation des employés et recrutement	Acquisition d'entreprise	Innovation, Recherche et Développement	Développement de site Web et e-commerce	Acquisition de Matériel informatique et de logiciels	Nouveaux créneaux
Industrie	11,54	11,54	30,77	38,46	11,54	11,54	0,00	3,85	0,00	19,23
Commerce	16,22	1,35	17,57	13,51	4,05	6,76	4,05	4,05	2,70	33,78
Services	10,87	8,70	34,78	47,83	13,04	6,52	2,17	2,17	17,39	19,57
Total	13,70	5,48	25,34	28,77	8,22	7,53	2,74	3,42	6,85	26,71

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

3.5. Soutien du gouvernement

L'État du Sénégal à travers le programme dénommé « Force Covid-19 » a mis en place des mesures de soutien économique, sanitaire et sociale pour atténuer les effets néfastes de la covid. En effet, le gouvernement a alloué un montant de 135 millions USD pour le soutien au système de santé, 171,5 millions USD aux secteurs lourdement impactés par la crise, ainsi qu'un fonds de garantie de crédit de 343 millions USD et une aide alimentaire destinée à 1,1 million de ménages les plus vulnérables, mais également le paiement des factures d'eau et d'électricité au plus pauvres pour une période de deux mois. Cependant, les travailleurs du secteur informel n'ont pas directement bénéficié d'un soutien de l'État dans leurs différentes activités, du fait qu'ils sont difficilement identifiables et bénéficient de très peu de protection sociale (BIT, 2020). Dans cette section, nous étudions la perception que les acteurs du secteur informel ont des programmes de soutien du gouvernement sénégalais.

Dans leur écrasante majorité, les entreprises informelles déclarent ne pas avoir reçu d'appui du gouvernement. Toutefois, 6.00% d'entre eux ont déclaré avoir reçu un soutien du gouvernement durant la Covid 19. C'est dans le secteur des services que l'appui du gouvernement se fait moins sentir puisque seules 5.80% des entreprises informelles enquêtées disent avoir reçu un soutien du gouvernement contre 6.92% dans le secteur industriel. Cependant, aucune entreprise informelle des secteurs industriels et des services de notre échantillon n'a espoir de recevoir un appui dans les mois à venir.

Figure 44: Aide du gouvernement en fonction du secteur d'activité

	Oui	Non	Total
Industrie	6,92	93,08	100,00
Commerce	5,83	93,52	100,00
Services	5,80	94,20	100,00
Total	6,00	93,64	100,00

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

Les entreprises informelles enquêtées restent partagées par rapport aux mesures de soutien du gouvernement. En effet, le caractère informel de leurs activités rend difficile la distinction entre les soutiens destinés à l'entreprise ou au ménage. Ainsi, seuls 11.54% ont déclaré n'avoir reçu aucune forme de soutien. Il est important de souligner que près de la moitié des entreprises informelles enquêtées (44.23%) ont bénéficié de l'achat de biens et services par le

gouvernement. Plus de la moitié des entreprises du secteur des industries semblent bénéficier de ces achats qui concernent essentiellement des produits alimentaires.

Figure 45: Type d'intervention reçue en fonction du secteur d'activité

	Aucun	Aide au paiement des loyers et factures	Fonds de soutien aux secteurs les plus touchés	Report d'échéances sur les prêts	Achat de biens et services par le Gouvernement	Transferts d'espèces pour les entreprises	Accès au nouveau crédit
Industrie	11,11	0,00	22,22	0,00	55,56	0,00	0,00
Commerce	16,67	30,00	3,33	3,33	46,67	3,33	3,33
Services	0,00	15,38	30,77	0,00	30,77	23,08	7,69
Total	11,54	21,15	13,46	1,92	44,23	7,69	3,85

Source : Données Enquête LAPD-UCAD, 2022

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce rapport avait pour objectif d'analyser la manière dont les petits acteurs informels ont été impactés par la récente crise sanitaire pour mieux comprendre les conséquences des mesures d'atténuation prises par les pouvoirs publics sur leurs activités ainsi que les stratégies développées par les entreprises informelles pour y faire face afin de mieux cibler les politiques publiques en faveur du secteur informel en période de crise. L'approche méthodologique développée est fondée sur une approche mixte combinant analyses quantitatives à travers la collecte de données d'enquête et qualitatives grâce à des focus groupes avec plusieurs catégories d'acteurs dont les organisations faitières, les ministères concernés.

La caractérisation des entreprises informelles montre que l'économie informelle recouvre une multiplicité de situations qui ont néanmoins en commun un déficit de travail décent ainsi et une faible capacité de résilience en cas de crise. En effet, la majorité des entreprises informelles enquêtées s'activent dans le secteur du commerce avec une absence de local dont les dirigeants ont été à l'école française avec un niveau primaire pour la majorité et l'école coranique et ont dû compter sur leur épargne personnelle pour démarrer leurs activités. Dans le secteur informel sénégalais, les entreprises n'ont pas besoin de beaucoup de temps pour faire fonctionner leurs activités puisque la majorité des entreprises informelles ont eu besoin de moins d'un mois même si la majorité n'a pas bénéficié de prêt. La fourniture de biens et services pour les ménages reste la principale activité des entreprises informelles tandis que les petites entreprises commerciales demeurent les principaux fournisseurs. Toutefois, l'essentiel des concurrents des entreprises informelles proviennent du marché national. L'économie informelle recouvre une multiplicité de situations qui ont néanmoins en commun un déficit de travail décent ainsi et une faible capacité de résilience en cas de crise. Au-delà des mesures de compensation financière, l'absence de mesures pour garantir la pérennité des activités de production aurait été efficace, surtout dans les secteurs des services.

Les enquêtes confirment la faible protection sociale des travailleurs informels en raison du manque d'information, de la limitation de l'offre de couverture sociale, de la complexité des prises en charge et des formalités d'inscription. La pandémie a révélé le danger que peut représenter l'absence d'un système de protection sociale pour un secteur aussi vital dans nos économies. Il semble dès lors important l'État de disposer d'un système d'information qui, au-

delà de la fiscalité, pourrait permettre à l'État de les faire bénéficier d'une protection sociale en période de crise. En effet, si la pandémie a eu les conséquences désastreuses connues sur les travailleurs informels, qui ont non seulement subi de lourdes pertes de revenus, c'est aussi dû à la difficulté pour les pouvoirs publics de les atteindre par les filets de sécurité sociale pour compenser une partie de ces pertes de revenus.

Durant toute la pandémie, l'urgence sanitaire aura pris le dessus sur celui économique avec comme conséquence une baisse de l'activité économique. Ainsi, les couvre-feux et la fermeture des marchés ont entraîné une forte réduction des revenus des acteurs informels et donc de la demande de biens et services avec comme conséquence la fermeture temporaire (43.21%), la réduction du nombre total d'heures de travail par semaine (68.18%), la difficulté liée à l'écoulement de la production (56.92%) et à l'accès au financement (22.03%). Par ailleurs, il faut noter la réduction de la production (78.53%) et le manque de liquidité ou de financement (52.45%) parmi les principales conséquences des mesures d'atténuation prises par le gouvernement sénégalais. La restriction des heures et lieux de travail et de déplacement pour les biens et personnes a accru la vulnérabilité des travailleurs informels dont une bonne partie a perdu leur des revenus, entraînant des difficultés financières et de fortes chutes du pouvoir d'achat et de la demande de biens et services. Dès lors, la viabilité des entreprises informelles est remise en cause dans cette période post pandémique et nécessite de la part de l'État un soutien spécifique et adapté par le financement et l'accompagnement.

À l'instar des autres pays du monde entier, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre plusieurs mesures pour diminuer la propagation du virus et ainsi atténuer les impacts sanitaires de la Covid 19. Parmi elles, la réduction des déplacements au strict minimum (49.08%), la distanciation sociale (33.90%), le cordon sanitaire (32.31%), le port obligatoire de masque (25.58%) et l'interdiction de surcharge dans les transports en commun (23.75%) ont le plus pesé sur les activités de production informelle. Malgré ces conséquences subies, les travailleurs du secteur informel n'ont pas directement bénéficié d'un soutien de l'État dans leurs différentes activités, du fait qu'ils sont difficilement identifiables et bénéficient de très peu de protection sociale. Toutefois, les entreprises informelles de la région de Dakar ont dû mettre en œuvre plusieurs stratégies d'adaptation, dont la réduction des heures de travail, la mise en place d'un système interne de prévention contre la pandémie et la réduction des charges. Les restrictions physiques et de mobilité, destinées à empêcher la propagation du virus, ont été difficilement vécues par les travailleurs informels, car beaucoup d'entre eux vivent à la limite des pauvretés rendant inefficaces les mesures ponctuelles de filets sociaux visant les ménages.

Les recommandations suivantes sont formulées en vue d'un bon accompagnement du secteur informel au Sénégal. Il s'agit de :

- Développer une stratégie de formalisation : les conséquences économiques de la pandémie sur l'économie informelle ont montré l'importance de formaliser, réorganiser, valoriser l'économie informelle. Pour ce faire, les efforts doivent être concentrés sur la promotion de son inscription, de sa structuration et de sa reconnaissance, l'extension effective de la protection sociale et dans l'immédiat l'accès à l'assistance sociale.
- Identifier, cartographier et atteindre les acteurs du secteur informel qui constitue un défi en raison de leur nature informelle. La pandémie de la Covid 19 a permis de comprendre l'importance de la mise en place d'un système de données des UPI pour la reconnaissance des travailleurs informels en vue d'accompagnements.
- Développer des politiques de relance en faveur de l'économie informelle, qui doivent se faire dans le cadre d'actions coordonnées et concertées, et mettre en place un mécanisme de coordination doté d'une habilitation politique forte.
- Mettre en place un système de protection sociale en faveur de l'informel. La couverture des travailleurs de l'économie informelle par la protection sociale (assurance sociale ou assistance sociale destinée aux plus vulnérables) reste limitée, et les mesures de chômage technique adoptées en réponse à la crise n'atteignent pas les informels.
- Faciliter l'accès au crédit des entreprises informelles. Ces crédits peuvent prendre la forme de fonds mis à leur disposition, de facilités accordées par les IMF et d'un accompagnement pour l'identification de l'activité et des travailleurs et l'engagement vers la formalisation.

BIBLIOGRAPHIE

Akoten, J. E., Sawada, Y., & Otsuka, K. (2006)., « The determinants of credit access and its impacts on micro and small enterprises: The case of garment producers in Kenya. *Economic development and cultural change* », 54(4), 927-944.

ANSD. (2013)., « Enquête Nationale sur le Secteur Informel au Sénégal en 2011 », Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale, Rapport final.

Benjamin, N., & Mbaye, A.A. (2012). Les entreprises informelles de l’Afrique de l’ouest francophone: Taille, productivité et institutions. Banque Mondiale.

DGPPE, 2020. Etude d’impact socio-économique de la Covid-19 au Sénégal

<https://dgppe.sn/etude-dimpact-socio-economique-de-la-covid-19-au-senegal/>

DGPPE, 2020. Etude d’impact socio-économique de la Covid-19 au Sénégal.
<https://dgppe.sn/etude-dimpact-socio-economique-de-la-covid-19-au-senegal/>

Source : <https://www.francophonie.org/senegal-covid19>

DIENG, A. K. (2015)., « Régulation du secteur informel dans la zone franc : une analyse comparative entre bloc Afrique de l’Ouest et bloc Afrique Centrale », Thèse de PH.D, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.

IPAR (2020). Effets de la covid-19 sur les activités de production, de transformation et de commercialisation de produits horticoles, avicoles et halieutiques menées par les femmes dans les niayes. 78p.

JOHNSON S., (2004)., « The impact of microfinance institutions in local financial markets: a case study from Kenya », *Journal of International Development*, 16 (3), pp. 467-501.

Mbaye A.A. (2014), « Secteur informel, emplois et transformation structurelle. Recommandations opérationnelles pour une politique efficace envers le secteur informel », Mars, OIF.

OIT (2020). Etude de l’impact de la Covid-19 sur les entreprises et travailleurs de l’économie informelle au Sénégal.

PNUD (2020). Impact socio-économique de la pandémie de la covid-19 au Sénégal.
<https://www.wathi.org/impact-socio-economique-de-la-pandemie-de-la-covid-19-au-senegal/>

ANNEXES

Annexe 1 : Focus group avec l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal

I. COMMENT LES ACTEURS ONT ÉTÉ IMPACTÉS PAR LA PANDÉMIE ?

Q1. Par quel(s) mécanisme(s) les entreprises informelles ont-elles subi le choc de la COVID ? Comment le choc leur a-t-il été transmis ?

Certains répondants (1, 4, 7 et 8) considèrent que le commerce est l'un des secteurs les plus impactés par la pandémie de la Covid-19. L'essentiel des marchandises commercialisées sont importées (Chine, Dubaï, etc.), ce qui pose un problème d'approvisionnement. Le répondant 2 déclare avoir perdu sa mère au milieu de la pandémie. Les médecins évitaient les malades. Mais, au niveau des marchés, beaucoup de gens ont perdu leurs boutiques parce qu'ils ne pouvaient plus payer le loyer. Les clients de la sous-région ne venaient plus, il n'y avait plus de foire.

Les autres répondants qui sont des couturiers (3 et 8) ont perdu leur clientèle de la sous-région qui constituait une part de marché non négligeable. La fermeture des frontières cause un handicap à l'activité. Le Répondant 3 est resté pendant une année et demie sans activité parce qu'il ne pouvait plus se déplacer. A cet effet, la Covid-19 est à l'origine de la baisse de l'activité et par ricochet du revenu des répondants.

Le second aspect qui fait l'unanimité chez les répondants est que cette crise sanitaire a surpris les acteurs économiques et ne leur a pas laissé le temps de se préparer. Ceci a été à l'origine du stress de pouvoir entretenir sa famille et d'avoir des contaminés dans la famille. Les commerçants n'ont pas été soutenus par le gouvernement. Le prix des conteneurs et les taxes douanières ont augmenté. La preuve, les recettes douanières ont augmenté cette année. Les marchés n'ont pas été concernés par le programme de résilience de l'État, au début de la pandémie. Ce n'est que plus tard que les aides et mesures de résilience sont arrivées dans les marchés alors que la majorité des acteurs du marché ont des revenus journaliers. Les mesures de confinement prises par l'État, dont la fermeture des marchés a impacté les activités des acteurs.

Q2. Comment vivent-ils l'impact de la Covid-19 ? Est-ce que ce sont les travailleurs qui sont malades ? Est-ce que les règles et restrictions du gouvernement ont été suivies ? Par exemple, les fermetures de marché, les restrictions de voyage, etc. ?

Les mesures prises par l'État pour limiter la propagation de la pandémie ont eu un impact négatif sur nos activités. Par exemple, la fermeture des marchés à 18 heures, alors que plusieurs acteurs habitent dans des endroits éloignés du marché et sont obligés de quitter tôt pour arriver avant le confinement nocturne. Selon le répondant 8, ces mesures sont à l'origine de coûts supplémentaires avec l'achat de masques et de gel hydro-alcoolique. Dans notre marché, nous avons dû engager des gardiens de jour afin de protéger nos boutiques.

Parallèlement, les gens s'évitent entre eux de peur d'être contaminé. Ce qui encourageait le port de masque, de gants, etc. (R1, R5). Les commerçants contaminés ont fermé leurs boutiques. Même si un des voisins est touché, on est obligé de fermer la boutique. Certains ont licencié des employés malades ou soupçonnés d'être malades (R3, R5).

Selon le répondant 1, les commerçants ont continué leurs activités seulement pour pouvoir assurer leur survie. Le répondant 4 a évoqué l'abus chez les femmes. Beaucoup de filles ont été licenciées et pour survivre, elles vivaient en concubinage. Certaines femmes se faisaient violées par leur employeur ou subissaient des chantages. Selon le répondant 9 les mesures gouvernementales ont eu un impact plus sévère sur nos activités et sur l'économie en général que la pandémie elle-même. Ce qui a poussé les jeunes à la révolte.

Q3. Comment la fermeture des écoles où sont inscrits les membres de votre famille vous a impacté ? La fermeture des services religieux ?

La fermeture n'a pas empêché de payer les écoles. J'ai refusé de payer la cantine et le bus. Alors que j'ai payé un répétiteur, nous avons été obligés de payer les frais de scolarité pour trois mois en une fois avant que les enfants ne puissent retourner en classe (R2). La fermeture des écoles a favorisé la sortie des enfants dans la rue. La police faisait des descentes dans les quartiers pour obliger les enfants à rester dans les maisons. Partager la maison avec les enfants n'était pas facile, le bruit, etc. (R3). La promiscuité posait problème et encourageait les enfants à sortir dans la rue. Si les deux parents travaillaient, cela posait problème car les enfants qui restent à la maison n'auraient plus de surveillance. Le système d'éducation en ligne ne marchait pas car les enfants n'avaient pas les moyens. Certains enfants n'avaient pas accès à la connexion internet. Le manque de moyen chez les enfants a favorisé la révolte (R4). Je suis tout à fait d'accord pour que l'on paye les arriérés de scolarité. Les enseignants sont rémunérés, ce qui constitue des charges pour les établissements privés (R8). Le fait de fermer les écoles n'a pas

permis d'éviter les rassemblements. Les enfants étaient dans les terrains de foot. La police confisquait les ballons (R9).

En ce qui concerne les mosquées, on ne respectait pas les mesures. Les populations refusaient la fermeture des mosquées. Dans notre quartier, l'imam a été arrêté et c'était traumatisant pour la population (R4). J'avais hébergé ma bonne et mon tailleur à la maison. Cela ne m'a pas permis de continuer mon activité. Mais, c'était une action sociale (R3).

Q4. Identifier les principaux obstacles liés à la pandémie : problèmes de chaîne d'approvisionnement, augmentation du coût des intrants, restrictions administratives liées à la pandémie, gestion des problèmes sanitaires, manque de fonds. Quel est l'impact observé de la pandémie sur l'accès au crédit ; l'accès aux liquidités ; l'accès aux infrastructures ; sur les investissements ?

Concernant la Covid-19 et les banques, j'ai pris un prêt et un mois après la Covid-19 est arrivée. J'ai envoyé de l'argent à mon fournisseur et je n'ai pas reçu les marchandises. Donc, quand j'ai été en difficulté, j'ai eu 3 mois de différé. Maintenant, ce sont les banques qui viennent vers nous parce qu'elles savent ce que l'on vit. Toutefois, nous avons des difficultés car nous avons l'obligation de payer. J'ai un ami qui a reçu la sommation d'un huissier (R1).

Changement d'activités

Par ailleurs, j'ai changé d'activité et j'ai mis en place une entreprise de moto « thiak thiak » (service rapide) et de vente en ligne. Notre formation « conduite du changement » dont nous avons bénéficié nous a permis de changer d'activité pour conserver nos revenus (R1).

Nous avons changé d'activités en ouvrant une maternelle avec l'appui de partenaires. Mais on n'a pas pu avoir beaucoup d'élèves car les parents n'ont pas voulu envoyer leurs enfants à l'école de peur à ce qu'ils soient contaminés. Moi, j'ai dû abandonner ma boutique car je ne m'en sortais plus, pour reprendre après. Il y a eu des domestiques qui sont venues dans les marchés car leurs patrons leur demandaient de ne plus rentrer chez elles (R4).

La banque nous finance sur la base de nos bénéfices réalisés. Les banques ont reçu de l'aide de l'État contrairement aux commerçants qui n'ont pas pu en bénéficier. J'ai donc changé d'activité en ouvrant un atelier de couture. J'ai bénéficié aussi de la formation sur la conduite du changement qui s'est déroulée à l'UNACOIS (R8).

Dans les marchés, nous les grands commerçants, sommes sollicités pour les masques et la dépense quotidienne (R8).

II. Moyens d'adaptation pour la résilience face à la pandémie

Q1. Quelles mesures avez-vous prises en tant qu'entrepreneur pour vous adapter à des circonstances ou à des politiques générées par la Covid-19 ? Nombre d'employés, approvisionnement, commercialisation, production, stratégie de marketing, innovation, diversification/changement d'activités, financement, etc.

J'avais 2 employés à qui je payais un salaire. Je leur ai proposé de les payer une commission en fonction du nombre de poulets vendu. Cela les a rendus plus efficaces. Le fait de les payer à la tâche les a rendus plus productifs. En fait, les formations que j'ai reçues avec certains organismes comme la GIZ m'ont permis de mettre en place des stratégies de résilience (R1). Je vends des tissus. Donc, j'ai arrêté de m'approvisionner au marché hlm et je me tournais vers le marché zinc qui est plus proche de chez moi. Je faisais la vente en ligne, j'envoyais mon enfant qui était à l'université pour récupérer la marchandise et le « thiak thiak » faisait la livraison. Comme aspect positif, je suis restée à la maison pour surveiller les enfants et mon aîné a pu s'initier au commerce (R4). Des problèmes ressortent toujours des solutions, car les gens se battent pour leur survie. Le principal problème c'est que l'on a été surpris par cette crise (R6).

Q2 Quelle est la politique de l'entreprise concernant les employés malades, ou si le dirigeant est malade ?

Mon activité était chez moi. J'ai attrapé la Covid-19 et je me suis mise en quarantaine moi-même. J'ai été contaminée au marché. Je me suis isolée et je respectais les mesures (R3). L'action positive de l'État est qu'il prenait en charge tous les malades. C'est pourquoi nous n'avons pas ressenti le manque de prévention chez les populations qui est une erreur de notre part (R4). Le niveau de contamination n'était pas aussi sévère que l'avaient prévu les médecins. Cette crise doit servir de leçon pour la prochaine fois (R8). Nous n'avons aucune politique pour les malades car nous n'avons jamais prévu ce genre de crise. Cela est même une leçon pour nous. Au début quand même, l'État prenait en charge les malades (R9).

Q3. Comment caractériseriez-vous votre accès aux programmes publics de protection sociale ?

Les commerçants n'ont pas profité de l'aide de l'État. L'aide de l'État n'est pas efficiente. Une subvention des denrées de première nécessité aurait touché une plus large frange de la population et les commerçants par ricochet. Alors que les commerçants ont participé à l'aide par le biais des dons en espèce et en nature et la distribution de masques. L'UNACOIS a été le

premier à participer au téléthon jusqu'à hauteur de 30 millions de francs CFA. Toutes ces actions n'ont pas eu de retour chez les commerçants (R1).

Le fait que les commerçants n'acceptent pas le recensement a été une entrave à l'aide. Mais, il y a eu des financements qui ont été faits sur la base de l'ancien recensement. Aujourd'hui, nous avons accepté le recensement et nous attendons les actions de l'État, car la base de données est actualisée. La base de données de la chambre de commerce était obsolète. Cela a été un atout pour les artisans (R4).

Nous, commerçants du marché hlm, nous avons remis une enveloppe de 5 millions de francs CFA et 5 tonnes de riz au maire pour les distribuer aux plus nécessiteux, car il y a beaucoup de pauvres parmi les commerçants (R8).

L'aide de l'État s'est limitée aux ménages mais n'a pas touché les commerçants. Chez les ménages aussi, tout le monde n'a pas reçu l'aide. Cette aide a eu un impact positif chez les ménages, mais la distribution était mal organisée (R9).

Q4. Pensez-vous que les règles/restrictions du gouvernement pour endiguer la propagation du virus ont été respectées et suivies d'effets ? Par exemple le confinement, distanciation physique, interdiction de voyage

Les mesures établies par le gouvernement pour limiter la propagation de la maladie ont été respectées. Certains acteurs ont mis en place du lave-main et du gel. D'autres ont distribué des masques. Certains ont déplacé leurs activités chez eux. Enfin, tout le monde rentrait tôt pour respecter le couvre-feu.

Un des effets positifs de ces mesures est que les gens ont pris l'habitude de se laver les mains en rentrant chez eux. Ce qui est un acquis (R3). Un autre effet positif de cette crise c'est le regroupement familial suite au confinement. Les gens rentraient plus tôt chez eux pour retrouver leur famille, d'autres restaient à la maison pour prendre soin des enfants. Le répondant 1 affirme que sa femme quittait la maison à 6h du matin et rentrait à minuit avant la pandémie. Avec la pandémie et les mesures de l'État, elle était à la maison à 20h. Les femmes disent qu'elles passaient plus de temps avec leur époux avec la pandémie. Les visites inopinées se sont réduites. Il y avait moins de cérémonies familiales. Les gens passaient donc plus de temps avec leurs familles. Par contre, tous les couples n'ont pas pu en profiter, car certains couples se sont séparés.

Selon le répondant 8, la fermeture des marchés n'était pas nécessaire du moment que les mesures sanitaires avaient été respectées. Si l'État s'était limité à ces mesures, l'impact

économique serait moins sévère. Et le fait de respecter les mesures est bénéfique pour tout le monde (R8).

Dans notre mosquée nous ne faisons pas la distanciation mais les vieux exigeaient le port de masque et ils demandaient que l'on vienne avec nos propres nattes (R9).

Q5. Quel est le démembrement de l'État qui a été le plus efficace dans la gestion de la pandémie ? (État central/collectivité territoriale ?)

Le secteur de la santé est le plus efficace avec les soins mais aussi avec la communication. Il y a eu aussi le ministère de l'Intérieur qui a appuyé les actions du secteur de la santé en limitant les regroupements.

Selon le répondant 3, le ministre de la femme était absent pour l'encadrement social des femmes et des enfants. Ce sont les « badienne gokh » qui ont joué ce rôle. Le ministère a été absent, alors que les femmes et les enfants sont une couche vulnérable.

Le répondant 8 pense que les actions de la population étaient plus efficaces. Nous n'avons pas eu la visite du ministère de la santé ni de celui du commerce. La police profitait de la situation avec les amendes.

III. Questions spécifiques à l'emploi (marché du travail) :

Q1 La covid-19 a-t-elle influencé l'accès et le contrôle des ressources (financement, main d'œuvre, charges de travail, travail domestique non rémunéré...) chez les couches vulnérables de votre secteur ?

L'impact de la Covid-19 s'est fait ressentir avec le paiement de la patente. Les autorités ont reçu moins de 1/3 de la patente. Donc cela a affecté les recettes fiscales des mairies, car les taxes sont calculées sur la base des résultats (R1).

Les petites activités ont disparu avec la Covid-19 (vente d'aliments préparés par exemple) (R8). Les gens sont restés chez eux, donc les charges ont augmenté (R1). D'autres difficultés ont été soulevées dont celles du financement des activités quotidiennes. Au marché de poisson, les Guinéens prêtent aux femmes de l'argent qui leur remboursent la somme prêtée avec un supplément de 1000 francs pour chaque billet de 10000 francs CFA. Les difficultés d'accès aux prêts bancaires ont poussé ces femmes à avoir recours à ces types de prêt. L'État a mis en place des structures de financement comme la DER, mais ça ne marche pas. De plus, les gens ne sont pas honnêtes et cela entraîne un problème de confiance.

À cela s'ajoute la forte concurrence qui est inégale et l'État ne protège pas les nationaux (R2). Les commerçants des pays voisins se sont installés chez nous et nous font la concurrence. Les grossistes font aussi de la vente au détail. Il n'y a pas de contrôle économique, donc ces

étrangers appliquent les prix qu'ils veulent. De plus, les Sénégalais ne se sont pas appropriés le marché de l'alimentation, ce qui fait que des étrangers comme les Guinéens se sont installés et ont conquis le marché. (R3 et R6).

Q3. Pensez-vous que les spécificités des couches vulnérables aient été prises en compte dans la mise en œuvre des mesures publiques de soutien aux acteurs du secteur informel ? Les couches vulnérables étaient-elles représentatives dans les instances ?

Si j'ai une suggestion à faire, les délégués de marchés doivent participer à toutes les prises de décisions, car ils connaissent mieux le marché que quiconque (R2). Les sous-préfets convoquent les délégués de marché avant de prendre des décisions (R6).

Nous avons des représentants dans les instances de décision. Notre dirigeant a déposé 30 millions de francs CFA pour soutenir le gouvernement et a demandé aux commerçants de faire de même. La cagnotte collectée par l'État s'élève à 1 milliard 400 mille francs. Donc, le gouvernement le consulte pour prendre des décisions. Toutefois, il arrive que l'État nous impose des décisions (R8).

FIN DU FOCUS GROUP

I : CARACTERISATION DES ACTEURS DE L'INFORMEL

R1 : j'ai 55 ans. J'évolue dans le secteur du commerce et dans la livraison de denrées alimentaires. Je vends en détail, en demi gros et en gros. Je dispose de deux employés (qui n'ont pas de contrat mais qui sont payés par mois) et de trois livreurs (qui sont payés à la livraison). Mes principaux clients sont les particuliers. Je suis inscrit au registre du commerce et dispose d'une carte import/export et d'un NINEA. Je paye les impôts tous les ans (la patente). Je suis membre de l'association UNACOIS /JAPPO et certains des membres de notre association sont des importateurs de marchandises. Ce sont eux qui fournissent les grossistes qui vendent à leur tour aux demi grossistes qui vendent ensuite aux détaillants. J'utilise fréquemment l'internet (Whatsapp, Facebook, mails...) et je dispose d'une plateforme dans mon lieu de travail pour la vente en ligne.

R2 : j'ai 52 ans et je possède une quincaillerie. J'ai deux employés qui sont des membres de ma famille (un homme et une femme). Ils n'ont pas de contrat mais ils sont rémunérés tous les mois. Je suis inscrit au registre de commerce et dispose d'un NINEA. Je paye les impôts (contribution globale unique) tous les ans et une taxe journalière à la mairie de 200F/ jour. J'achète mon matériel chez les grossistes à Thiaroye. Je sollicite fréquemment l'internet pour gérer les commandes et l'achat de matériels.

R3 : j'ai 39 ans. Cela fait 19 ans que j'évolue dans le secteur du commerce. En effet, je suis importateur dans la bijouterie et le textile (bijoux, foulards, montres...) en Chine pour vendre en gros. J'ai deux employés dont l'un est dans mon magasin mais n'a pas de contrat mais qui est payé par mois et un autre au dépôt. Avant la pandémie, j'effectuais souvent des voyages en Chine (depuis 2007) pour l'achat de marchandises. Je possède une carte import/export, je suis inscrit au registre du commerce et dispose d'un NINEA. Je ne paye pas d'impôts mais des taxes (la patente). Mes principaux fournisseurs sont les chinois d'où mes nombreux déplacements. J'utilise internet tous les jours car je travaille sur des plateformes chinoises (pour gérer les commandes et acheter de la marchandise).

R4 : j'évolue dans la couture depuis 1979. J'ai 56 ans et j'ai huit employés dans mon atelier (une femme et 7 hommes) qui sont payés à la tâche. Ils n'ont pas de salaire fixe mais ils émargent sur une liste après chaque prestation et à la fin du mois ils sont payés selon un récapitulatif indiquant les prestations effectuées). Avant la pandémie, notre chiffre d'affaires mensuel tournait autour de 2 millions ou 2,5 millions. Je suis inscrit au registre du commerce et j'ai un NINEA. J'effectuais des déplacements notamment au Rwanda pour faire des expositions au niveau des foires. Je paye les impôts chaque année et possède une carte d'abonnement (6000FCFA/mois) qui est récupérée chaque fin de mois par la mairie qui délivre par la suite une quittance. La majorité de ma clientèle vit à l'étranger. Mon chef d'atelier utilise internet quotidiennement pour les statuts et gérer les commandes.

R5 : j'ai 50 ans et j'évolue dans le secteur du commerce notamment dans la vente de prêt-à-porter. Je dispose de quatre employés (une femme et 3 hommes) qui n'ont pas de contrat mais qui sont payés par mois. Avant la pandémie, je faisais beaucoup de déplacements en Chine, en Indonésie et au Bangkok pour acheter de la marchandise. Je ne suis pas en mesure d'évaluer le chiffre d'affaires. Je paye les impôts tous les ans et la patente à la mairie de plateau. J'ai des fournisseurs chinois et je travaille très souvent sur Whatsapp pour gérer les commandes et assurer la visibilité.

R6 : j'ai 42 ans et je travaille dans l'aviculture (vente de poulets). J'ai deux employés (deux hommes) qui n'ont pas de contrat mais qui sont payés par campagne (45 jours). Je suis inscrite au registre du commerce, j'ai un NINEA et mon chiffre d'affaires n'est pas fixe cela dépend de mon investissement (entre 500 et 600 poussins). Il peut varier entre 800 000 et 1 200 000 FCFA par campagne. Mon principal fournisseur est la SEDIMA et j'ai comme clients mon voisinage et mes connaissances. J'utilise les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook...) pour la gestion des commandes et la publicité.

R7 : j'ai 52 ans et j'évolue dans la couture depuis 2002 j'ai un atelier au marché HLM. J'ai deux employés qui n'ont pas de contrat. Un des employés est payé à la tâche et l'autre par journée. Je possède une carte commerçante et j'ai un NINEA. Je paye la patente. J'achète mes tissus chez les grossistes à Colobane et parfois les clients apportent leurs propres tissus. J'utilise internet notamment WhatsApp pour les statuts.

R8 : j'ai 52 ans et je suis commerçante (vente de tissus, chaussure...) au marché de la gueule tapée. J'ai deux employés (un homme et une femme) et de plusieurs livreurs. Ils n'ont pas de contrat car c'est des membres de ma famille (ne). Je suis inscrite au registre de commerce, je dispose également d'un NINEA. Je paye la patente tous les ans et la taxe journalière. J'effectue des voyages au Maroc pour l'achat de marchandises. Mes principaux clients sont les particuliers. J'utilise internet WhatsApp en particulier pour la visibilité et la gestion des commandes.

R9 : j'ai 42 ans et j'évolue dans le commerce (vente de tissus, cheveux, chaussures, poulets...). Je travaille à la maison et j'ai également une boulangerie à Sangalkam avec quinze employés dont 1 femme. Ces derniers n'ont pas de contrat mais ils sont payés par mois et ce sont des membres de ma famille. Je suis inscrite au registre du commerce. J'utilise les produits locaux dans ma boulangerie. Je n'utilise pas internet.

R10 : j'ai 47 ans et j'évolue dans le commerce (vente de tissus, poulets, poissons et produits maraîchers). Je possède également une cantine au marché HLM et j'ai plus de 6 employés dont 3 femmes. J'ai une carte import/export, je suis inscrite au registre de commerce, j'ai un NINEA et je dispose également d'une carte ARMP. Il est difficile d'évaluer notre chiffre d'affaires dans le cadre de notre activité. J'effectue aussi des voyages à Dubaï pour acheter de la marchandise. Je paye les impôts tous les ans (la

contribution globale unique). Mes principaux fournisseurs sont les grossistes et mes clients sont les particuliers. Je travaille plus par mail et j'utilise WhatsApp pour la publicité et la gestion des commandes.

II : COMMENT LES ACTEURS ONT ÉTÉ IMPACTES PAR LA PANDEMIE ?

Q1) R2 : durant la pandémie les populations ont déserté les marchés qui fermaient d'ailleurs à 17h. Les populations se méfiaient, chacun faisait attention à l'autre pour éviter de contracter le virus. On ne voyait plus de clients, notre chiffre d'affaires a baissé de 50% et nous n'avons pas bénéficié de l'aide de l'État. On avait beaucoup de difficultés à payer nos dettes.

R3 : les restrictions ont causé beaucoup de conséquences. Par exemple, je ne pouvais plus me déplacer pour l'achat des marchandises qui avaient connu une hausse remarquable. Vu que je ne pouvais plus me rendre sur place pour acheter de la marchandise, je faisais des commandes et on me livrait la marchandise. Cela m'a causé beaucoup de tort car j'ai constaté pas mal de défauts sur la marchandise notamment au niveau de la qualité et malheureusement il n'y avait pas de possibilité de les retourner. Je m'en contentais alors pour vendre à des prix bas. Si je suis sur place, j'arrivais à vérifier la qualité avant que l'on envoie la marchandise mais si les défauts sont constatés sur place, il est difficile de retourner la marchandise. Les clients nous doivent une trentaine de millions

R4 : personnellement je n'ai pas bénéficié de l'aide de l'État et je pense que les mesures prises durant la pandémie n'étaient pas en adéquation avec les réalités de notre pays car l'État a énormément copié sur la France en ce qui concernait les restrictions.

R10 : ce qui me semblait plus difficile durant la pandémie c'était la limitation au niveau des déplacements. J'ai bénéficié de l'appui de l'État en cette période à hauteur de 150 000 FCFA en plus du lot de denrées alimentaires.

R7 : j'ai contracté le virus durant la pandémie et je n'ai pas bénéficié de l'appui de l'État.

Q2) R8 : personnellement je n'ai pas bénéficié de l'aide de l'État. Nombreux sont ceux qui ont subi des pertes durant la pandémie et beaucoup de mes collègues ont dû fermer leur commerce faute de clients. On avait plus d'entrées d'argent et on continuait à payer les charges.

R2 : durant la pandémie, beaucoup de personnes de mon entourage ont accumulé les arriérés de locations d'où les nombreux litiges au tribunal. On avait beaucoup de difficultés à payer nos crédits et on avait toujours les taxes à payer. Je connais deux commerçants qui ont contracté le virus. Les mutuelles de proximité ne nous ont pas beaucoup accompagnés durant la pandémie, car les clauses des contrats étaient difficiles à respecter. Les délais de paiement que nous ont accordés les fournisseurs étaient très courts également.

R1 : on recevait moins de marchandises durant la pandémie car les fournisseurs n'effectuaient plus de déplacements durant cette période. Les aliments de bétails ont également connu une hausse considérable. Le couvre-feu nous a permis de passer plus de temps avec la famille.

R4 : ce que je peux souligner durant cette période c'est les nombreuses difficultés (de la part des commerçants) à payer les prêts bancaires. Mais à mon niveau j'ai bénéficié d'une facilité de paiement auprès de ma banque. Durant la pandémie la banque a accepté que je paye mon crédit sur plusieurs mensualités sans intérêt. Je n'ai pas bénéficié de l'aide de l'État mais j'ai apporté ma contribution en confectionnant plus de 1000 masques et des bouteilles de gel que j'ai offert à la population.

R7 : j'étais malade du covid et le coût de la prise en charge était assez élevée (1 800 000 FCFA). Comme j'avais chopé le virus, j'étais obligée de fermer la cantine et c'est ma famille qui m'a aidé à assurer la prise en charge.

R5 : nous avons respecté les consignes de l'État durant la pandémie mais ce que j'ai constaté dans le cadre de notre travail c'est la hausse des frais de dédouanement.

R3 : des clients nous doivent toujours de l'argent à hauteur de 31 millions.

R6 : durant la pandémie, beaucoup de commerçants ont eu des difficultés à payer leur crédit.

R8 : je n'ai pas contracté de crédit à la banque durant cette période et on n'a pas eu beaucoup d'impayés de la part de nos clients.

III. MOYENS D'ADAPTATION POUR LA RÉSILIENCE FACE À LA PANDÉMIE

Q1) R10 : Puisqu'on était obligé de rester à la maison durant cette période, on a dû changer de méthode de travail. Notre activité tournait au ralenti donc on a fait une reconversion en proposant des plateaux salés et en transformant des fruits. Après la pandémie, nous avons continué à proposer nos plateaux et à vendre les jus locaux dans les select.

R8 : j'ai également fait de la reconversion durant la pandémie. Je vendais des tissus mais on ne voyait presque plus de client donc je proposais à la place des produits de bien-être et cela a continué après la pandémie.

R4 : l'usage de l'internet a connu une croissance exponentielle durant cette période. Le prix des denrées a beaucoup augmenté sauf le prix de l'oignon qui est produit localement. L'État devrait faire de même en subventionnant le mil, le maïs...).

R9 : Avant la pandémie, je vendais des poulets mais durant cette période j'ai voulu faire de la reconversion car mon activité ne marchait plus et j'ai proposé des moutons à la place. J'ai subi tellement de pertes que j'ai fini par abandonner cette activité.

Q2) R10 : de retour de voyage, mon fils avait chopé le virus et il a été mis en quarantaine. J'étais obligée de l'assister et heureusement pour moi je n'ai pas contracté le virus.

R8 : personnellement je n'ai pas contracté le virus mais mon fils oui.

R1 : durant la pandémie j'ai abandonné mon activité principale j'ai acheté des scooters pour la livraison à domicile.

Q3) R4 : j'ai reçu des autorités étatiques une subvention sur l'électricité.

R2 : dans notre localité, nous avons reçu l'aide de l'État et je faisais partie des personnes qui sélectionnaient ceux qui devaient en bénéficier.

R10 : nous avons également reçu dans notre localité les denrées alimentaires et tout le monde en a bénéficié même les couches moyennes.

IV : DEGRÉ D'APPRECIATION DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Q1. R10 : En mon sens l'État du Sénégal a joué un rôle important dans la lutte contre le covid. Un des avantages que l'on peut noter dans ce sens est la prise en charge des soins médicaux.

R9 : Dans mon quartier, nous avons bénéficié de l'appui de l'État notamment les denrées alimentaires. Durant la fête de Tabaski de cette même période, tous les chefs et délégués de quartier ont bénéficié de moutons.

R4 : je pense que les mesures prises par l'État n'étaient pas productives car ne correspondant pas à notre mode de vie. En ce qui concerne l'appui de l'État, la disponibilité a failli puisque je trouve que ceux qui n'en ont pas bénéficié sont de loin supérieurs à ceux qui en ont bénéficié.

R1 : Durant la pandémie, les membres de l'UNACOIS ont apporté leur contribution en remettant au ministère de la Santé une enveloppe de 10 millions.

R2 : je pense que par rapport aux mesures et restrictions, l'État a beaucoup copié sur la France. La fermeture des marchés n'a pas été très efficace car les jours où certains étaient fermés tout le monde se retrouvait dans les marchés qui étaient ouverts.

Q4) R4 : nous avons plus ressenti l'appui de l'État que celui de la mairie dans notre localité.

R5 : certaines mairies comme Dakar/plateau ont beaucoup accompagné la population en leur distribuant des masques et des gels.

R10 : la mairie de notre localité a également fait des efforts considérables dans ce sens.

R8 : Nous n'avons vu aucune assistance de notre mairie (pas de distribution de gels ni de masques...).

IV. Q1. R2 : durant la pandémie, je trouve que l'État n'a pas beaucoup facilité l'accès aux financements car il y avait trop de formalités à remplir.

R4 : on n'avait pas mal de difficultés pour remplir et constituer les dossiers.

Q2. R5 : Avant de prendre les mesures et de mettre en place les restrictions, l'État devait consulter différentes couches de la société afin de pouvoir prendre des décisions efficaces.

R10 : on a plus travaillé durant la pandémie qu'avant cette période. On travaillait à la maison certes mais les clients passaient beaucoup de commandes c'était intéressant puisque cela leur évitait de sortir de chez eux.

Q3. R9 : étant donné que les enfants ne partaient plus à l'école, on avait plus de tâches ménagères.

R10 : puisque tout le monde était à la maison, chacun participait aux travaux ménagers.

R4 : on était obligé de s'adapter en fonction de la situation et vivre en fonction de nos revenus.

Q4. R4 : certains parents incitent leurs enfants à aller chercher un emploi plutôt que de les accompagner dans leurs études ce qui est dommage car ils doivent mieux investir dans l'éducation de leurs enfants.

QUESTIONS SPÉCIFIQUES

Q7) R10 : les femmes étaient invitées dans toutes les instances de décisions et elles donnaient leur avis sur les différentes situations des familles. Dans ma localité, quasiment 100% des personnes ayant bénéficié des bourses familiales sont des femmes.

R8 : les femmes doivent être privilégiées car elles sont très impliquées dans toutes les activités de leur localité.

I. Caractérisation des acteurs de l'informel

R1 : j'ai 25 ans et j'évolue dans le secteur du transport. L'entreprise dispose de deux véhicules porte-bagages et de trois gros porteurs. C'est une entreprise familiale qui compte douze employés dont une femme. Ils sont payés /mois et sont sous contrat (CDI et CDD). L'entreprise possède également un NINEA et on achète le matériel soit au niveau national ou à l'étranger. J'utilise souvent internet pour la visibilité et la gestion des commandes.

R2 : j'ai 25 ans et j'évolue dans le transport des produits halieutiques. C'est une entreprise familiale créée depuis 2015. L'entreprise dispose de 10 voitures (frigorifiques et particuliers). Elle compte douze employés internes dont 5 filles et des externes. Le chiffre d'affaires avant la pandémie s'élevait à 60 millions par mois et durant la pandémie il a diminué de moitié c'est-à-dire à 30 millions. L'entreprise paye les impôts. Nos principaux fournisseurs sont à l'étranger (Italie). Nos principaux clients sont au Sénégal et dans la sous-région (Mali, Guinée...). J'utilise souvent internet pour les prestations et la visibilité.

R3 : j'ai 26 ans et je travaille dans le secteur du transport (sable, béton) depuis 2018. L'entreprise dispose de plus de 50 camions et compte plus de 40 salariés dont 25 contractuels payés par mois et des déchargeurs payés à la tâche. L'entreprise paye les impôts et dispose d'un NINEA. Nos principaux fournisseurs sont à l'étranger (Allemagne, France) et nos principaux clients sont dans la sous-région. Je gagne parfois des marchés de l'État. J'utilise également internet pour la visibilité et la gestion des commandes.

R4 : j'ai 23 ans et j'évolue dans le secteur du transport (bois) et dans la menuiserie. L'entreprise dispose de 5 véhicules, de 10 employés permanents qui sont sous contrat et de 15 employés externes payés par mois ou par semaine. Le chiffre d'affaires n'est pas facile à évaluer dans le cadre de mon activité. Nos principaux fournisseurs sont au Sénégal, en France et en Italie. L'entreprise dispose d'un NINEA et on travaille en partenariat avec les hôtels. J'utilise souvent internet notamment WhatsApp pour la publicité et la vente en ligne.

R5 : j'ai 52 ans et j'ai une entreprise de conseil (accompagnement des transporteurs). J'ai une assistante qui est payée par mois mais qui n'a pas de contrat. Je ne paye pas d'impôts mais je suis inscrit au registre de commerce et je dispose d'un NINEA. Mes principaux clients évoluent dans le secteur du transport, du commerce, de la boulangerie et les GIE de femmes.

R6 : j'ai 54 ans et j'évolue dans le secteur du transport (marchandises et matériaux) et de la logistique. L'entreprise dispose de 5 camions renouvelés tous les 3 ans. L'entreprise compte 15 employés dont 2 femmes (10 au niveau de l'administration et 5 chauffeurs) ce sont les manutentionnaires et les chauffeurs qui ont des CDI, les autres sont en CDD. Le chiffre d'affaires tourne entre 48 et 52 millions par mois en fonction des périodes. Nos principaux fournisseurs sont à l'étranger et les compagnies de transit sont nos principaux clients. On utilise interne pour la gestion des commandes. Nous sommes inscrits au registre de commerce. Les cinq premières années on a payé l'impôt minimum forfaitaire mais depuis l'impôt nous prend environ 30% de notre chiffre d'affaires annuel.

II : Comment les acteurs ont été impactés par la pandémie ?

Q1 : par quels mécanismes les entreprises informelles ont-elles subi le choc de la COVID et comment le choc leur a été transmis ?

R1 : durant la pandémie, nous avons pratiquement arrêté le travail à cause des nombreuses restrictions notamment au niveau des déplacements entre régions.

R2 : la pandémie a ralenti toutes les activités, notre chiffre d'affaires a considérablement diminué et nous n'avions pas d'autorisation pour les déplacements entre région.

R3 : la pandémie a eu beaucoup d'impacts sur notre travail non seulement sur la baisse de notre chiffre d'affaires mais aussi sur les retards au niveau de la livraison des commandes. Certains de nos employés sont restés bloqués dans la sous-région durant cette période.

R4 : il était difficile durant cette période de commander du bois donc on travaillait avec le stock disponible le temps que la situation se décante.

R5 : je connais beaucoup de personnes qui ont perdu leur emploi à cause de cette pandémie, certains n'étaient plus en mesure de rembourser leur crédit à la banque.

R6 : durant la pandémie, notre activité avait beaucoup ralenti notamment dans le secteur du transport de marchandises. Notre chiffre d'affaires dans le transport de marchandises a baissé de 50% et on avait des difficultés à honorer nos engagements auprès des fournisseurs. Les déplacements dans la sous-région n'étaient plus possibles et malgré les charges, on était obligé de continuer à payer nos employés qui avaient des CDI et faire des réaménagements avec les CDD en fonction des entrées et des sorties.

Q2 : Comment vivent-ils l'impact de la COVID ? Est-ce que ce sont les travailleurs qui sont malades ? Est-ce que les règles et restrictions du gouvernement ont été suivies ?

R5 : malgré les recommandations du gouvernement pour protéger les salariés (au niveau des licenciements) certains chefs d'entreprise ne pouvaient plus garder leurs employés car les charges devenaient trop lourdes et difficiles à supporter.

R4 : on était obligé de mettre fin aux contrats des employés qui étaient en CDD car on ne pouvait plus supporter les charges. Beaucoup d'efforts ont été fournis pour respecter les mesures d'hygiène et nous n'avions pas de cas de COVID.

R2 : hormis la baisse de notre chiffre d'affaires, on a dû licencier pas mal d'employés qui avaient des CDD car les charges devenaient difficiles à supporter.

R1 : Comme c'est une entreprise familiale on ne payait plus les salaires durant la pandémie. Avec les restrictions au niveau des déplacements, on avait du mal à respecter les délais de livraison mais on respectait les mesures d'hygiène.

R6 : ceux qui travaillaient sur le plan administratif n'étaient plus obligés de venir au bureau ils faisaient du télétravail et on a pas eu de cas de COVID.

Q3 : Comment la fermeture des écoles où sont inscrits les membres de votre famille vous a impacté ? la fermeture des services religieux ?

R6 : ce sont les femmes qui s'occupaient des enfants à la maison durant la pandémie.

R5 : il fallait plus d'attention et de vigilance durant cette période surtout par rapport aux enfants qui étaient tous les jours à la maison.

R3 : en mon sens la fermeture des lieux de culte ne devrait pas avoir lieu. En ce qui concerne la fermeture des écoles, c'était plutôt dommage pour ceux qui étaient en classe d'examen.

Q4 : identifiez les principaux obstacles liés à la pandémie

R1 : le prix du matériel et des matières premières avait nettement grimpé et on avait beaucoup de difficultés à payer les salaires même pour le remboursement du coût du transport.

R2 : durant la pandémie c'est l'augmentation du coût des marchandises qui nous a le plus marqué.

R3 : les difficultés se sont plus fait ressentir au niveau des restrictions sur les déplacements

R4 : l'accès aux marchandises devenait de plus en plus difficile

R5 : on accusait beaucoup de retard au niveau des délais de livraison

R6 : les délais d'exécution des contrats étaient difficiles à respecter

Q5 : quel est l'impact observé de la pandémie sur l'accès au crédit ?

R6 : on n'avait pas de crédit à la banque durant cette période mais le remboursement des crédits devenait de plus en plus difficile notamment pour les entreprises qui ont vu leur chiffre d'affaires baissé.

R5 : beaucoup de chefs d'entreprise ne parvenaient plus à rembourser leur crédit à la banque. Certaines banques n'ont pas voulu appliquer l'allègement au niveau des taux d'intérêt et des modalités de remboursement.

R1 : certaines de mes connaissances ont dû mettre sous hypothèque ou vendre leurs biens pour rembourser leur crédit

R2 : je n'avais pas de crédit à la banque durant cette période

Q6 : quel a été l'effet de la pandémie sur le niveau global de l'activité économique ?

R1 : A mon avis, le secteur du transport est l'un des plus touchés par la pandémie

R5 : En mon sens c'est les secteurs du transport et du commerce qui étaient les plus touchés car ce sont des activités qui fonctionnent au jour le jour

R6 : tous les domaines d'activités étaient touchés. Avec les restrictions au niveau des déplacements, les produits périssables étaient difficiles à écouler et les prix avaient beaucoup flambé.

III : Moyens d'adaptation pour la résilience face à la pandémie

Q1 : quelles mesures avez-vous prises en tant qu'entrepreneur pour vous adapter à des circonstances ou à des politiques générées par la COVID ?

R4 : Étant donné qu'on ne pouvait plus importer (à cause des restrictions) la matière première qu'est le bois, on s'est tourné vers le marché intérieur et c'était moins contraignant car les fournisseurs sont sur place.

R6 : on a procédé à une réorganisation des conditions de travail afin de pouvoir garder les employés, on a rallongé les délais de paiement pour nos clients.

R2 : on s'est également tourné vers le marché intérieur pour nos approvisionnements en matières premières.

Q2 : Quelle est la politique de l'entreprise concernant les employés malades ou si le dirigeant est malade ?

R1 : nous n'avons pas de cas de COVID

Q3 : comment caractériseriez-vous votre accès aux programmes publics de protection sociale ?

R1 : nous n'avons pas bénéficié de l'aide de l'État ni de subventions

R5 : nous avons constaté un problème d'organisation dans l'octroi des subventions. L'État devait également alléger certaines taxes comme la patente...

R6 : nous n'avons pas senti le soutien de l'État dans notre quotidien car les taxes et les charges étaient élevées. La mise en place de l'AFTU n'a pas résolu le problème non plus.

R1 : l'aide alimentaire a un peu soulagé les familles pour un moment car le prix des denrées a beaucoup grimpé.

R2 : l'appui de l'État devait surtout se sentir au niveau du paiement des taxes et des patentes

R3 : on a constaté durant cette période qu'il n'y avait que peu d'entreprises qui ont bénéficié des subventions

IV : degré d'appréciation des mesures du gouvernement

Q1 : pensez-vous que les règles/restrictions du gouvernement pour endiguer la propagation du virus ont été respectées et suivies d'effets ?

R4 : les mesures n'étaient pas très efficaces en mon sens car au fil du temps la population ne les respectait plus ; on a vraiment senti un relâchement à ce niveau. Elles ont eu un impact très négatif sur l'économie

R2 : l'État voulait protéger la population en prenant ces mesures. La situation était telle que ces mesures étaient incontournables.

R1 : face à la gravité de la situation, l'État était obligé de réagir et de prendre des décisions fermes donc les mesures prises par l'État étaient totalement justifiées.

R5 : A mon avis les gestes barrières étaient indispensables mais le couvre-feu, la fermeture des mosquées et les restrictions au niveau des déplacements n'avaient pas lieu d'être

R6 : malgré les nombreux inconvénients liés à la restriction au niveau des déplacements, les mesures prises par l'État étaient nécessaires.

Q3 : quel est le démembrement de l'État qui a été le plus efficace dans la gestion de la pandémie ?

R1 : la distribution des produits d'hygiène était assurée au niveau de notre mairie

R4 : la mairie avait joué un rôle essentiel dans la gestion de la pandémie notamment dans la désinfection des lieux publics et la distribution des produits d'hygiène

R5 : malgré leurs faibles moyens, les mairies ont joué leur partition dans la gestion de la pandémie. Le soutien de l'État a été plus significatif par rapport aux mairies qui ne pouvaient intervenir qu'au niveau d'une zone bien limitée.

R6 : l'intervention des mairies était plus limitée mais des efforts sont notés dans ce sens

V : questions spécifiques à l'emploi

Q1 : la COVID a-t-elle influencé l'accès et le contrôle des ressources chez les couches vulnérables de votre secteur et pour vous personnellement ?

R6 : les couches les plus vulnérables durant cette période étaient les femmes et les jeunes qui travaillaient dans le secteur informel et qui étaient obligés d'arrêter leurs activités

R2 : on passait plus de temps à la maison qu'au travail

R1 : les retrouvailles entre jeunes étaient suspendues

Q2 : dans les ménages des travailleurs ou dans le vôtre, est-ce que la pandémie s'est traduite par une charge accrue des travaux domestiques et sur qui est retombée cette charge accrue ?

R2 : gérer les enfants à la maison n'était pas une chose facile on ne voulait pas qu'ils sortent de la maison donc il fallait plus de vigilance et de fermeté

R5 : Avec la fermeture des écoles, beaucoup de femmes avaient arrêté leurs activités car la restauration était leur moyen de subsistance. C'était également compliqué pour certains parents qui étaient obligés de continuer à payer les frais de scolarité de leurs enfants malgré l'arrêt des cours

Q5 : est-ce que la COVID a aggravé le sous-emploi, la précarité et la pauvreté des groupes vulnérables ainsi que les inégalités entre hommes, femmes et jeunes ?

R5 : si certains devaient s'endetter pour survivre, cela veut dire que la pandémie a accentué le niveau de pauvreté.

R6 : la pandémie a accentué la pauvreté surtout au niveau des entreprises qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de façon considérable dans le secteur informel plus précisément

Q6 : comment la baisse de temps de travail et donc de revenu a été comblée par ces groupes vulnérables dans votre secteur ?

R4 : on a constaté beaucoup de reconversion durant cette période surtout au niveau de la vente en ligne et les activités de livraison

Q7 : pensez-vous que les spécificités des couches vulnérables aient été prises en compte dans la mise en œuvre des mesures publiques de soutien aux acteurs du secteur informel ? les couches vulnérables étaient-elles représentées dans les instances ?

R6 : l'État devait faire beaucoup plus d'efforts dans le cadre de l'accompagnement des femmes et des jeunes car ils constituent la frange de la population la plus active.

R5 : les couches vulnérables n'étaient pas bien représentées en mon sens

I. CARACTÉRISATION DES ACTEURS DE L'INFORMEL

R1 : je vends des produits alimentaires à Keur Massar et ce sont mes enfants qui m'aident dans mon travail. J'achète mes produits (arachides, mangues...) à SANDIKA (Pikine) pour les revendre. Je ne suis pas inscrite au registre de commerce et je n'ai pas de NINEA.

R2 : je vends du poisson au marché avec ma sœur mais chacune travaille pour son propre compte. Je ne suis pas inscrite au registre de commerce et je ne dispose pas non plus d'un NINEA. Nous payons la taxe journalière tous les jours et elle s'élève à 75FCFA et 25F pour le gardien. J'achète le poisson au marché central de poisson (Pikine) pour le revendre. Je n'utilise pas internet dans le cadre de mon travail.

R3 : je vends des produits de la mer et j'ai 5 filles qui m'aident dans le travail. Je paye la patente et la taxe journalière qui s'élève à 100 FCFA. Je ne suis pas inscrite au registre de commerce et je n'ai pas de NINEA. J'utilise internet notamment WhatsApp pour la gestion des commandes.

R4 : je vends du jus de fruits et de l'eau à la plage depuis 4 ans. Je travaille avec 4 filles (des membres de ma famille) avec qui je n'ai pas signé de contrat. Je ne suis pas inscrite au registre de commerce et je ne dispose pas d'un NINEA non plus. La matière première que j'utilise pour la fabrication du jus provient du Mali. J'utilise WhatsApp pour la publicité et la gestion des commandes.

R5 : je travaille dans la transformation de céréales locales (mil, maïs...). Mes enfants m'aident beaucoup dans le cadre de mon travail et ils sont rémunérés à la tâche. Je dispose d'un NINEA, d'une carte import/export et je suis inscrite au registre de commerce. Mon principal fournisseur est à Dakar et mes principaux clients sont au Sénégal mais j'ai parfois des commandes à l'étranger. J'utilise internet notamment WhatsApp pour la publicité.

R6 : je vends de la crème. Mes clients et mes fournisseurs sont à Dakar. Je ne suis pas inscrite au registre de commerce et je ne dispose pas de NINEA. J'achète mes produits au marché. Je paye la taxe journalière qui s'élève à 150 FCFA.

R7 : j'ai 15 ans je suis élève mais je fais aussi de la couture pendant les vacances scolaires. Je suis payée par jour (2500 FCFA la journée). Nous sommes quatre employés (3 hommes et 1 femme) dans l'atelier. Nous payons la taxe journalière. Nos fournisseurs et nos clients sont au Sénégal mais nous avons parfois des commandes pour l'étranger.

R8 : j'ai 47 ans. Je vends du jus et de la crème. Ce sont mes enfants qui m'aident par moment. Je paye 100F pour la taxe journalière et 5000F par mois pour la location (de la place). J'achète parfois certains produits au village. Mes principaux clients sont les particuliers.

R9 : j'ai 69 ans et je vends du poisson dans les marchés (Keur Ndiaye Lo, Pikine et Rufisque). Je travaille avec un jeune qui m'aide au port de Dakar quand je vais acheter le poisson et il est payé à la tâche. Je suis inscrite au registre de commerce, d'un NINEA et d'une carte mareyeur. J'ai des clients à Dakar, Rufisque, Keur Ndiaye Lô et à Touba. J'utilise WhatsApp pour la gestion des commandes et la publicité.

R10 : J'ai 52 ans et je vends du poisson au marché. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas d'un NINEA. Je paye la taxe journalière qui s'élève à 100 FCFA. J'achète ma marchandise au marché poisson. Mes principaux clients sont les particuliers.

R11 : j'évolue dans le commerce et je possède une cantine au marché Ndiarème (Guédiawaye) pour la vente de poisson. Je paye 100F pour la taxe journalière et 6000F/ mois pour la location de la place. Mes principaux fournisseurs sont à Dakar précisément au marché central. Je ne suis pas inscrite au registre de commerce et je n'ai pas de NINEA.

R12 : j'ai 40 ans et je travaille dans la transformation des produits de la pêche. C'est mon fils qui m'aide par moment dans le travail. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas d'un NINEA. Je paye 100F pour la taxe journalière et 100F/jour pour le gardien. J'achète mes produits à Yoff. Nos principaux clients sont les particuliers et j'ai parfois des commandes pour l'étranger. Je n'utilise pas internet dans le cadre de mon travail.

R13 : j'ai 36 ans et je vends des produits alimentaires dans les écoles depuis 2014. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas de NINEA non plus. Je paye 3000F CFA/mois pour la location de ma cantine. J'achète tous mes produits à Dakar et j'ai parfois des commandes pour le Maroc. J'utilise WhatsApp pour la publicité et la gestion des commandes.

R14 : j'ai 28 ans et je vends du poisson séché. Nous sommes 3 employées et nous travaillons pour le compte de quelqu'un. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas d'un NINEA. Nous payons 100F pour la taxe journalière, 100F pour le gardien et 3000F/mois pour la location de la place. On achète le poisson à DIAOBE et parfois à DJIFFER. Durant la pandémie nous n'avions pas arrêté le travail car l'employeur utilisait son stock. Nous exportons également nos produits.

R15 : j'ai 23 ans et je vends des produits de la mer (KETHIAKH). Je travaille pour le compte de quelqu'un. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas d'un NINEA non plus. Je paye 100F pour la taxe journalière et 4000F/mois pour la location de la place.

R16 : j'ai 39 ans et j'évolue dans le secteur du commerce. J'ai une cantine devant chez moi et je fais aussi de la vente en ligne. J'achète mes produits au marché à Dakar. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas d'un NINEA. J'ai des clients au Sénégal et en Italie. J'utilise internet particulièrement WhatsApp pour la gestion des commandes et la publicité de mes produits.

R17 : j'ai 33 ans je suis transformatrice de céréales locales. C'est ma fille qui m'aide dans le cadre de mon travail. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et je ne dispose pas d'un NINEA non plus. Mes fournisseurs sont dans les régions. Mes principaux clients sont au Sénégal et certains achètent pour revendre les produits à l'étranger. J'utilise WhatsApp pour la publicité.

R18 : j'ai 53 ans et je suis transformatrice de produits laitiers. J'ai 4 employés (fille et garçon) qui sont des membres de ma famille. Je ne suis pas inscrite au registre du commerce et pas de NINEA non plus mais mon entreprise a un logo. Je paye la patente tous les ans mais je la paye de façon irrégulière. Mes fournisseurs sont à Dakar et mes clients sont les particuliers. J'utilise WhatsApp pour la publicité. Avec la hausse des prix des denrées nous avons du mal à faire des bénéfices.

II : COMMENT LES ACTEURS ONT ÉTÉ IMPACTÉS PAR LA PANDÉMIE ?

Q1 : PAR QUEL MÉCANISME LES ENTREPRISES INFORMELLES ONT ELLES SUBI LE CHOC DE LA COVID ?

R2 : durant la pandémie je suis restée trois mois sans travailler. C'est mon fils qui m'a demandé d'arrêter de travailler pour éviter de choper le virus.

R9 : c'était une période très difficile car j'ai dû arrêter mon activité et il fallait respecter les gestes barrières durant toute cette période. Je suis restée quatre mois sans travailler et sans sortir de chez moi

R4 : on était obligé d'arrêter notre activité car même si les produits étaient disponibles, on ne voyait plus de clients.

Q2 : COMMENT VIVENT-ILS L'IMPACT DE LA COVID19 ? EST-CE QUE CE SONT LES TRAVAILLEURS QUI SONT MALADES ? EST-CE QUE LES RÈGLES ET RESTRICTIONS DU GOUVERNEMENT ONT ÉTÉ SUIVIES ?

R9 : je connais des personnes qui ont choppé le virus mais aucun décès n'a été enregistré parmi eux. Il faut cependant souligner que les gestes barrières étaient difficiles à respecter.

R4 : j'ai perdu un membre de ma famille durant la pandémie. La principale difficulté était comment avoir accès aux matières premières. Avec les restrictions sur les déplacements, il nous était impossible d'acheter de la marchandise.

R10 : il était difficile de respecter les gestes barrières durant la pandémie et je me rappelle une fois avoir payer une amende de 3000 FCFA parce qu'ayant oublié de porter mon masque.

Q3 : COMMENT LA FERMETURE DES ÉCOLES OÙ SONT INSCRITS LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE VOUS A IMPACTÉ ? LA FERMETURE DES SERVICES RELIGIEUX ?

R9 : c'était difficile de surveiller les enfants à la maison durant cette période. Mon petit-fils s'est même fracturé la jambe durant cette période et sa prise en charge était compliquée du fait de la peur que nous avions d'aller fréquenter les hôpitaux. Heureusement, il s'en est bien sorti.

R8 : j'étais obligée de suspendre toutes mes activités pour rester à la maison avec mes enfants durant toute la pandémie. Ce n'était pas facile de les surveiller et de les contenir toute la journée dans la maison.

R3 : surveiller les enfants durant cette période n'était pas chose facile car ils sont difficiles à maîtriser. Ce qui a été positif est qu'avec la fermeture des mosquées, on faisait toutes les prières ensemble à la maison.

R2 : je suis restée 4 mois à la maison sans aller voir les membres de ma famille et les enfants étaient fatigués de rester tout le temps à la maison.

R9 : Avec la fermeture des mosquées, les habitudes ont beaucoup changé et la prière du vendredi nous avait beaucoup manqué.

R12 : mon fils a refusé de reprendre les cours depuis la pandémie. Il ne veut plus retourner à l'école.

Q4 : IDENTIFIER LES PRINCIPAUX OBSTACLES LIÉS A LA PANDÉMIE

R12 : durant cette période, on a eu du mal à rembourser nos crédits. Les banques ne nous ont pas accompagnés comme l'avait recommandé l'État. Étant donné qu'on ne voyait plus de clients, on a eu beaucoup de difficultés à payer nos fournisseurs.

R5 : Même les émigrés avaient beaucoup de difficultés à envoyer de l'argent à leurs familles car ils ne travaillaient plus non plus. Le couvre-feu a également causé beaucoup de désagréments on ne pouvait faire le marché que deux fois par semaine. La pauvreté s'est beaucoup accentuée durant cette période.

R3 : on avait de moins en moins accès aux matières premières.

Q5 : QUEL EST L'IMPACT OBSERVÉ DE LA PANDÉMIE SUR L'ACCÈS AU CREDIT, AUX LIQUIDITÉS, AUX INFRASTRUCTURES ET SUR LES INVESTISSEMENTS ?

R12 : durant cette période, on ne pouvait plus contracter de crédit à la banque car on avait déjà des crédits en cours.

R3 : malgré la situation, j'ai continué à rembourser mon crédit à la banque. Je l'ai fait avec beaucoup de difficultés évidemment.

R9 : j'ai eu la chance de rembourser mon prêt avant la pandémie. Avant la pandémie, j'organisais des tontines dans le quartier et on se retrouvait tous les 15 du mois mais avec la pandémie cela n'était plus intéressant car les femmes n'avaient plus d'argent. Elles n'étaient plus en mesure d'épargner à cause des charges. La pauvreté s'est accentuée car toutes les activités étaient quasiment à l'arrêt.

R5 : le point positif que je peux souligner par rapport à la pandémie c'est le fait qu'elle m'ait poussé vers une reconversion plus précisément dans la transformation de céréales. Le prix des produits avait beaucoup grimpé et les déplacements n'étaient plus possibles.

Q6 : QUEL A ÉTÉ L'EFFET DE LA PANDÉMIE SUR LE NIVEAU GLOBAL DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ?

R9 : ceux qui travaillaient la nuit ont subi beaucoup plus de pertes car ils étaient obligés de fermer ou d'arrêter leur activité avant 20h (l'heure du couvre-feu).

R17 : des clients passaient des commandes pour l'étranger mais avec la fermeture des frontières ils ne pouvaient plus revenir pour récupérer leurs commandes ni les faire expédier. Mon mari est mareyeur mais il ne voyait plus de clients pour écouler son poisson il était parfois obligé de le bazarder pour gagner quelque chose.

IV : DEGRÉ D'APPRECIATION DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Q1 : PENSEZ-VOUS QUE LES RÈGLES/RESTRICTIONS DU GOUVERNEMENT POUR ENDIGUER LA PROPAGATION DU VIRUS ONT ÉTÉ RESPECTÉES ET SUIVIES D'EFFET ?

R13 : j'allais souvent au Maroc pour vendre mes produits mais avec la pandémie on ne pouvait plus voyager. Je vendais mes produits à la maison.

R9 : l'argent que j'épargnais m'a beaucoup servi durant la pandémie. Cela m'a beaucoup aidé à payer mes charges et à assurer la dépense quotidienne.

R17 : j'étais transformatrice de céréales et j'ai fait une reconversion dans la restauration durant la pandémie. Je vendais du couscous avec les sauces qui l'accompagnent chez moi à partir de 17h et j'arrêtais avant 20h.

R5 : on était obligée d'accorder des facilités de paiement à nos clients durant la pandémie.

R16 : je vendais des produits cosmétiques sur commande et c'est mon beau-frère qui m'aidait en faisant toutes les livraisons avant 20h.

R2 : je suis restée à la maison durant toute cette période

Q2 : COMMENT AVEZ-VOUS COMPRIS LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT CONCERNANT CES MESURES ?

R3 : nous n'avions pas bénéficié de l'aide de l'État

R16 : nous n'avions pas bénéficié de l'appui de l'État

R13 : nous avons reçu un lot de denrées alimentaires

R5 : l'appui de l'État n'était pas suffisant en mon sens car on ne pouvait tenir avec qu'environ une semaine avec les lots de denrées distribués.

R9 : nous n'avions pas reçu de denrées.

R4 : ma mère a reçu son lot de denrées.

Q3 : QUEL EST LE DÉMEMBREMENT DE L'ÉTAT QUI A ÉTÉ LE PLUS EFFICACE DANS LA GESTION DE LA PANDÉMIE ?

R1 : la mairie ne nous a pas accompagnés durant cette période. Nous avons reçu des denrées alimentaires mais le riz qu'on a reçu n'était pas propre à la consommation

R12 : Nous avons l'impression qu'il n'y avait pas de mairie dans notre localité. Ce sont quelques bonnes volontés qui ont fait des efforts dans ce sens en distribuant des masques, des gels, de l'eau de javel...les banques faisaient beaucoup de pression sur nous pour le remboursement des crédits durant cette période

R5 : Avant la pandémie, j'ai été victime d'incendie qui a causé beaucoup de dégâts dans mon local et malgré ce désagrément, j'étais obligée de continuer à rembourser mon prêt. J'ai vu des sacs de riz stockés au niveau de notre mairie mais ils n'ont pas été distribués dans le quartier je ne sais pas à qui cela était destiné.

R17 : mon voisin a bénéficié de deux mois d'annulation de sa facture d'électricité.

V : QUESTIONS SPECIFIQUES A L'EMPLOI

Q1 : LA COVID A-T-ELLE INFLUENCÉ L'ACCÈS ET LE CONTRÔLE DES RESSOURCES CHEZ LES COUCHES VULNÉRABLES ?

R15 : durant la pandémie, ce sont les femmes qui s'occupaient des enfants à la maison

R14 : les femmes s'occupaient des tâches ménagères et des enfants à la fois.

R8 : les femmes se sont beaucoup impliquées dans leur foyer durant la pandémie.

R5 : les charges domestiques avaient nettement augmenté car il fallait plus de rigueur dans la propreté et plus de vigilance dans le cadre de la surveillance des enfants.

R3 : malgré la pandémie, les femmes avaient continué à travailler à la maison.

R4 : je continue à vendre du jus mais je fais du ménage à côté pour arrondir mes fins de mois.

Q3 : Y A-T-IL EU UNE PLUS FORTE PARTICIPATION DE CERTAINS MEMBRES DE LA FAMILLE ET DE LA PART DESQUELS ?

R13 : ma fille m'a beaucoup aidé dans mon travail en vendant certains de mes produits dans son école.

R2 : les enfants s'associaient et s'impliquaient beaucoup dans les tâches ménagères. On les a tous mobilisés.

R9 : comme les enfants étaient tous les jours à la maison ils participaient aux tâches ménagères.

Q5 : EST-CE QUE LA COVID A AGGRAVÉ LE SOUS-EMPLOI LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ DES GROUPES VULNÉRABLES AINSI QUE LES INÉGALITÉS ENTRE LES HOMMES, LES FEMMES ET LES JEUNES ? ET PAR QUEL MÉCANISME ?

R8 : j'ai profité de cette période pour mieux apprendre le coran ainsi que mes enfants.

R5 : j'ai fait de la reconversion durant cette période car avant la pandémie je vendais au marché mais durant cette période je me suis investie dans la transformation de céréales locales.

R2 : beaucoup de femmes avaient arrêté leur travail durant cette période mais elles avaient plus de temps pour s'occuper des tâches ménagères et des enfants.

R17 : comme les femmes partaient au travail et les enfants à l'école avant la pandémie, le confinement a permis de rapprocher les familles en permettant aux parents de mieux profiter de la présence de leurs enfants et de mieux les surveiller.

R16 : à cause de la pandémie, nous étions obligées d'avoir plus de rigueur au niveau de la propreté et au niveau de la surveillance des enfants.

Q6 : COMMENT LA BAISSÉ DE TEMPS DE TRAVAIL ET DONC DE REVENU A ÉTÉ COMBLÉE PAR CES GROUPES VULNÉRABLES DANS VOTRE SECTEUR ?

R9 : durant la pandémie, nous avons beaucoup utilisé notre épargne tout en faisant attention aux dépenses car l'avenir devenait incertain. On ne faisait plus attention aux caprices des enfants par rapport à la nourriture et aux repas.

R5 : on a beaucoup fait attention aux dépenses et avons mieux gérer notre portefeuille. Étant donné que les enfants ne partaient plus à l'école, ils se réveillaient pratiquement à l'heure du déjeuner du coup ils ne prenaient plus le petit déjeuner. On sautait un repas par jour.

Q7 : PENSEZ-VOUS QUE LES SPÉCIFICITÉS DES COUCHES VULNÉRABLES AIENT ÉTÉ PRISES EN COMPTE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES PUBLIQUES DE SOUTIEN AUX ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL ?

R18 : l'État aidait plutôt ceux qui se rendaient dans les ministères pour demander de l'aide

R16 : la distribution des denrées alimentaires n'a pas été équitable en mon sens et tout n'a pas été distribué aux ayants droit. C'est plutôt ceux qui étaient censés gérer la distribution qui en ont le plus bénéficié ainsi que leurs proches.

R9 : les denrées n'ont pas été distribuées aux ayants droit.

R17 : mon voisin qui n'était pas dans le besoin en a bénéficié mais moi non. Il a par la suite redistribué le lot qu'il a reçu.

R3 : la distribution des denrées a été beaucoup politisée car ce sont leurs militants qui en ont le plus bénéficié.

R5 : j'ai constaté beaucoup de favoritisme dans la distribution des denrées

R1 : je n'en ai pas bénéficié personnellement mais je connais beaucoup de familles qui ont reçu leur lot.

QUESTION ADDITIONNELLE

R13 : il y a eu beaucoup de favoritisme dans la distribution des denrées notamment de la part de notre chef de quartier. La prochaine fois l'État doit désigner des personnes de confiance et non des politiciens pour gérer ce type de situation.

R9 : il n'y a eu aucune rigueur de la part des autorités étatiques dans la distribution des denrées.

R5 : si l'État avait confié la distribution à l'armée on aurait eu des résultats plus satisfaisants.

R4 : l'État pouvait passer par les GIE pour la distribution des denrées.

R16 : on voulait s'inscrire sur les listes pour en bénéficier mais cela nous a été refusé.

R18 : le recensement n'a pas été bien effectué car tous ceux qui étaient inscrits sur les listes n'en ont pas bénéficié. Ce sont les chefs de quartier qui ont procédé au recensement et je pense qu'il faudra changer de méthode la prochaine fois.

I. CARACTÉRISATION DES ACTEURS DE L'INFORMEL

R1 : j'ai 62 ans et je suis transformatrice de fruits et légumes. J'ai 13 employés qui ne sont pas sous contrat. C'est une entreprise familiale. Le chiffre d'affaires s'élève à 25000FCFA/jour. Je ne paye pas encore d'impôts car je travaille chez moi pour l'instant. Mes principaux fournisseurs sont les grossistes à Dakar et mes principaux clients sont les élèves puisque je vends mes produits dans les écoles. Je n'utilise pas internet dans le cadre de mon travail.

R2 : j'ai 46 ans et je suis transformatrice de fruits et légumes. J'ai 6 employés (1 homme et 5 femmes) qui n'ont pas de contrat. Mon chiffre d'affaires journalier s'élève en moyenne à 100.000FCFA. Je ne paye pas d'impôts. Mes principaux fournisseurs sont les grossistes et mes clients sont les élèves et les détaillants. J'utilise WhatsApp pour la vente en ligne.

R3 : j'ai 29 ans et j'évolue dans le secteur de l'agriculture. Je travaille avec 4 prestataires qui n'ont pas de contrat de prestation. Le chiffre d'affaires avoisine les 3 millions par an. Je ne paye pas d'impôts. J'achète mes produits en Casamance et mes clientes sont les femmes ménagères. J'utilise internet dans le cadre de mon travail.

R4 : j'ai 39 ans (Homme). Je fais de la consultance et du coaching. J'ai 3 employés (2 femmes et 1 homme). Le chiffre d'affaires annuel varie entre 3 et 5 millions. Je ne paye pas encore d'impôts. C'est l'opérateur Orange qui nous fournit l'internet. Notre clientèle est composée de jeunes entrepreneurs, les ONG, le secteur privé, etc. j'utilise internet dans le cadre de mon travail.

R5 : j'ai 40 ans (Homme) et je travaille dans la transformation métallurgique. Nous sommes 6 chefs d'entreprise avec 3 employés dans chaque équipe (18 employés dans l'entreprise) qui n'ont pas de contrat. Notre chiffre d'affaires mensuel avoisine 1.800.000 FCFA et le chiffre d'affaires journalier tourne autour de 60000 FCFA/jour. Nous payons une taxe municipale qui s'élève à 20.000F CFA/mois. Nos principaux fournisseurs sont les ferrailleurs et les récupérateurs. Notre clientèle est constituée d'hommes et de femmes. Nous utilisons les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram) dans le cadre de notre travail.

R6 : j'ai 62 ans (Homme). Je fais de l'import/export et de la prestation de services. J'ai des partenaires étrangers (chinois) et je travaille en collaboration avec 4 prestataires qui n'ont pas de contrat de prestation. Nous payons les taxes douanières. Nos principaux fournisseurs sont des étrangers et nos principaux clients sont les promoteurs immobiliers.

R7 : j'ai 42ans (Homme) et j'évolue dans le secteur du transport et du commerce. J'ai 7 employés (4 hommes et 3 femmes) qui n'ont pas de contrat. Notre chiffre d'affaires journalier varie entre 150 000 et 200 000 FCFA et celui mensuel varie entre 3 et 5 millions. Je paye la patente. Mes principaux fournisseurs sont les grossistes et mes principaux clients sont les détaillants. J'utilise internet dans le cadre de mon travail.

R8 : j'ai plus de 60 ans (Femme). Je fais de l'encadrement et une remise à niveau. Je travaille en partenariat avec des chefs d'entreprise et de jeunes entrepreneurs à travers le monde. J'ai créé un holding (avec une collaboration gagnant/gagnant) composé de plus de 2700 membres à travers le monde. Le chiffre d'affaires est capitalisé en fonction de la monnaie du pays. Nous payons les impôts en ce qui concerne le Sénégal. Nos principaux fournisseurs sont les chefs d'entreprises et nos clients sont ceux qui composent le holding.

R9 : j'ai 39 ans (Femme). Je suis formatrice de fruits et légumes halieutiques et commerçante. J'ai deux (2) employées qui n'ont pas de contrat. Notre chiffre d'affaires avoisine les 200.000 FCFA/mois. Je ne paye pas d'impôts. Nos fournisseurs sont les grossistes et nos principaux clients sont les ménages. J'utilise WhatsApp dans le cadre de mon travail.

R10 : j'ai 40 ans (Homme). J'évolue dans le secteur du commerce, du bâtiment et de l'énergie. J'ai 3 prestataires dans le département de l'électricité et 5 employés (4 hommes et 1 femme) dans ma boulangerie (au village) qui sont des journaliers. Le chiffre d'affaires dans le département de l'électricité est difficile à évaluer car c'est en fonction des marchés que nous gagnons et nous pouvons rester des mois sans gagner de marché. Au niveau de la boulangerie, le bénéfice peut varier entre 250 et 300 000/mois. Je ne paye pas d'impôts. Mes principaux fournisseurs sont les grossistes et nos principaux clients sont les détaillants et les ménages. Je n'utilise pas très souvent internet dans le cadre de mon travail.

R11 : j'ai 59 ans (Homme) et j'ai une boulangerie. J'ai 10 employés (2 femmes et 8 hommes). Seuls 2 des employés ont des contrats. Notre chiffre d'affaires s'élève à 97 millions par an. Je paye les impôts de façon irrégulière. Mes principaux fournisseurs sont les commerçants et mes principaux clients sont les détaillants et les restauratrices. J'utilise internet dans le cadre de mon travail.

R12 : j'ai 49 ans (Femme). Je suis formatrice de produits locaux. J'ai 5 employés (2 hommes et 3 femmes) qui n'ont pas de contrat. Mon chiffre d'affaires varie entre 25000 et 50000 FCFA/jour. Je ne paye pas d'impôts. Mes principaux fournisseurs sont les fermiers et mes principaux clients sont les ménages et quelques commerçants. J'utilise WhatsApp dans le cadre de mon travail.

R13 : j'ai 55 ans (Homme). J'évolue dans le secteur du transport, du commerce, du bâtiment, de l'énergie renouvelable et de la transformation de produits alimentaires. J'ai sept (7) stagiaires qui sont sous contrat et dix (10) journaliers. Il m'est difficile d'évaluer mon chiffre d'affaires vu la diversité de

mes activités. Je suis inscrit au registre de commerce et j'ai un NINEA. Je payais régulièrement mes impôts mais depuis la pandémie je n'arrive plus à payer. Les grossistes sont mes principaux fournisseurs et mes clients sont : l'État, les ONG, le secteur privé et les particuliers.

R14 : j'ai 60 ans (Homme). J'évolue dans le secteur du bâtiment et de l'équipement. J'ai des stagiaires et quatre (4) journaliers qui n'ont pas de contrat. Je suis inscrit au registre du commerce et je dispose d'un NINEA. Avant la pandémie, mon chiffre d'affaires s'élevait à 475000 FCFA par mois. Je ne paye pas d'impôts. Mes principaux fournisseurs sont les grossistes et mes principaux clients sont les particuliers et le secteur privé. J'utilise internet dans le cadre de mon travail.

R15 : j'ai 58 ans (femme). Je suis paysagiste. Je travaille en collaboration avec 4 prestataires qui ne sont pas sous contrat. Avant la pandémie, mon chiffre d'affaires s'élevait à 100.000FCFA par mois. Mon activité a beaucoup ralenti car je n'ai plus de marché depuis la pandémie. Je paye les impôts de façon irrégulière. Ma marchandise (cocotier) provient de la Côte d'Ivoire. Mes principaux clients étaient : les ambassades, la Banque Mondiale, les mairies, l'Agetip et les particuliers.

II : COMMENT LES ACTEURS ON ÉTÉ IMPACTÉS PAR LA PANDÉMIE ?

Q1 : Par quel(s) mécanisme(s) les entreprises informelles ont-elles subi le choc de la COVID ? Comment le choc leur a-t-il été transmis ?

R5 : par rapport aux mesures posées par l'État, nous avons constaté que les restrictions au niveau des déplacements ont causé beaucoup de problèmes. Il était tout aussi difficile d'accéder aux matières premières et de réceptionner les commandes. Il y avait une rupture au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

R6 : les restrictions au niveau des déplacements ont fait qu'on ne pouvait plus récupérer nos commandes venant de l'étranger.

R7 : le prix des produits et des marchandises avait beaucoup augmenté et la matière première se faisait rare.

R14 : Avant la pandémie, je travaillais dans les chantiers (cité Akys). La pandémie m'a beaucoup impacté car cela fait deux ans que je ne travaille plus et j'ai perdu pas mal de marchés.

R8 : malgré la pandémie, nous avons continué à travailler au niveau du holding. Par contre, nous avons procédé à une réorganisation de notre façon de travailler en privilégiant les Visio-conférences. Cela nous a permis de travailler à distance et de limiter nos déplacements. On s'est rendu compte, au fil du temps, qu'on fournissait moins d'efforts et c'était moins coûteux. Au départ, nous avons éprouvé beaucoup de difficultés avant de trouver la méthode ou la meilleure manière de travailler. Vu que chacun restait chez soi, on s'est rendu compte qu'on était plus productif et certains collaborateurs ont même bénéficié de la

télémedecine car il y a des médecins parmi nos partenaires. Nous avons été prudents durant cette période en limitant nos investissements.

R4 : Dans le cadre de notre activité, la présence physique était un facteur très important mais à cause de la pandémie, on était plus en mesure de nous déplacer. C'était une période très difficile pour nous car on ne travaillait plus et on continuait tout de même à payer nos charges fixes. Avec les réunions à distance, nous avons pu tisser des liens et faire de nouvelles connaissances.

R1 : Pour nous qui vendions dans les écoles, nous avons beaucoup été impactées par la pandémie. Avant cette période, je voyageais en Espagne pour vendre mes produits mais avec les restrictions je ne pouvais plus effectuer de déplacement. Je ne parviens toujours pas à décrocher un rendez-vous pour le Visa. C'était une période très difficile financièrement.

R13 : le secteur du bâtiment a été beaucoup impacté par la pandémie. La hausse du prix du ciment a causé beaucoup de désagréments car la majeure partie de notre clientèle ne voulait plus faire des efforts par rapport à l'achat du matériel. L'État ne protège pas et n'accompagne pas les entreprises sénégalaises en mon sens. Il privilégie les multinationales. Pour nous en sortir, nous étions obligés de diversifier nos activités.

Q2 : Comment vivent-ils l'impact de la COVID ?

R3 : A notre niveau, on était obligé de licencier certains de nos employés durant cette période.

R4 : les chefs d'entreprises ont fait beaucoup d'efforts par rapport au respect des mesures prises par l'État. La pandémie a installé de l'anxiété et de la méfiance chez les populations et au sein des familles.

Q3 : Comment la fermeture des écoles où sont inscrits les membres de votre famille vous a impacté ? La fermeture des services religieux ?

R4 : cela a provoqué une rupture au niveau de la cohésion sociale mais cela nous a permis de mieux profiter de la présence des enfants et de raffermir les liens au sein de la famille.

R8 : la pandémie nous a beaucoup perturbés. Nous avons tenté tant bien que mal de trouver des solutions pour continuer à travailler et à communiquer. Cela a également provoqué un élan de solidarité car nous avons collecté des cotisations pour les verser aux familles des personnes décédées et avons assuré un suivi psychologique à leurs familles grâce aux médecins qui faisaient partie du holding.

R5 : certains parmi nous ont fait de la reconversion et d'autres ont opté pour l'émigration car ils espéraient trouver mieux ailleurs. J'ai également fait une reconversion en investissant dans le secteur du transport interurbain.

Q5 : Quel est l'impact observé de la pandémie sur l'accès au crédit, l'accès aux liquidités, aux infrastructures et sur les investissements ?

R5 : les banques ne nous ont pas accompagnés durant cette période très éprouvante. Les taux d'intérêt sont restés très élevés.

R13 : la pandémie a provoqué une prise de conscience chez beaucoup de chefs d'entreprises et d'entrepreneurs. Nous n'avons pas beaucoup senti le soutien des banques car même si on gagnait des marchés durant cette période, les conditions posées par les banques pour bénéficier des crédits étaient difficiles à remplir.

R14 : beaucoup d'entreprises ont arrêté leurs activités durant cette période. On avait plus de travail et l'accès aux crédits devenait très difficile. Tous mes chantiers que j'avais sont restés inachevés. L'État doit faire plus d'effort pour accompagner le secteur privé en mon sens.

III : MOYENS D'ADAPTATION POUR LA RÉSILIENCE.

Q1 : Quelles mesures avez-vous prises en tant qu'entrepreneur pour vous adapter à des circonstances ou à des politiques générées par la COVID-19 ?

R8 : on était plus productif durant la pandémie car on s'était mieux organisé et on avait mieux exploité nos ressources d'où le département garanti que j'ai constitué (portefeuille par portefeuille). Nous avons ainsi commencé à déléguer les tâches pour alléger la charge de travail.

R7 : j'avais créé avant la COVID une plateforme (que j'ai enrichie durant la pandémie) regroupant pas mal de services à distance dont les Sénégalais ont besoin au quotidien.

R6 : beaucoup d'entreprises ont opté pour le télétravail durant la pandémie et la reconversion était très fréquente. Les tailleurs se sont également lancés dans la confection des masques.

R13 : Les entreprises ont fourni beaucoup d'efforts pour s'adapter à la situation en favorisant la digitalisation et en diversifiant leurs activités.

R15 : Cela nous a beaucoup incités à consommer les produits locaux.

R4 : J'ai fait de la reconversion durant cette période en me lançant dans l'agriculture.

R3 : Pour s'en sortir, il a fallu diversifier nos activités.

R9 : J'étais foiriste et durant la pandémie il m'était impossible de me déplacer.

R10 : J'ai perdu beaucoup de marchés durant cette période et j'ai dû repartir au village pour me concentrer sur ma boulangerie.

Q2 : Quelle est la politique de l'entreprise concernant les employés malades ou si le dirigeant est malade ?

R3 : Nous avons décaissé un montant pour accompagner les employés en cas de maladie.

R4 : Nous avons accordé une importance particulière aux employés d'où la mise en place de la caisse de solidarité. L'employé ne peut être productif que s'il travaille dans de bonnes conditions en mon sens. Heureusement, nous n'avons pas eu de cas de COVID.

R5 : Nous avons fait beaucoup de prévention et de sensibilisation auprès des employés durant cette période.

R6 : Nous n'avons pas de cas de COVID-19 mais la restriction au niveau des déplacements a beaucoup aggravé l'état de santé de certains malades dont certains n'étaient pas en mesure d'aller à la pharmacie pour acheter leurs médicaments ni se rendre dans les centres de santé.

R13 : Nous avons préparé des remèdes naturels que nous utilisons durant toute la période. Nous avons eu des résultats positifs par rapport à ce remède.

R15 : Un de mes collaborateurs est décédé de la COVID-19.

Q3 : Comment caractériseriez-vous votre accès aux programmes publics de protection sociale ?

R8 : La mairie a accompagné les populations, les couches vulnérables en particulier. Certains ont reçu des lots de denrées et d'autres de l'argent.

R14 : Je n'ai pas reçu un lot de denrées mais j'ai bénéficié de l'annulation du paiement de l'électricité durant deux mois.

R5 : L'État avait annoncé avoir décaissé 43 milliards pour le secteur de l'artisanat soit environ 150 000 FCFA par artisan disposant d'une carte professionnelle. Toutes les personnes que j'ai recensées n'en ont pas bénéficié y compris moi.

R4 : J'ai bénéficié de la gratuité de l'électricité durant deux mois. L'État aurait dû donner de l'argent au lieu de distribuer des denrées alimentaires. D'ailleurs, le riz qui était distribué n'était pas de bonne qualité et dans mon quartier, certaines familles dites défavorisées n'en ont pas bénéficié.

R1 : j'ai bénéficié de la gratuité de l'électricité durant deux mois. Dans notre quartier, les familles dites vulnérables ont reçu deux sacs de riz et des denrées. La distribution des denrées ne devait pas être confiée à un politicien en mon sens car le recensement a été mal effectué.

Q4 : Quelle est votre forme préférée d'aide publique ?

R1 : je pense que l'État aurait dû donner de l'argent aux populations qui seraient en mesure de savoir où le dépenser selon leur priorité.

R8 : La politique et l'action sociale devaient être dissociées. La distribution des denrées s'est faite de façon très déséquilibrée. L'État devait plutôt donner de l'argent aux populations qui sauraient le dépenser en fonction de leurs priorités.

R5 : L'État aurait dû subventionner les entreprises pour relancer l'activité.

R6 : Il devrait y avoir plus de rigueur au niveau du recensement si pareille situation se reproduisait car la distribution était très mal organisée.

R13 : Nous avons constaté beaucoup d'actions politiques dans la gestion de la pandémie. L'État devait accorder une importance particulière à l'accompagnement des entreprises sénégalaises.

R14 : Le soutien de l'État devait concerner tous les Sénégalais et non une couche bien ciblée. Il ne devait pas y avoir de favoritisme dans la gestion de cette pandémie car même la classe moyenne avait besoin d'un appui financier.

R4 : l'État devait mettre l'accent sur la subvention des denrées afin de permettre à une importante couche de la population d'en bénéficier et réduire les frais de logistique.

IV : DEGRÉ D'APPRECIATION DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Q1 : **Pensez-vous que les règles/restrictions du gouvernement pour endiguer la propagation du virus ont été respectées et suivies d'effets ?**

R8 : Au départ, les populations avaient respecté les mesures prises par le gouvernement mais au fil du temps, nous avons constaté un relâchement.

R3 : L'État a beaucoup copié sur l'étranger par rapport à l'application des mesures. Il convient, cependant, de noter que les contextes économiques et sociaux ne sont pas les mêmes. Néanmoins, les mesures prises par l'État étaient suffisantes en mon sens.

R14 : L'État avait pris les mesures nécessaires mais certaines personnes ne les respectaient pas.

R4 : Même après la pandémie, je pense que les règles d'hygiène doivent être respectées au quotidien.

Q3 : **Quel est le démembrement de l'État qui a été le plus efficace dans la gestion de la pandémie ?**

R13 : Le démembrement qui m'a le plus marqué durant la pandémie est le ministère de la Santé.

R5 : Ce sont les forces de l'ordre et de sécurité en mon sens.

R6 : C'est le secteur de la santé car les agents de santé se sont beaucoup investis durant cette période.

V : QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'EMPLOI

Q1 : **La COVID a-t-elle influencé l'accès et le contrôle des ressources chez les couches vulnérables de votre secteur et pour vous personnellement ?**

R7 : On a eu du mal à accéder aux crédits auprès des banques durant la pandémie.

R14 : Avec l'arrêt subit des chantiers, mes clients n'ont pas payé leur reliquat et j'étais donc obligé de payer mes employés malgré tout.

R5 : J'ai dû licencier beaucoup de mes employés durant la pandémie qui n'a épargné aucun secteur d'activités.

R8 : Il m'a semblé que les petites entreprises étaient moins impactées par la pandémie que les grandes.

R4 : Nous n'avions pas bénéficié de l'appui des banques. Aucun de mes employés n'a été licencié.

Q2 : **Dans les ménages des travailleurs ou dans le vôtre, est-ce que la pandémie s'est traduite par une charge accrue des travaux domestiques et sur qui est tombée cette charge accrue ?**

R4 : Les charges ont augmenté vu la hausse du prix des produits et des marchandises.

R8 : Les charges étaient ressenties de part et d'autre (Hommes et Femmes) même pour les enfants qui aidaient financièrement leurs parents.

R7 : Avec l'interdiction des cérémonies et des rassemblements, nous avons eu des charges en moins.

R9 : Les charges étaient très lourdes car les enfants passaient leurs journées à la maison donc ils n'arrêtaient pas de consommer et de demander de l'argent à leurs mamans en particulier.

Q6 : **Comment la baisse de temps de travail et donc de revenu a été comblée par ces groupes vulnérables dans votre secteur ?**

R5 : Cela nous a permis de mieux nous organiser par rapport aux horaires et de mieux nous reposer à la maison.

R8 : Pour ceux qui évoluaient dans l'informel, c'était plus facile de s'organiser par rapport aux horaires contrairement à ceux qui travaillaient dans l'administration. Certains ont pu tout de même faire du télétravail.

R4 : On était obligé de commencer plutôt le travail pour pouvoir finir à temps. Cette situation pourra nous permettre d'anticiper sur les éventuels risques qui peuvent survenir.

Q7 : **Pensez-vous que les spécificités des couches vulnérables aient été prises en compte dans la mise en œuvre des mesures publiques de soutien aux acteurs du secteur informel ? Les couches vulnérables étaient-elles représentées dans les instances ?**

R14 : Les mesures étaient insuffisantes par rapport à l'accompagnement du secteur informel.

R5 : Quand nous avons entendu parler de plan de résilience nous étions tous confiants. Nous avons par la suite constaté une mauvaise gestion de la situation car nous n'avions pas compris comment l'argent décaissé en vue de nous venir en aide ne nous est pas parvenu.

R8 : Les responsabilités étaient partagées en mon sens que cela soit du côté de l'État que de celui du secteur informel qui est mal organisé.

R7 : Les acteurs du secteur informel devraient faire des efforts dans le cadre de la formalisation de leurs activités.

FIN DE L'ENTRETIEN

Directeur des PME

À l'époque de la pandémie, j'ai mis en place un groupe WhatsApp pour collecter les informations chez les entrepreneurs et les agents de l'État. Dans cette situation de crise, il y avait des ruptures d'approvisionnement, des problèmes d'écoulement et un ralentissement de l'investissement. D'où le ralentissement de l'économie en général.

En ce qui concerne les dépenses courantes, l'État encourageait les entreprises à garder leurs employés. L'action était la mise en place des prêts à des fins de consommation avec de faibles taux (de 2 à 3%) et le rallongement des amortissements. Les grandes entreprises (GE) faisaient des contributions volontaires (encouragées par l'État). On a donc reporté le remboursement des crédits avec l'appui de la banque centrale pour soulager les entreprises de leurs dépenses. Le même procédé a été entrepris avec la SENELEC, la SEN'EAU etc. l'État a également honoré ses dettes pour permettre aux entreprises d'avoir des liquidités. Pour les taxes fiscales aussi, les échéances ont été repoussées. L'État avait suspendu les taxes pour la consommation pour tout achat au-delà de 19h.

Le FONGIP a financé les entreprises à hauteur de 200 milliards. Ce financement a été essentiellement attribué aux Grandes Entreprises qui font moins de 5% des entreprises. L'État a été absent pour le secteur informel. Pour le secteur hôtelier et touristique l'État a mis en moyenne, 25 milliards et les bénéficiaires sont pour la plupart des étrangers.

En ce qui concerne les multinationales, l'État les a obligées de s'approvisionner auprès des entreprises nationales.

Plan d'ajustement adapté accéléré.

Durant la crise, des pays ont interdit l'exportation de produits céréaliers alors que le Sénégal est un importateur net de produits céréaliers.

En outre, il peut être efficace de donner de l'argent à des entreprises, mais il faut l'incuber et l'encadrer. Il faut aussi les organiser en organisations, coopératives, GIEs, etc.

Par ailleurs, les jeunes et les femmes représentent 95% de la population. Toute politique mise en place devrait les prendre en compte. Dans le cadre de l'incubation, il faut les inciter à la transformation des produits locaux. Donc, ils ont besoin de formation et d'encadrement.

Les Canaux de transmission

Le Directeur Adjoint : C'est un effet indirect. L'activité informelle est une activité journalière, pour la plupart. Les mesures sanitaires prises pour limiter la propagation de la maladie ont freiné les activités dans le secteur informel. La plupart des activités se tiennent au cours de la nuit et draine beaucoup de monde. Il s'agit des petites transformatrices et vendeuses de bouillie de mil (thiakri, fondé et thiéré), les vendeuses de sandwich ainsi que les petits restaurants et fast foods. Tout ce beau monde a été impacté par les mesures de restriction prise par l'État. Il s'est produit alors un effet boomrang qui a suivi les mesures de l'État et qui a impacté les acteurs de l'informel.

Pensez-vous que les entreprises ont été impactées par la COVID-19 plus par le nombre de malades que par l'absence de soutien de l'État et les mesures ?

Vous nous avez parlé des mesures de l'État et de leurs limites, comment évaluez-vous l'impact global ?

Selon le Directeur, il n'y a pas une évaluation d'impact de la Covid-19 sur les entreprises. Tous les secteurs ont été affectés. Les secteurs affectés directement sont le tourisme (les hôtels sont restés vides), le secteur du transport, l'éducation avec l'allonge de l'année scolaire et universitaire et le défaut de paiement, etc. Les acteurs qui développent des activités journalières ont été les plus affectés.

Quelles sont les mesures de relance (budgétaire, investissement, etc.) ?

L'État prévoit de financer le secteur privé à hauteur de 300 milliards. Pour reprendre la politique de soutien, un fond d'appui au secteur informel de 100 à 150 milliards sera mis en place ainsi qu'un fonds d'amorçage de 100 milliards. Le crédit hôtelier prévu est de 50 milliards.

L'État compte sur des partenaires comme la Banque Mondiale, le GIZ, etc.

PDR avec l'UE et l'ONUDI exécutent les aspects financiers.

Il y a aussi un besoin de fra et d'emballage. La plupart des emballages sont importés. Il faut développer l'expertise de l'emballage.

En guise de perspectives, il faut signer un partenariat avec le ministère du Commerce qui a toutes les charges du développement des PME et PMI.

Contacts

Ministre de l'Artisanat 78 377 45 12

Mme LO SG 77 234 78 72, Directrice de la transformation

Ministre de l'Industrie Agropole M. LO 77 740 03 40

Politique industrielle SONKO 77 526 70 85

Conventions

Le mois du consommé local est le mois d'Octobre

Mettre un Stand d'exposition pour l'AUF CEF

Invité d'honneur

Présentation des Masters Class pour les étudiants

FIN DE L'ENTRETIEN

Caractérisation des acteurs du secteur

Le répondant 1 (homme), âgé de 24 ans évolue principalement dans la vente en ligne. Il emploie 3 personnes et lui-même, ce qui fait de la taille de l'entreprise 4 personnes. Son chiffre d'affaires est passé d'un million cent mille francs CFA en 2020 à trois millions en 2021. L'entreprise signe des contrats à durée indéterminée légalisés à la police à ses employés avec une possibilité de rupture de contrat soit par démission soit par licenciement. C'est une entreprise informelle avec un fournisseur local (le père du propriétaire) et des fournisseurs étrangers du Maroc et de la Turquie. En ce qui concerne les clients, l'entreprise à ses débuts commercialisait des articles unisexes pour jeunes. Aujourd'hui, les articles proposés par l'entreprise sont des articles pour homme uniquement. Dans son activité, l'entreprise utilise le smartphone ainsi que la connexion internet pour la publication et la vente des articles.

Le répondant 2 est un homme âgé de 26 ans et marié avec un enfant. Son activité principale après la vente de produits alimentaires est le service de transfert d'argent avec les services Orange Money et Wave. L'entreprise appartient à son frère et emploie trois personnes dont lui-même. Les contrats avec les employés sont des contrats tacites. Le poste de transfert d'argent emploie un salarié ainsi qu'un stagiaire qui sera juste indemnisé. L'entreprise paie la Taxe municipale, mais ne paie pas d'impôt. Les fournisseurs sont la direction Wave et un intermédiaire orange monnaie. Pour obtenir le point wave de transfert, on s'adresse directement à l'agence. On signe un contrat avec eux et on doit respecter le cahier de charges. Pour OM, on traite avec un intermédiaire. Les clients sont pour la plupart des femmes. Notre principal outil de travail est le téléphone portable avec une connexion internet.

Le répondant 3 est une femme âgée de 27 ans. Elle est assistante de direction dans une imprimerie qui emploie quatre personnes, trois employés et la directrice. Le chiffre d'affaires de l'entreprise varie entre 5 millions et 8 millions francs CFA. Elle avait bénéficié d'un contrat à durée déterminée, mais elle n'a pas pu rester jusqu'à la fin du contrat. Les fournisseurs sont les grandes papeteries pour du papier, des sachets et des teeshirts. Les clients sont de petites entreprises pour carte de visite, des associations pour des teeshirts, etc. L'entreprise utilise la connexion internet de façon permanente pour pouvoir consulter la boîte email pour les commandes et l'envoi de devis.

Le Répondant 4 est un homme âgé de 47 ans. Il dirige une entreprise de vente de matériels électroniques et de réparation de téléphones. La taille de l'entreprise est passée de 6 employés

à 3 employés. Les contrats entre l'entreprise et les employés sont des contrats tacites. En ce qui concerne les impôts et taxes, l'entreprise paie la taxe municipale chaque année. Les fournisseurs sont les grossistes sénégalais et les clients sont des personnes de tout âge et sexe. L'entreprise utilise la connexion internet. Elle dispose d'un abonnement permanent et utilise le smartphone avec les employés.

Répondant 5 est une femme âgée de 22 ans. Elle est employée par une femme de 43 ans qui entreprend une activité de vente en ligne d'articles pour femmes. Le répondant ignore le chiffre d'affaires de l'entreprise. Son contrat avec son employeur est un contrat tacite. L'entreprise ne paie pas d'impôts ni de taxes. Ses fournisseurs sont à l'étranger et précisément à Dubaï, au Maroc et en France. Les clientes sont des femmes qui se connectent sur leur site ou consultent leur statut. L'entreprise utilise une connexion internet permanente et le smartphone est leur principal outil de travail.

Le répondant 6 est un homme âgé de 55 ans. Son activité principale est la couture et le commerce de chaussures en cuir artisanal. Il employé un artisan et deux apprentis, ainsi la taille de l'entreprise est de 4 employés. Les contrats signés sont tacites. L'entreprise paie la taxe municipale (duties). Comme fournisseur, il y a un artisan à Mékhé et les clients sont des hommes et des femmes jeunes et adultes. L'entreprise utilise la connexion internet pour recevoir des commandes via WhatsApp, Facebook et en utilisant un smarthphone.

Répondant 7 est un homme de 55 ans. Il offre un service de livraison et de transfert d'argent (Wave, OM). L'entreprise se nomme « Etablissement Ndong Family ». La taille de l'entreprise est de 7 employés, dont lui-même. Le chiffre d'affaires de l'entreprise juste avant la covid-19 et sans le transfert d'argent était de 800 000 à 1 million. Aujourd'hui, ce chiffre d'affaires a atteint 1 200 000 FCFA. Les contrats avec les employés sont des contrats tacites. En ce qui concerne la rémunération des 3 employés qui travaillent pour le transfert d'argent, le gain est divisé en 3 parts égales : une part pour les charges, une part pour leurs salaires et la troisième part revient au propriétaire. L'entreprise paie la taxe municipale et la patente CGU. Les fournisseurs sont des locaux. Pour les transferts, l'entreprise travaille avec les intermédiaires sauf pour Ecobank qui est représentant. Les clients sont des immigrés et la population. L'entreprise dispose d'une connexion internet permanente avec utilisation de smartphone.

Question 1 : COMMENT LES ACTEURS ONT ÉTÉ IMPACTÉS PAR LA PANDÉMIE ?

Selon le répondant 3, il n'y avait plus d'activités, ni de salaires. Le répondant 4 souligne les difficultés à supporter les charges ainsi que la baisse du nombre de clients qui a entraîné la chute du chiffre d'affaires.

Le répondant 7 avait contracté un prêt un mois avant la pandémie. Le service de la dette a doublé car on a allongé le prêt et augmenté le nombre d'échéances. Les employés devaient rentrer plutôt. Les mesures prises par l'état sur le crédit l'ont aidé, mais les restrictions du gouvernement non. En plus de ces difficultés, j'ai eu des employés malades.

Le répondant 6 a rencontré des difficultés pour payer son prêt. La fermeture des marchés réduit le temps de travail et à cela s'ajoute la baisse du nombre de clients, d'où les arriérés de location et les difficultés à couvrir les charges fixes. Les mesures de couverture sont toujours respectées. Selon le répondant 2, la pandémie a eu comme impact une baisse des activités suivie d'une baisse du chiffre d'affaires. Plusieurs des confrères ont dû fermer leurs boutiques. Le répondant 1 qui fait la vente en ligne dit n'avoir pas ressenti l'impact de la pandémie.

D'après le répondant 6, dans les écoles et les mosquées, il y avait des clients qu'ils ont perdus. Le fait de rester à la maison a permis de revoir l'éducation des enfants, mais ce n'était pas facile d'être toujours en contact et la promiscuité.

Pour le répondant 4, le confinement a permis un rapprochement avec les enfants, car ils ne restaient à la maison que les dimanches. Mais la pandémie a réduit la clientèle.

Principaux obstacles

Selon le répondant 7, les fournisseurs n'avaient plus de produits pour l'alimentation. Il y avait une rupture des chaînes d'approvisionnement avec la fermeture des régions. Les transporteurs ne travaillaient plus. Les délais de livraison se sont rallongés et cela a occasionné une hausse des prix. En ce qui concerne le crédit bancaire, l'État a envoyé une circulaire pour alléger les conditions du crédit, mais pour les fournisseurs, le recouvrement était difficile.

D'après le répondant 6, les couturiers et les restauratrices n'avaient plus accès au crédit. En plus, les agents de terrain redoutaient la contamination. Il y avait une hausse des prix des intrants qui persistait aussi.

Le répondant 5 devait passer le baccalauréat et on a fermé les écoles. Toutes les activités avaient cessé ainsi que les cérémonies. Il y a eu une rupture de la chaîne d'approvisionnement avec la fermeture des frontières ainsi qu'une hausse des prix.

Le répondant 3 mentionne une réduction des heures de travail. Avec le ramadan, c'était plus difficile. Le répondant 3 avait contracté un prêt à la COFINA pour lequel, elle avait des difficultés de remboursement. A cela, s'ajoute le fait qu'elle restait des journées sans aucune commande.

Avis général : baisse drastique de l'activité économique.

Question 2 : Moyens d'adaptation pour la résilience face à la pandémie

Le répondant 7 déclare avoir changé d'activités. Les services étaient moins touchés et donc il y a eu des activités naissantes comme les livreurs, d'où les « jack-jack » (livraison rapide par Moto), mais il n'y avait plus de vente de proximité.

Selon le répondant 6, avec la baisse du nombre de commandes, les tailleurs se sont tournés vers la confection de masque. Ainsi, ils ont pu avoir de nouveaux clients comme Pamecas, les vendeurs ambulants, etc. Ils n'avaient de problème pour l'approvisionnement en tissus et d'inputs. Finalement, leur activité s'est limitée à la confection de masque. Ce qui a encouragé la banque à leur faire confiance.

Le répondant 1 déclare qu'ils sont restés chez eux avec les mesures d'urgence. Mais, puisque la vente en ligne ne nécessite pas de contact, il n'y avait pas de problème. Seul le livreur était en contact avec les clients et il respectait les mesures sanitaires.

Pour le répondant 6, il était établi une cotisation journalière de 500 f dans l'entreprise pour prévoir les frais médicaux.

Dans l'entreprise du répondant 7, le seul agent qui a contracté la covid-19 a été pris en charge par l'État. Aucune entreprise n'a souscrit à une assurance pour parer à une éventuelle contamination.

Mesures de soutien de l'État.

D'après le répondant 7, l'État avait soutenu les ménages qui ont bénéficié de l'aide, mais pour le soutien aux entreprises, les commerçants n'ont pas pu en bénéficier. Une mesure plus efficace serait une subvention des denrées de première nécessité afin d'atteindre une plus grande frange de la population. Certains grossistes ont reçu plus de 5 milliards pour l'achat des denrées, mais les détaillants n'ont pas pu en bénéficier.

Le répondant 4 affirme personnellement n'avoir eu qu'un écho de l'aide de l'État en denrées. Je n'ai pu bénéficier que de l'aide sur les factures d'électricité. Je suis du même avis que le répondant 7 lorsqu'il dit que la subvention aurait été plus efficace.

Les répondants 3 et 5 ont pu bénéficier de l'aide alimentaire et cela a couvert les charges d'un mois. Et elle l'a bien apprécié en tant que femme.

Question 3 : Pensez-vous que les règles/restrictions du gouvernement pour endiguer la propagation du virus ont été respectées et suivies d'effets ? Par exemple le confinement, distanciation physique, interdiction de voyage, etc.

Seul le répondant 5 déclare que les restrictions de l'État n'ont pas été respectées, surtout le port de masque, alors qu'elle pense que ces mesures ont pu limiter la propagation.

D'après le répondant 7, grâce au Covid-19, les gens sortaient plus tôt et rentraient plutôt aussi. L'effet positif était que les gens pouvaient rester avec leurs familles. C'est par ce que c'était nouveau que les gens ont eu toutes ces difficultés comme la promiscuité et le stress de rester à la maison avec toute la famille. Mais, les gens ont fini par s'habituer à la présence de la pandémie et au respect des mesures prises.

Le répondant 1 considère qu'en ce qui concerne les écoles, l'État a eu raison de prendre des mesures pour protéger la population. Et la majorité a respecté ces mesures. Mais, tout ceci n'a pas impacté les habitudes des populations. Par contre, pour le répondant 6, les mesures et la situation ont permis de changer les habitudes comme le lavage des mains partout. Au sein même des familles, on utilisait le savon plus fréquemment surtout avant de manger. La restriction des cérémonies a eu un effet positif.

Appréciation des mesures prises et de l'efficacité de l'engagement des agents de l'État

Les mesures n'étaient pas assez efficaces car c'était quelque chose de nouveau et donc les mesures étaient prises par tâtonnement. Le ministère de la Santé a joué un rôle important en informant régulièrement les gens (répondant 1, répondant 6, répondant 3, répondant 7). Le second ministère efficace est le ministère de l'Intérieur (répondants 3, 6 et 7). Le répondant 7 mentionne le ministère du Commerce.

Selon le répondant 4, les mesures étaient suffisantes pour limiter la maladie. D'ailleurs, le Sénégal était un exemple dans le cadre international.

Question 4 sur l'emploi : La covid-19 a-t-elle influencé l'accès et le contrôle des ressources (financement, main d'œuvre, charges de travail, travail domestique non rémunéré...) chez les couches vulnérables de votre secteur ?

Selon le répondant 2, les acteurs ont eu des difficultés pour recouvrer les crédits. Mais, on a allégé le paiement aux clients, car le retard n'était pas de leur faute.

Le répondant 4 déclare avoir gardé les emplois malgré la baisse des chiffres d'affaires. Pour le répondant 7, puisque que la plupart de ses employés étaient rémunérés par le biais de commission, ils étaient confrontés directement à la conjoncture occasionnée et donc ils ont gardé leur emploi.

Est-ce que la baisse des activités et la fermeture des écoles ont occasionné l'emploi de la main d'œuvre familiale ?

Il n'y a pas eu de main d'œuvre familiale mais les charges familiales ont augmenté.

Impact sur la pauvreté

Selon le répondant 7, la Covid-19 a touché tous les secteurs. Malgré les difficultés financières, cela a rapproché les couples et les familles. Du point de vue social, on a noté des effets positifs. Pour faire face à la crise, les ménages ont limité leurs charges avec l'aide de l'État. En plus, on a noté une solidarité sociale qui a permis à la plupart des populations de surmonter les difficultés du moment (répondant 4).

Les couches vulnérables sont-elles prises en compte dans les décisions de l'État ?

Le répondant 7 fait remarquer que le gouvernement a encadré les populations, mais l'État n'est pas proche de ceux qui avaient besoin d'aide. Les agents qui sont choisis pour distribuer les aides (chefs de quartiers et autres ont ciblé leurs amis). Il serait plus pertinent de mandater les associations.

J'ai ma maison qui fait face à celle du chef de quartier et pourtant je n'ai pas reçu d'aide. Donc, je suis d'accord avec le répondant pour utiliser les associations. On a besoin d'associations qui nous représentent car l'État cible plus les entreprises formelles (répondant 4).

Les ASC sont aussi des politiciennes. Il faut des représentants des entreprises informelles par secteur. Nous les informels, nous n'avons pas de représentant dans les instances de décision et donc les actions de l'État ne nous atteignent pas (répondant 6).

FIN DE L'ENTRETIEN

